

BLACK & WHITE

Le scotch
des vrais
buveurs
de scotch.



Distillé, mélangé, et embouteillé en Écosse.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 EST, HENRI-BOURASSA, MONTREAL H2C 1E4

50 cents.

Progression du chômage

Une action vigoureuse de redressement s'impose

La progression abrupte du chômage révélée dernièrement par Statistique Canada — progression qui a atteint 7.6% en termes désaisonnalisés — a semé l'inquiétude parmi certaines catégories d'individus appartenant à la population active. Comme d'habitude, l'organisme fédéral publie chaque mois un bulletin portant sur la situation de la main-d'oeuvre, de l'emploi et dans le même temps fournit d'utiles indications sur l'évolution du taux de chômage au pays.

Couvrant essentiellement les données valables pour le mois d'octobre, sa dernière livraison a laissé poindre une accentuation du taux de chômage à l'échelle du Canada. Le phénomène est évidemment plus perceptible à certains endroits qu'en d'autres. Le moment n'est-il pas opportun pour le gouvernement fédéral — à l'instar des mesures préconisées pour venir à bout de l'inflation — de prendre des dispositions tout aussi sévères qui viseraient à résorber le chômage. Les deux phénomènes, du fait qu'ils constituent des maux d'une comparable gravité pour la société, devraient en conséquence être combattus avec la même rigueur.

A examiner les choses de plus près, on est porté à croire qu'il en est autrement. En effet, depuis la

mise en place par Ottawa de la Commission anti-inflation, des progrès notables ont vraisemblablement été réalisés, au vu des chiffres publiés par les responsables, sur le front de l'inflation. Mais qu'en est-il du chômage?

A l'exception des provinces de Terre-Neuve et de Colombie-Britannique qui ont accusé une légère baisse du taux de chômage, celui-ci a poursuivi une marche ascendante dans le reste du Canada. Pour l'ensemble canadien, le taux s'est établi à 7.6% à la mi-octobre; on a dénombré 784,000 sans-emplois comparativement à 726,000 un an auparavant; à en croire les données publiées la semaine dernière par Statistique Canada, le nombre d'emplois a baissé de 33,000 en octobre au Canada, tandis que le nombre de chômeurs s'est accru de 31,000.

Dans la province de Québec, le chômage a fait un véritable bond, passant de 7.8% en juin à 10.1% en octobre 1976, représentant une hausse de 0.4% par rapport à septembre où il s'était établi à 9.4%. Le taux de 10% est un scandale et traduit une situation vraiment anormale pour 276,000 travailleurs québécois qui se retrouvent sans emploi. Remarquons que le taux de chômage n'était que de 8.4% il y a un an au Québec.

Quant à la province ontarienne, elle n'a pas été épargnée par les mauvais effets du chômage, le taux de chômage ayant sensiblement progressé de 5.7% à 6.3%; entre octobre 1975 et octobre 1976 l'Ontario n'aurait réussi à créer que 40,000 emplois.

Comme on peut le constater à

Voir page 17: Chômage...

Pour 1977

Impôt fédéral indéré

Les exemptions personnelles et les paliers d'imposition seront relevés de 8.6 p. cent à l'égard de l'année d'imposition 1977, suite à l'application du régime d'indexation des impôts sur le revenu des particuliers. Cette hausse entraînera, en 1977, une réduction des recettes fédérales de \$950 millions. Cette nouvelle vient juste d'être annoncée par le ministre des Finances, M. Donald Macdonald.

Le régime d'indexation, approuvé par le Parlement en 1973 et appliqué à partir de l'année d'imposition 1974, prévoit une hausse annuelle des principales exemptions et déductions personnelles et des seuils des paliers d'imposition pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation. De cette façon, les contribuables ne se verront pas forcés de passer à un palier d'imposition supérieur en raison d'augmentations purement inflationnistes des revenus.

Le projet de Loi C-97, modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, déposé à la Chambre des communes le 30 juin 1976, proposait que pour 1976 et les années subséquentes le montant des exemptions personnelles et des déductions soit arrondi à la plus proche tranche de dix dollars. Pour 1977, le nouveau facteur d'indexation et la mesure d'arrondissement proposée porteront l'exemption personnelle de base de \$2,090 à \$2,270, l'exemption de personne mariée de \$1,830 à \$1,990 et la déduction accordée aux

Voir page 17: Impôt...

Le conseil du patronat

Les problèmes du Québec ne sont pas insolubles

Le Québec n'est pas le seul à connaître un certain nombre de problèmes et difficultés au plan linguistique, des relations de travail ou même sur le plan politique: ce phénomène de grands changements sociologiques se retrouve un peu partout à travers le monde, c'est ce qu'a voulu démontrer le Président du Conseil du Patronat du Québec, Monsieur Pierre Des Marais II, aux membres de la Chambre de Commerce France Canada, à Paris.

— "Sous l'angle économique et social, le Québec est, comme toutes les sociétés du monde occidental, aux prises avec un certain nombre de problèmes et de difficultés qui procèdent à la fois du caractère social rapidement évolutif des nations modernes, des nécessaires adaptations au changement et des forces de contestation qui rendent de plus en plus précaire la recherche d'un consensus social. S'il fut un temps replié sur le type de société patriarcale et fermée, le Québec est par ailleurs rapidement devenu une société industrielle relativement développée comparable à plusieurs égards aux autres provinces de la confédération canadienne et aux États américains qui le voient."

Selon Monsieur Pierre Des Marais, le Québec est marqué par des phénomènes nouveaux qui sont les symptômes d'une transformation profonde de modes de vies.

Passant rapidement sur les problèmes et difficultés entraînés par la loi 22 qui, si elle n'est pas parfaite, a cependant été acceptée dans ses orientations par les milieux d'affaires en général, le président du CPQ consacre une large part aux relations de travail qui oc-

cupent, à son avis, le premier rang des préoccupations des industriels, hommes d'affaires et dirigeants.

Expliquant cette opinion, Monsieur Pierre Des Marais déclare à son auditoire que le Québec se classe au deuxième rang, dans le secteur public, pour le nombre de jours — hommes perdus à causes des grèves, soit juste après l'Italie.

Dans le secteur privé, la situation est relativement meilleure. En effet les secteurs publics n'emploient que 20% de la main-d'oeuvre active mais sont responsables de 32% des jours hommes perdus en grèves pour la période de 1965 à 1974. De plus, pendant cette période, 58.4% des travailleurs impliqués dans ces grèves étaient des travailleurs à l'emploi du service public.

Pour ce qui est des grèves des secteurs industriels et commerciaux, celles-ci s'accompagnent, selon lui, de procédés d'intimidation, de violence d'appels à l'illégalité et à la désobéissance civile de la part de plusieurs meneurs syndicaux

Voir page 7: Les problèmes...

À Ottawa

Un budget supplémentaire de près de 600 millions

Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, vient de déposer aux Communes un budget supplémentaire de \$596 millions pour l'année financière 1976-77.

M. Andras a déclaré que ce budget supplémentaire est considérablement inférieur à ceux déposés au cours des années précédentes et reflète donc la volonté du gouvernement de limiter l'accroissement des dépenses fédérales, "ce qui, a-t-il dit, est un élément fondamental de notre programme anti-inflationniste".

Selon le président, ce budget supplémentaire, conjugué aux renseignements accumulés à ce jour grâce au contrôle des déboursés de tous les ministères et organismes qu'exerce le Secrétariat du Conseil du Trésor, indique que les prévisions faites en février dernier par son prédécesseur en ce qui a trait aux dépenses totales du gouvernement fédéral pendant l'année en cours, devraient se réaliser. Il a précisé que le gouvernement prévoit toujours que les dépenses totales pour l'année financière 1977 seront de l'ordre de \$42.2 milliards, "ce qui, a-t-il dit, représente un accroissement d'environ 14 pour cent en regard du chiffre de l'année précédente."

Il convient de signaler à ce sujet,

Voir page 10: Budget...

Les États-Unis opposés à toute hausse du prix du pétrole brut

A quelques semaines de la réunion de Qatar qui devrait voir les pays de l'OPEP augmenter à nouveau les prix du pétrole, les États-Unis ont entrepris des consultations d'urgence avec les pays industrialisés d'Europe occidentale et le Japon afin d'empêcher une hausse du prix du brut.

Washington — en l'occurrence l'administration sortante qui se sent toujours responsable de la conduite des affaires jusqu'au 20 janvier prochain — estime qu'une telle hausse, outre qu'elle n'aurait aucune justification économique — serait contraire aux intérêts des pays tant consommateurs que producteurs.

Une hausse même de 5% du prix du brut — fait-on remarquer à Washington — coûterait en un an près de six milliards de dollars aux pays importateurs. Mais certains experts prévoient déjà que la prochaine hausse sera plutôt de l'ordre de 10% et même plus.

En ce qui concerne les États-Unis — de loin le plus gros client pétrolier des pays de l'OPEP — une telle hausse aurait

Voir page 22: Les États-Unis...

sommaire

● Opinions

Assise essentielle à une véritable démocratie, le souci de la personne doit demeurer la principale préoccupation des diverses institutions de notre structure socio-économique. Reconsidérant les entreprises, les syndicats et le gouvernement, M. Rod Bildeau en fait ressortir les obligations... page 4

Trois sources de malentendus sérieux ont récemment surgi entre les États-Unis et le Canada et s'inscrivent dans le cadre général du problème des ressources énergétiques: la nécessité pour le Canada de réduire ses exportations de pétrole; notre politique de fixation des prix et d'approvisionnement de gaz naturel et les restrictions imposées par le gouvernement américain sur l'utilisation de l'uranium en provenance de l'étranger. Le ministre canadien des Finances, Donald Macdonald fait le point devant l'American Petroleum Institute... page 4

● Le Point économique

A l'interprétation de conséquence directe des politiques des gestionnaires qu'ont appelées les problèmes économiques et financiers

posés par le chômage, les déficits budgétaires et olympique, M. François Gauthier oppose une explication où des éléments d'ordre international ou plus simplement humain entrent en lice... page 6

● Commerce

Malgré des programmes prioritaires d'industrialisation, l'économie égyptienne demeure assez faible. Une des principales causes de son malaise provient de l'augmentation phénoménale qu'a enregistrée sa population. Seuls un traité de paix avec Israël ou la découverte de pétrole pourraient modifier la situation... pages 8 et 9

● Management

M. Robert Mathieu explique pourquoi le concept d'un rehaussement de la qualité de la vie au travail, reflet d'un désir d'importance croissante, doit être associé au bien-être physique et psychologique et faire l'objet d'une incessante recherche... page 10

● Agriculture La production agricole canadienne a réalisé d'extraordinaires performances en 1976. Une étude publiée par la Revue de la Banque de Montréal en brosse l'éloquent tableau... pages 14, 15 et 22

...AU QUÉBEC

L'Hydro-Québec autorisée à exporter de l'électricité aux USA

L'Office national de l'énergie a annoncé qu'il autorisait l'Hydro-Québec à exporter de l'électricité vers les États-Unis, et ce à partir de l'année prochaine. Au départ, l'Hydro avait demandé un permis pour une période de vingt ans. L'Office n'accorde qu'un permis de cinq ans renouvelable ensuite annuellement pour une période de huit ans.

Dans son jugement, l'Office précise que l'exportation de 800 mégawatts devra s'effectuer entre juin et octobre et qu'elle pourra débuter en juin 1977.

Le taux de chômage au Québec continuerait sa marche ascendante en 77

Selon les dernières prévisions provinciales établies par les experts du Conference Board du Canada, le taux de chômage dans la province de Québec continuera de s'accroître durant la prochaine année.

D'après les mêmes experts, l'économie canadienne s'accroîtra à un rythme plus lent en 1977. L'année prochaine, le Québec aura l'un des taux de croissance les plus bas au Canada, soit 4,2% et l'un des taux de chômage les plus élevés, soit 9,2%. Cette année, on estime que le Québec aura eu une croissance

économique de 5,1% et un taux de chômage de 8,5%.

La production de patates au Québec

Selon le ministère de l'Agriculture du Québec, la production québécoise de patates pour cette année s'élève à 8.850.000 quintaux, soit 24,2% de plus que l'an dernier. D'autre part, l'année 1976 aura été désastreuse au niveau des prix, les surplus ayant entraîné une baisse des prix.

Le ministère explique la récolte exceptionnelle réalisée au Québec par le temps plus vieux que la province a connu au cours de l'été dernier.

Fermeture d'usines au Québec

De la Vieille Capitale, on apprend la nouvelle du licenciement prochain de quelque six cents mineurs, et cela en raison de la fermeture de trois usines de cuivre au Québec.

Un porte-parole du groupe minier Sullivan a annoncé que cette Société fermera définitivement ses mines de cuivre Cupra et d'Estrie dans les Cantons de l'Est au mois de février 1977. Ces mines, a-t-il ajouté, seront fermées parce qu'elles sont devenues déficitaires en raison de la baisse du prix du cuivre sur les différents marchés.

...AU CANADA

Baisse significative des mises en chantier en octobre.

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement a annoncé que la construction de logements avait connu, au Canada, une forte baisse au cours du mois d'octobre. Durant cette période, il y a eu 16.414 mises en chantier au pays comparativement à 19.824 en septembre et 23.181 en octobre de l'an dernier.

Cependant, ajoute la SCHL, pour les dix premiers mois de 1976 la construction de logements reste plus grande par rapport à la même période de l'an passé. Ainsi il y a eu 171.293 mises en chantier au cours des dix premiers mois de 1976 contre 143.153 pour la période correspondante de l'année dernière.

Relèvement des exemptions personnelles en 1977.

Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, a révélé — dans un communiqué publié récemment dans la Capitale nationale — que les exemptions personnelles et les paliers d'imposition seront relevés de 8,6% à l'égard de la prochaine année d'imposition 1977.

Ces modifications interviennent par suite de l'application du régime d'indexation des impôts sur le revenu des particuliers. Ces ré-

ductions d'impôt se traduiront par une limitation de \$950 millions des recettes fédérales.

Parachèvement d'une grue de sauvetage destinée à la marine américaine.

La Division (Pacifique) des véhicules canadiens de Hawker Siddeley Canada Ltée, de Surrey, Colombie-Britannique, vient de parachèvement la construction d'une grue de sauvetage maritime destinée à la Marine des États-Unis. L'appareil — dont la conception a été assurée par Techwest Enterprises — sera monté à bord d'un remorqueur de sauvetage. Cette grue, indique-t-on, possède une puissance de levée de 15.000 livres et peut fonctionner dans une profondeur d'eau d'environ 20.000 pieds.

Fusion de sociétés dans l'électro-ménager.

Les Compagnies GSW et Canadian General Electric ont annoncé à Toronto, la semaine passée, qu'elles fusionnaient leurs opérations au niveau des appareils électro-ménagers. Une nouvelle Compagnie serait bientôt formée, et la moitié du capital-actions — soit 50% — sera détenue par chacun des deux partenaires.

Les nouveaux associés ont également annoncé qu'un accord était intervenu entre eux relativement à l'acquisition de la Division des appareils électriques de la Compagnie Westinghouse.

Faites-vous gâter



à Toronto

- Au cœur de la ville, sur le lac
- 9 salles à manger et salons
- Piscine, saunas et gymnase
- 983 chambres avec vue sur le lac

Réservation:
appelez sans frais

1-800-261-9324

ou voyez votre agent de voyage

Harbour Castle

UN HOTEL CAMPEAU



Hotel DE TORONTO

One Harbour Square,
Toronto, Ontario. M5J 1A6

...À TRAVERS LE MONDE

Cinquième vente d'or du FMI.

Le Fonds Monétaire International (FMI) a dernièrement procédé à la quatrième vente d'or — en tant que mandataire du fonds fiduciaire — et a fixé au mercredi 8 décembre prochain la date de la cinquième vente. La quantité d'or

mise en vente sera de nouveau de 780.000 onces. Les termes et conditions de cette cinquième adjudication seront annoncés incessamment.

On estime que cette nouvelle adjudication — déduction faite du paiement de l'or par le fonds fidu-

ciaire à un prix équivalent à 35 DTS l'once d'or fin — devrait produire quelque US \$60.2 millions au bénéfice des pays en développement, ce qui porterait à environ US \$245 millions le montant total disponible à la suite des quatre ventes qui ont eu lieu jusqu' alors.

Pensez-vous à vos cadeaux d'affaires?

Offrez-en donc un qui sera reçu 52 fois pendant l'année...

le journal



84.688 lecteurs

Prix de l'abonnement annuel

\$14⁰⁰

(à peine un peu plus cher qu'une bouteille de vin mais infiniment moins qu'un repas d'affaires)

Pour toute demande groupée par l'intermédiaire de votre société, un tarif dégressif peut-être accordé.

Bon à découper et retourner à
PUBLICATIONS LES AFFAIRES
635 est, Henri-Bourassa, Montréal H2C 1E3, Québec

Nom (de celui qui offre)

Adresse

Souscrit un abonnement d'un an au journal Les Affaires et règle la somme de \$14.00 en faveur de

Nom (du bénéficiaire)

Qualité

Adresse

Bien entendu, nous aviserons le bénéficiaire qu'un service a été enregistré de votre part à titre de cadeau.

Par rapport à 1975

Hausse de l'activité économique de la CUM en 76

Amenées sur une base trimestrielle, les données sur l'investissement, l'activité manufacturière, la main-d'œuvre, les prix et la finance de la Communauté urbaine de Montréal témoignent d'une bonne activité économique. En général, après avoir accusé une baisse à la fin de 1975, ces divers secteurs ont connu une nette augmentation au cours du deuxième trimestre de 1976. C'est ce que révèle l'Office d'expansion économique dans le dernier numéro de l'Appercu économique de la Communauté urbaine de Montréal.

Investissement

En effet, exposant les principales tendances des indicateurs économiques constatées au cours des derniers mois, l'Office signale tout d'abord que la valeur des permis à bâtir émis par les municipalités de la CUM a atteint \$203.5 millions au cours du second trimestre de 1976, soit 35.8% de plus qu'au second trimestre de 1975. En terme de dollars constants, ceci représente une augmentation réelle de 23.3% qui s'ajoute à celle de 123.1% enregistrée pour le premier trimestre de 1976 par rapport à la même période de 1975.

Cette augmentation se compare très favorablement avec les variations de la valeur réelle des permis de bâtir au Canada, dans les provinces de Québec et d'Ontario et dans la région métropolitaine de Toronto. Au second trimestre, elles accusent des variations de 12.8%, 46.6%, -5.7% et 12.9% respectivement par rapport à la période correspondante de 1975.

Pour la première moitié de 1976 la valeur en dollars constants des permis de bâtir émis par les municipalités de la Communauté et celles de la région métropolitaine de Montréal a atteint \$380.7 millions et \$716.8 millions. Ceci représente, dans l'ordre, des augmentations de 56.2% et 52.7% par rapport à la première moitié de l'année précédente. Toutefois, la région métro-

politaine de Toronto et la province d'Ontario ont accusé des baisses de 25.4% et 8.7% respectivement par rapport aux six premiers mois de l'année précédente.

Cette amélioration très nette dans l'industrie de la construction est en grande partie due à l'augmentation de la valeur réelle des permis émis dans les secteurs domiciliaire et commercial. On note pour ces secteurs des augmentations respectives de 61.5% et 91.1% par rapport aux six premiers mois de l'année précédente. Les secteurs industriel, et institutionnel et gouvernemental montrent des augmentations respectives de 7.0% et 37.4%.

Les logements mis en chantier dans la Communauté urbaine de Montréal ont totalisé 5,476 unités pour le second trimestre de 1976, soit 99.0% d'augmentation par rapport au premier trimestre de l'année et 111.1% par rapport au second trimestre de 1975.

Au total, pour la première moitié de 1976 le nombre de mises en chantier dans la Communauté urbaine de Montréal a atteint 8,228 unités, soit 107.3% de plus que pour les six premiers mois de 1975, alors que dans la région métropolitaine de Toronto on n'en a enregistré que 13,194. Les statistiques pour les régions métropolitaines de Montréal et de Toronto accusent des augmentations de 104.2% et 19.3% par rapport à la première moitié de l'année précédente.

La valeur des contrats de construction accordés sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal a atteint \$574.7 millions au cours des huit premiers mois de 1976. Ceci représente une augmentation de 8.7% par rapport à la même période de 1975. Cette croissance a été favorisée par l'activité des secteurs domiciliaire et industriel où l'augmentation a été de 151% et 30% respectivement par rapport aux huit premiers mois de 1975. Toutefois, on enregistre des

baisses de 12%, 18% et 33% dans les secteurs commercial, institutionnel et du génie civil.

La valeur des contrats de construction accordés dans la région métropolitaine de Montréal a atteint \$1.29 milliard, soit une augmentation de 59% par rapport aux huit premiers mois de 1975. Quant à la région métropolitaine de Toronto, où la valeur des contrats de construction accordés a atteint \$1.13 milliard pour la même période, l'augmentation n'a été que de 14% par rapport à l'année précédente.

Activité manufacturière

Abordant les données de l'activité manufacturière de la Communauté, l'Office déclare que la Division de la recherche économique estime que la valeur des livraisons des industries manufacturières s'est élevée à \$2.7 milliards au cours du premier trimestre de cette année. Ce résultat a été obtenu à partir des données disponibles entre 1965 et 1972 pour la région métropolitaine de la CUM et les plus récentes statistiques officielles sur la valeur des livraisons des industries manufacturières du Québec. Ce chiffre représente une augmentation de 9.6% par rapport à la valeur réalisée au cours du premier trimestre de 1975; l'augmentation réelle est de 4.6% après avoir retiré l'élément inflationniste. Cette variation témoigne d'une nette reprise de l'activité manufacturière au cours des trois derniers trimestres de 1975 ainsi qu'au premier trimestre de 1976. Ce regain coïncide avec la relance économique amorcée au Canada et aux États-Unis au cours de la même période.

L'histogramme de la productivité reflète les fluctuations d'un indice brut de la productivité manufacturière. Cette mesure provient du rapport de la valeur des livraisons des industries manufacturières au nombre d'heures-hommes de la main-d'œuvre manufacturière (employés à salaire).

Les analystes noteront que cette mesure doit être utilisée avec précaution car elle ne permet pas d'éviter certaines erreurs de comptage inhérentes à son emploi. Cela a pour conséquence d'accentuer légèrement la variation de l'indice. Elle est cependant adéquate pour obtenir une indication de tendance générale et une base de comparaison entre trimestres.

Après avoir connu des hausses ininterrompues au cours des quatre trimestres de 1974 — 5.4% d'augmentation par rapport à 1973 — l'indice de la productivité manufacturière a légèrement chuté en 1975. Au cours du premier trimestre de 1975 l'indice était de 6.0% inférieur à celui du premier trimestre de 1974, au deuxième, de 2.1% supérieur. Au troisième, il a baissé de nouveau de 1.2% et a finalement cru de 4.8% au quatrième trimestre. L'effet total de ces variations s'est traduit par une baisse de 1.0% en 1975 par rapport à l'année 1974.

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés à salaire du secteur manufacturier dans la région métropolitaine était de \$185.29 au cours du quatrième trimestre de 1975. Cette rémunération moyenne était encore de loin inférieure à celle obtenue par la main-d'œuvre manufacturière de l'ensemble du Canada, de la région métropolitaine de Toronto, et de la province

Coopératives

Aide financière du gouvernement

D'ici les cinq prochaines années, plus de 4,000,000 dollars vont être consacrés au développement des coopératives au Québec. Ce montant sera mis à la disposition de la future société de développement coopératif qui sera formée dans les mois à venir, c'est ce qu'a annoncé, Madame Lise Bacon Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Cette nouvelle société dont les modalités de fonctionnement ont fait l'objet d'une entente entre l'état et le mouvement coopératif aura pour but de favoriser et de faciliter la création et l'expansion d'entreprises susceptibles de s'épanouir au Québec.

A caractère mixte (elle fonctionnera grâce aux contributions de l'État et du mouvement coopératif), cette société poursuivra 4 objectifs: fournir ou coordonner une assistance technique et des services de consultation aux coopératives, mettre à la disposition des coopératives des ressources financières sous diverses formes, assumer au besoin, temporairement, la gestion partielle ou totale d'entreprises coopératives en difficultés et enfin, offrir ou coordonner des programmes de formation pour les administrateurs, les cadres ou les employés des associations coopératives.

Bien que participant à la société de développement coopératif le Mouvement Coopératif continuera, et de jouer son rôle de Leadership et de contribuer au développement des entreprises de type coopératif par des prêts et des investissements importants.

Revue Gestion

Un témoignage de la coopération franco-québécoise

Lancée dernièrement à Montréal en présence de nombreuses personnalités du monde des affaires, une nouvelle revue internationale de gestion vient de voir le jour au Québec. De conceptions entièrement inédites, la revue trimestrielle "Gestion" est le fruit d'une collaboration entre la direction des affaires éducatives du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, à l'origine du projet, et le ministère des Affaires étrangères de France.

En effet, c'est à la suite d'une mission accomplie au Québec, en 1973, par le Secrétaire général

Voir page 17: Revue Gestion...

Notre objectif: Votre développement



Photo I.L.S.: un service gratuit aux industriels

Les affaires vont bien? Peut-être prévoyez-vous prendre de l'expansion? Le service Photo I.L.S., en collaboration avec les principaux agents immobiliers, vous donne accès à la liste la plus complète des emplacements industriels disponibles sur l'île de Montréal, ses 30 municipalités et ses 17 parcs industriels.

Ce service est gratuit et confidentiel. Dites-nous ce qu'il vous faut et notre banque de données vous fera la meilleure suggestion en fonction de vos besoins. Épargnez temps et effort et faites le meilleur choix possible. Communiquez avec Claude Piché, commissaire industriel, en écrivant à l'Office d'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal, Tour de la Bourse, C.P. 55, Montréal, Québec, H4Z 1A8.

Ou appelez-nous à (514) 872-6996.

Au service de l'industrie.
Office d'expansion économique.
Communauté Urbaine de Montréal

PARLEZ ANGLAIS EN 20 JOURS* OU MOINS...

*L'Immersion Totale Berlitz peut vous donner une connaissance suffisante d'une langue étrangère pour vous permettre de vous occuper vous-même de vos affaires à l'étranger ou chez vous. Il se peut qu'un jour vous ayez assez de temps pour profiter des plaisirs de la langue anglaise, mais, entre-temps, vous la parlerez suffisamment pour en tirer profit...

BERLITZ®
IMMERSION TOTALE

Berlitz et Immersion Totale sont des marques déposées des écoles Berlitz.
Langues vivantes du Canada Ltée.

Québec	(418)529-6161	Ottawa	(613)232-5343
Sherbrooke	(819)569-9179	Toronto	(416)924-7773
Trois-Rivières ..	(819)378-2811	Winnipeg	(204)942-3149
Montréal-Peel	288-3111	Edmonton	(403)429-5602
Montréal-Crémazie ..	387-2566	Calgary	(403)265-3850
Vancouver	(604)685-9331		

ou écrivez siège social "Berlitz"
2055 rue Peel, Suite 300 Montréal, Québec, H3A 1V4
Ministère de l'Éducation du Québec, permis no 749585

Voir page 23: Hausse de l'activité

Malentendus

Le malentendu engendré par la nécessité pour le Canada de réduire les exportations de pétrole en raison de l'épuisement de ses réserves se double, aux États-Unis, d'un malentendu plus profond du point de vue que l'on retrouve dans ce pays sur la fixation du prix du pétrole. D'abord, nous sommes de ceux qui suivent les prix établis, non de ceux qui fixent ces prix. Nous ne sommes pas membres de l'OPEP. Nous ne partageons pas le point de vue de l'OPEP. Quand l'OPEP a relevé subitement le prix du pétrole, nous avons dû faire des débours. Cette conjoncture nous oblige toujours à en faire davantage, parce que nous importons plus que nous n'exportons. Comme nous avons une politique d'un seul prix pour le pétrole au Canada, et que ce prix est inférieur au prix du marché international, nous devons prélever un impôt pour ramener le prix intérieur au niveau de celui du marché international. Ce revenu des exportations équivalait à peine au montant de la subvention nécessaire pour réduire le prix du pétrole importé pour nos propres citoyens.

Autre sujet de malentendu: notre politique de fixation des prix et d'approvisionnement en matière de gaz naturel. Je doute qu'il y ait aujourd'hui des gens qui contesteraient le fait que cette précieuse matière première a été payée moins chère qu'elle n'aurait dû l'être tant sur le marché américain que sur le marché canadien, et ceci à cause de la politique des États-Unis. Nos réserves de gaz naturel sont presque épuisées et nos hivers sont froids; alors naturellement, nous ne pouvons répondre à toutes les demandes du marché américain.

Il y a deux semaines, le gouvernement américain a accusé notre politique de fixation des prix à l'exportation de gaz naturel d'avoir été établie selon la capacité du marché. Il n'en est rien. Notre politique vise à augmenter graduellement le prix du gaz naturel jusqu'à sa valeur marchande, tant sur le marché extérieur qu'intérieur. J'estime qu'il s'agit d'une politique juste et responsable. Plus juste, à mon avis, que la politique américaine des années 50 et 60, à l'époque où votre situation vous a permis de maintenir le prix américain des importations de gaz canadien à un niveau inférieur aux prix intérieurs canadiens. (...)

Enfin, le gouvernement canadien a encouragé l'établissement de l'Institut de l'uranium, afin de fournir un organisme de consultation permanent pour les producteurs et consommateurs. Les statuts qui, originalement, permettaient l'adhésion des nations consommatrices à titre de membres associés, ont été modifiés dans le but de permettre leur adhésion entière. Ce qui est plus important, toutefois, c'est que les offres du prix au cours des dernières années ont été de loin excédentaires à tout prix minimal établi en vue de stabiliser le marché international. Je ne crois pas qu'on puisse blâmer le Canada pour sa prévoyance à maintenir viable cette industrie essentielle. Mais, à l'heure actuelle, votre ministère de la Justice tente de faire établir comme un acte criminel ce qu'était une politique canadienne sensée dans le but de préserver l'industrie. Où est la justice dans cela?

Ainsi, quelle est ma conclusion? Serait-ce parce que les E.-U. ont agi de façon à protéger leurs propres intérêts aux dépens du Canada dans les années 60 que nous devons avoir droit à une sorte de revanche dans les années 70? Non, et je ne pense pas que nous agissions ainsi. Ce que je dis, c'est que, si au cours des années 70 le Canada doit payer plus cher pour le pétrole importé, les E.-U. doivent aussi le payer plus cher; que si on demande aux Canadiens de payer pour notre gaz les prix qui équivaldront à la valeur de ce produit, les Américains qui se servent du gaz devront faire de même; que si le gouvernement canadien a fait en sorte dans le passé de conserver la production d'uranium pour répondre à la demande mondiale d'uranium, y compris les demandes des services publics américains, pourquoi essayez-vous maintenant d'enfermer les entreprises canadiennes dans votre état anti-trust? Nous croyons avoir bien agi, et nous espérons que vous en conviendrez également.

Extrait d'une allocution de M. D. Macdonald devant l'American Petroleum Institute.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 est. Henri-Bourassa, Montréal H2C 1E4 Tel. 381-1888

Président: Jean-Paul Levasseur
Redacteur en chef: Jean-V. Baltayan
Redacteur en chef adjoint: Michel Durand
Rédacteurs: Chantal Boulay, Jacques Vallés, Gilles Fiset, Ahmed Jazouli
Collaborateur: Jacques Beaufort
Correspondants réguliers: Charles Atala, François Gauthier, Jean-Pierre Gagne, H. Harvey, Joseph Benarrosh.
Directeur de la publicité: René S. Bourbonnais
Gerant adjoint: Pierre A. Goyer
Toronto: Marc A. Girard, Gerant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Suite 203, 801 York Mills Rd., Mills Ont. 449-3808 447-7404
Ouest canadien et Californie: D.D. Davidson, National Advertising Representative, 1350 West Pender St. Vancouver B.C.
Directeur du tirage: Georges Larivière
Production: Lise Dumas
Composé et imprimé aux ateliers de l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boul. LaSalle
Abonnement un an: 52 numéros \$14.00 deux ans: 104 numéros \$21.00 trois ans: 156 numéros \$28.00 cinq ans: 260 numéros \$40.00

Diffusion et abonnements en France: Bureau Frontenac, 54 rue N.-Dame-Des-Champs, 75006 Paris — Tel.: 633 06 06

Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F. 66 rue Rotschild, Genève, Suisse, tel.: 022/317478 EUROPE \$15.00 annuels — poste aérienne ajouter \$20.00

La reproduction intégrale ou partielle d'articles publiés par le Journal n'est soumise à aucune autorisation préalable mais doit cependant être accompagnée de la mention "Les Affaires"



Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923
Dépot légal — Bibliothèque nationale du Québec

Fondé en 1961 par feu M. Julien Levasseur

Des institutions

Les entreprises, les syndicats et les gouvernements se doivent de servir le peuple au niveau de l'individu et de veiller à ce que son droit fondamental à la liberté, à l'égalité des chances et à la justice soit respecté. M. Rod Bilodeau, président de l'Association des manufacturiers canadiens, exprimait dernièrement cette opinion à Toronto. Nous en produisons ici de larges extraits.

(...) Voici ce qu'il importe de se demander: Quelle est la plus essentielle des bases solides sur laquelle il sera possible d'ériger une structure socio-économique canadienne qui permettra au pays de prospérer sans faire face à une inflation bouleversante?

Selon moi, cette assise essentielle à une véritable démocratie est le souci de la personne. Ce qui presse le plus aujourd'hui, c'est que nos institutions servent la population au niveau de l'individu. Elles doivent veiller à ce que le droit de celui-ci à la liberté, à l'égalité des chances et à la justice soit respecté.

LES ENTREPRISES

(...) Je pense qu'il convient de considérer en premier le secteur de l'entreprise privée à titre de directeurs et d'actionnaires avant de parler des autres institutions.

En tant qu'hommes d'affaires, sommes-nous tellement absorbés par l'efficacité, l'accroissement des ventes, l'agrandissement de notre marché et tous les autres aspects techniques de l'exploitation d'une entreprise que nous n'accordons pas la priorité suffisante aux personnes qui constituent le cœur même de l'entreprise?

(...) Il faut que le patronat songe à actualiser périodiquement son propre concept du but de l'ensemble de notre système économique ainsi que du rôle qu'il y tient. Ce système ne signifie rien en soi, il ne prend de signification que lorsque sa performance est reliée aux êtres humains.

Quoiqu'il soit vrai sur le plan technique que des nouvelles machines, des procédés modernes, une organisation perfectionnée, etc. constituent les principaux facteurs d'amélioration de la productivité, ce n'est pas un pur hasard si, généralement, le volume de production est en rapport direct soit avec le nombre de travailleurs, soit avec le nombre d'heures travaillées. C'est effectivement autour de la personne que tout tourne.

Bien entendu, l'entreprise a également des comptes à rendre à ses actionnaires. Aujourd'hui cependant, ce lien est plutôt mince étant donné que la détention d'actions est devenue très concentrée dans de grandes institutions telles que les fiducies de caisse de retraite. Comme il en va des employés, il faut que le patronat ne cesse de se rappeler l'importance de chaque actionnaire et du besoin qu'a ce dernier d'être bien renseigné sur l'administration de l'actif qui constitue ses actions.

Étant donné qu'on se soucie de plus en plus de la répartition du revenu et de la richesse, on met en doute d'une nouvelle façon la sensibilité des entreprises aux personnes qui composent la société.

Aux États-Unis, une législation fournit déjà des stimulants pour qu'un plus grand nombre de particuliers acquiert des actions dans les entreprises. On constate qu'il en découle certains bons résultats aux niveaux de l'engagement de l'employé dans les intérêts de l'entreprise, de l'enseignement de l'économique, de la productivité et de la disponibilité du capital de roulement dont les sociétés ont terriblement besoin.

L'AMC a constitué un groupe restreint de travail qu'elle a chargé d'étudier la question; toutefois, peut-être est-il temps pour un plus grand nombre d'hommes d'affaires canadiens de s'en occuper eux-mêmes. Il pourrait s'agir à la longue du seul moyen de sauver l'entreprise pri-

vée, le capitalisme-même, ainsi qu'un système qui met l'accent sur les avantages pour la personne.

Si vous me permettez une légère digression, j'aimerais profiter de cette occasion pour faire ressortir une obligation qu'ont, à mon avis les hommes d'affaires envers tous les Canadiens relativement à une question décisive... la possibilité très réelle que le Canada ne survive pas en tant que nation unie.

(...) Je ne veux pas entrer dans tous les détails des répercussions culturelles et politiques de cette possibilité; toutefois, je crois qu'il incombe aux hommes d'affaires d'expliquer aux Canadiens que croire que seuls les Québécois paieraient le coût économique de cette séparation est par trop simpliste. Effectivement, il est probable que l'emploi de beaucoup d'autres Canadiens, partout au pays, serait aussi compromis. Pourquoi? Principalement parce qu'il s'agirait alors d'un important éclatement des marchés.

LES SYNDICATS

(...) Concernant les syndicats au Canada, de même que l'ensemble de la structure législative et judiciaire qui régit leur comportement, il existe de graves carences auxquelles il faut remédier pour restaurer l'équilibre nécessaire au bon fonctionnement de notre économie de marché et redonner à la personne la place qui lui revient.

(...) L'AMC et le CTC divergent de point de vue à maints égards mais il en est d'autres au sujet desquels ils sont d'accord et je souhaite vivement que le gouvernement nous écoute lorsque nous exprimons un point de vue commun.

Il nous faut effectivement apporter des améliorations fondamentales aux relations patronales-syndicales et au processus de la négociation collective avant que les contrôles puissent être levés sans danger. Toutefois, ces améliorations doivent être beaucoup plus profondes qu'une simple tentative de transplanter un aspect des systèmes européens dans les nôtres. Dans le contexte canadien, à moins que les Conseils du travail ne soient élaborés avec le consentement des parties, ils engendraient des hostilités plutôt que d'apaiser celles qui existent déjà.

(...) Quant à la législation qui régit le comportement des syndicats, il importe de se demander pourquoi on a presque totalement abandonné le scrutin secret contrôlé qui a été la pierre angulaire des démocraties et grâce à laquelle on pouvait exiger des représentants élus qu'ils rendent régulièrement compte de leurs actes.

L'accréditation syndicale basée sur les cartes d'adhésion en tant que preuve d'un appui majoritaire a souvent débouché sur le recours à

des moyens peu louables pour acquiescer le nombre voulu de ces cartes.

Même si, selon la législation, la décision des tribunaux de travail sert mieux chaque employé que le scrutin quand il s'agit de déterminer les désirs des travailleurs, je trouve ce concept plutôt confus.

L'application de la Loi en matière de relations de travail est un autre domaine au sujet duquel il y a lieu de poser quelques questions. Il est devenu chose courante de se moquer impunément tant de la législation ouvrière que du Code criminel du Canada; or, chaque infraction de ce genre contribue à renforcer le mythe voulant que n'importe quel comportement soit correct pourvu qu'un piquet de grève l'approuve.

Nombreux sont ceux qui ont oublié que l'unique but légal d'un piquet de grève est d'informer la population qu'une grève est en cours. Tout autre prétendu but ne sert qu'à violer le droit qu'ont les travailleurs d'accomplir une bonne journée de travail si ça leur chante.

De plus, au mépris de la loi vient s'ajouter le fait que, dans la plupart des juridictions, les syndicats ne peuvent ni poursuivre ni être poursuivis en justice.

Certaines attitudes patronales incitent elles-aussi au mépris de la loi. On en trouve un exemple lorsque l'employeur abandonne une poursuite judiciaire reliée à des actes illégaux imputables au syndicat. Ce genre d'opportunisme ne fait que favoriser de nouveaux recours à des moyens illégaux.

(...) Le rapport Woods avait signalé ce qui suit: "Étant donné le pouvoir des syndicats sur leurs membres présents et futurs, on aurait pu s'attendre à ce que des mesures aient été prises pour prévenir les abus. À vrai dire, on a fait bien peu dans ce sens, si ce n'est quelques mesures occasionnelles pour réprimer certains abus flagrants".

Plus récemment, la Commission Cliche au Québec et la Commission Waisberg en Ontario ont mis à jour une foule de cas où les dirigeants des syndicats de la construction ont réussi à exploiter systématiquement les travailleurs de ce secteur. Indépendamment des poursuites au Criminel, il est clair que le pouvoir monopolisateur dont jouissent les bureaux de placement syndicaux devraient être retiré aux syndicats et c'est précisément ce qu'a recommandé le rapport Cliche.

Les protections législatives qui avaient paru nécessaires dans les débuts du syndicalisme pour protéger et encourager des organismes encore frêles sont maintenant dépassées. Il ne fait plus l'ombre d'un doute qu'aujourd'hui les syndicats sont des institutions fortes qui ont atteint le stade de la maturité.

Or, ce fait-même impose à nos chefs syndicaux la lourde responsabilité de renforcer leur organisme en s'assurant que les droits de leurs adhérents et de tous les Canadiens ne soient nullement lésés.

LES GOUVERNEMENTS

Passons maintenant aux gouvernements. Certains signes indiquent que les Canadiens sont devenus très déçus à l'idée que les gouvernements fassent tout pour eux.

Ils éprouvent une vague nausée en pensant que les gouvernements sont devenus si colossaux, si puissants et si insinuant que le secteur public est aujourd'hui une force par lui-même. Il absorbe et redistribue plus de 40% de l'ensemble du revenu.

Les Canadiens se sentent écrasés par le nombre incroyable de lois,

Les Affaires, lundi 15 novembre 1976

au service de l'individu

de politiques, de règlements, de normes, de programmes, de subventions, de versements, d'interdictions, d'impôts, de formules, de permis, de tribunaux, etc. qui, aujourd'hui, régissent presque tous les aspects de leur vie.

Une présence à ce point étouffante a naturellement amené les

Canadiens à se demander si les gouvernements représentent encore le peuple ou si, de plus en plus, ils ne s'occupent pas plutôt de leurs propres intérêts en tant qu'institutions colossales.

L'érosion croissante du revenu disponible par des impôts toujours à la hausse et dont les avantages en

retour sont douteux laisse certes de moins en moins de liberté personnelle.

Pourtant, je suis encouragé par le soupçon d'humilité décelable dans le Livre blanc intitulé: "La voie à suivre" que vient de publier le gouvernement fédéral.

(...) Certes, en ce qui concerne

certain programmes de paiements de transfert, beaucoup plus de Canadiens qu'auparavant ont laissé savoir à leurs gouvernements que, tout en préservant l'idéal de la justice sociale, le moment est venu de porter plus d'attention aux droits des travailleurs à qui on doit la production et qui paient les factures.

Autrement dit, dans une économie restreinte, il y a des limites très nettes aux modes de redistribution du revenu qui cherchent à imposer la conception d'un groupe particulier concernant la nature de cette redistribution.

Voir page 22: Opinions

L'unique compacte qui devient grande de par la technique Dodge.

Il a suffi d'un an pour que la Dodge Aspen fasse ses preuves. Dès son arrivée, elle a été élue "voiture de l'année" et c'est ce qui nous permet de dire que c'est la grande compacte qui répond exactement aux besoins des conducteurs canadiens. La Dodge Aspen est une vraie compacte. Petite à l'extérieur, ce qui la rend plus facile à manoeuvrer, mais grande et spacieuse à l'intérieur, avec un confort et une douceur de roulement des plus appréciables. La Dodge Aspen est l'unique compacte qui devient grande de par la technique Dodge.

Technique de confort. La Dodge Aspen qui offrait déjà plus d'espace pour les jambes et pour la tête que la plupart des grandes voitures nord-américaines, est encore plus spacieuse à l'arrière dans les modèles coupés 77. La position de conduite à l'europpéenne, plus haute et plus droite, procure une meilleure visibilité. Elle possède aussi de grandes portières et en plus d'être silencieuse, elle est remarquablement confortable pour une voiture de cette dimension.

Technique de roulement. Tous ceux qui possèdent une Aspen vous en diront beaucoup sur son confort et sa tenue de route. Par exemple: "elle roule en douceur"; "elle est très silencieuse"; "elle se conduit comme une grande voiture". Il vous suffira d'ailleurs de l'essayer pour en être convaincu. Au point de vue technique, l'Aspen vous offre plus que ce que vous pouvez exiger d'une compacte, par exemple, la suspension avant à barre transversale stabilisatrice.

Technique d'équipement.

Avec la Dodge Aspen, vous pouvez pratiquement choisir les mêmes options que celles des grandes voitures. Entre autres, radio AM/FM stéréo, climatisation, verrouillage des portières à commande électrique, régulateur automatique de vitesse et, sur les modèles coupés, le tout nouveau toit "T" à panneaux amovibles que vous pouvez ranger dans le coffre.

Technique de carrossage.

La Dodge Aspen que vous allez commander peut être aussi luxueuse que vous le désirez car vous pouvez choisir l'Aspen, l'Aspen Custom ou l'Aspen Special Edition. Et ce, en modèle coupé 2 portes, sedan 4 portes ou encore la très populaire familiale 4 portes. Cette familiale tire sa popularité du fait qu'elle offre 90% de la capacité de charge d'une familiale grand format.

Technique de vente.

Avec toutes ces qualités, on s'attendrait à ce que l'Aspen coûte cher. Au contraire. Si l'on compare le coupé 2 portes Aspen (équipement standard) avec n'importe quelle autre voiture de sa catégorie, on est agréablement surpris. Quant au rendement milles/gallon, il se compare avantageusement à celui de bien d'autres voitures. De plus, vous pouvez encore améliorer ce rendement en équipant votre Aspen d'une boîte à 4 vitesses surmultipliées, offerte en option.



En 77, comptez sur la technique Dodge.

	ROYAL MONACO
	CHARGER SE
	MONACO
	ASPEN
	ARROW
	COLT
	CHEZ LES
	CONCESSIONNAIRES
	DODGE
	VENTE SERVICE

DODGE ASPEN

Campagne électorale et problèmes économiques

par François Gauthier, économiste

Au cours de la campagne électorale québécoise, on a beaucoup entendu parler de certains problèmes économiques et financiers. Ainsi, les partis d'opposition ont éprouvé un malin plaisir à souligner que le taux de chômage avait atteint au cours du mois de septembre un niveau record de 9.7%. Pour certains, le niveau élevé et croissant du sous-emploi serait une conséquence directe des politiques des gestionnaires de l'économie québécoise.

On a souligné également que le déficit budgétaire du Québec serait beaucoup plus élevé que ne le prévoyait le ministre des finances dans son discours du 11 mai dernier. Ce fameux déficit atteindrait un milliard de dollars et pourrait même dépasser ce chiffre magique si des événements prévisibles mais non prévus se produisaient.

On a mis également en lumière les conséquences inflationnistes et l'impact financier négatif des mémorables Jeux olympiques. Le coût apparemment incontrôlable et déraisonnable d'une telle entreprise serait la conséquence d'une gestion de qualité douteuse et d'ambitions désordonnées.

Étant donné la réalité de ces divers problèmes, il n'y avait qu'un pas à franchir pour amener certains observateurs à suggérer que le transfert à Québec d'un certain nombre de députés fédéraux constituait une tentative du gouvernement central de renforcer le gouvernement provincial en difficulté. À ces problèmes et à cette interprétation on peut donner une toute autre explication.

Le chômage de 9.7%.

Ainsi, on peut soutenir que le niveau élevé et croissant du chômage est non pas une conséquence du manque de leadership à Québec mais bien la résultante de forces économiques internationales et nationales qui échappent à toute intervention québécoise. Par exemple, on admettra que les prix déprimés ou que le volume languissant des matières premières minérales et des produits du papier exportés engendrent la stagnation ou le recul des investissements, des profits et de l'emploi au sein de ces industries et au sein de celles qui se situent en amont. Sur le plan national, on retrouve la même léthargie qui est entretenue et renforcée par l'ordonnance restrictionniste de la Banque du Canada et l'existence d'un taux de change qui décourage l'emploi et la production en déprimant les exportations et en stimulant les importations. À ces causes externes et nationales on peut évidemment ajouter les effets également déprimants des hausses de taxes provinciales, municipales et scolaires qui réduisent à néant les hausses nominales des revenus, qui augmentent la vigueur des conflits de travail et qui nuisent à l'essor de la consommation privée. Une chose est certaine: on ne peut certes pas reprocher au gouvernement actuel et aux autres gouvernements locaux de ne pas dépenser assez ou de ne pas stimuler les dépenses publiques!

Un déficit de un milliard de dollars.

Dans son discours du 11 mai dernier, le ministre des Finances affirmait que l'objectif du gouvernement consistait à ramener le rythme de croissance des dépenses à un rythme compatible avec celui de la production. À ce moment-là, le rythme prévu d'augmentation des dépenses pour l'exercice fiscal 1976-1977 s'établissait à 13%. Il est intéressant de comparer ce 13% avec la hausse de la production d'environ 0% en 1975 et celle de 3 à 4% qui est attendue pour 1976. Le déficit prévu de \$630 millions pourrait selon certaines estimations atteindre \$1 milliard si l'on tient compte des budgets supplémentaires qui sont habituellement et forcément présentés.

La hausse antérieurement prévue de 13% des dépenses et le passage de \$630 millions à \$1,000 millions n'ont rien de surprenant. On assistera aux mêmes phénomènes à Ottawa cette année ainsi que dans d'autres provinces. Ces écarts considérables entre des objectifs pieux mais manifestement oratoires et les estimations gouvernementales sont en fait une conséquence directe de trois phénomènes qui affligent et qui affligeraient n'importe quelle administration gouvernementale: 1) Le phénomène de l'inflation que les gouvernements entretiennent et renforcent, en ne respectant pas les normes anti-inflationnistes; 2) le phénomène de l'escalade pyramidale et de la duplication inutile des programmes de dépenses pour plaire à l'électorat peu informé; 3) le phénomène humain qui pousse beaucoup d'hommes politiques à utiliser les deniers publics et leur situation privilégiée et éphémère pour tenter de se glorifier.

Voir page 14: LE POINT ÉCONOMIQUE

En matière de priorités énergétiques,

Le Canada ne doit pas "lâcher la proie pour l'ombre", mais plutôt suivre la politique de "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras" en matière énergétique. Tel semble être l'opinion de M. John L. Stoik président de Gulf Oil Canada; opinion qu'il a exprimée lors d'un discours prononcé à l'occasion du septième colloque sur le développement du Nord.

Avant de se lancer à la poursuite de richesses énergétiques incertaines, le Canada doit d'abord s'arrêter aux sources d'énergie qui sont presque à sa portée de la main, qui coûtent moins cher et que l'on peut mettre en valeur à l'aide de la technologie existante, explique M. Stoik. Malgré un programme efficace de conservation pour maintenir la consommation d'énergie de 1995 aux trois-quarts de ce qu'elle serait sans restriction, il n'en demeure pas moins que la demande durant ce laps de 20 ans passera au double de ce qu'elle est actuellement, dit-il. Le président prévoit que nous devons encore importer près de la moitié de nos besoins en pétrole brut en 1995. Le pétrole et le gaz, dit-il, ont satisfait 77 pour cent de la demande d'énergie du Canada en 1975 et ils devront répondre à plus de 70 pour cent des besoins beaucoup plus considérables de 1995.

Même si le président souhaite qu'au cours des 20 prochaines années, l'énergie nucléaire, l'hydro-électrique et le charbon connaissent un développement maximum, il reste convaincu que le Canada

devra surtout se tourner vers le pétrole pour satisfaire ses besoins énergétiques. A cet effet, il nourrit beaucoup d'espoirs à propos des projets actuellement en cours pour l'Ouest canadien, l'Arctique et le littoral.

Il souhaite l'instauration d'un climat économique stable et favorable pour une exploration poussée de ces régions. Le littoral, dit-il, représente le dernier espoir du Canada pour réaliser l'autarcie. Il souligne aussi à ce sujet le besoin de stimulants qui favoriseraient la récupération d'importantes quantités de pétrole classique de l'Ouest canadien qui demeurent économiquement inaccessibles pour le moment.

Le président de Gulf Canada attache une très grande importance à une approbation prochaine du projet Arctic Gas Pipeline. "Cette compagnie est prête à se mettre à l'oeuvre, dit-il," et les réserves prouvées du delta du Mackenzie ajoutées à celles de l'Alaska sont suffisantes pour justifier la construction d'un pipe-line qui acheminerait le gaz du Canada et des États-Unis vers leurs marchés respectifs.

M. Stoik dit que la récente proposition "Alcan" retient l'attention comme "compromis possible". "Mais, dit-il, tout en admettant que ce gazoduc pourrait transporter le gaz de l'Alaska aux E.U. en traversant le Canada, avec 300 milles de longueur de plus que le pipe-line Arctic Gas, il faut reconnaître qu'il ne transporterait pas le gaz du

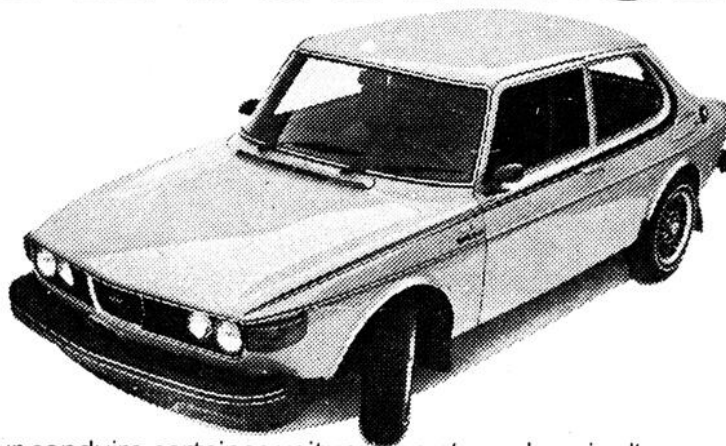
Delta aux marchés canadiens. Une telle éventualité ne devant se produire qu'au moment où la découverte de réserves suffisantes dans la partie Ouest de l'Arctique canadien justifierait la construction d'un autre 1,000 milles de gazoduc jusqu'au Delta!

Les consommateurs du Canada et des États-Unis devraient alors assumer le coût de construction de deux pipe-lines — comptant 1,300 milles de plus — alors qu'un seul pourrait suffire à la tâche."

Il estime que le gazoduc Arctic Gaz serait le système le plus efficace et le moins cher car il n'impliquerait que la pose d'une seule ligne de fort diamètre pour servir à la fois le Canada et les États-Unis et qui aboutirait directement aux marchés qui ont le plus grand besoin de gaz.

Après avoir parlé des projets de sa compagnie, M. Stoik poursuit son exposé en disant que l'industrie doit répondre à trois questions primordiales en entreprenant l'exploration fort coûteuse des régions frontalières à l'extérieur du Delta: 1) Y a-t-il des gisements en quantités commercialement exploitables? 2) Combien de temps s'écoulera-t-il avant l'avènement d'un système de transport? 3) Est-ce que les ordonnances, règlements et redevances en vigueur dans les régions frontalières sont compatibles avec les coûts et les risques élevés de l'entreprise et peut-on espérer qu'à long terme le climat politique et économique favorisera de tels investissements?

LA SAAB VOUS MET AU DÉFI DE LA CONDUIRE.



Pour conduire certaines voitures, on n'a pas besoin d'en savoir plus long que tourner la clé de contact. Mais avec la SAAB GL et sa traction avant, son accélération foudroyante (0-60 m/h en 9,5 sec.), ses grandes roues de magnésium et ses pneus radiaux, un conducteur a besoin d'être un peu plus habile.

Il y a une SAAB 99 GL qui vous attend chez le concessionnaire SAAB. Vous sentez-vous prêt?

SAAB

**FAITES L'ESSAI D'UNE SAAB TRÈS BIENTÔT.
LES DERNIÈRES SAAB 1976 DISPARAISSENT VITE... ÇA SE COMPREND,
LA SAAB FAIT 0-60 EN 9,5 SEC.**

IMPORTATEUR ET DISTRIBUTEUR CANADIEN

Scancar Ltd
860 Progress Avenue
Scarborough, (Ontario)
(416) 438-9704

le Canada doit opter pour le pétrole

M. Stoik fait également remarquer qu'à cause de la présence marquée des gouvernements dans l'industrie pétrolière "ces derniers détiennent maintenant presque tous les pouvoirs qui déterminent si le Canada sera capable ou non de satisfaire ses besoins énergétiques futurs à un coût acceptable et quand il le faudra."

Gulf Canada est d'accord avec la politique fédérale visant à réaliser l'autarcie en matière d'énergie afin que le pays n'ait plus à compter sur l'étranger pour plus d'un tiers de ses besoins, de dire M. Stoik. "Autrement, nous serions sans défense face aux prix demandés par les producteurs d'outre-mer."

M. Stoik doute fort que le Canada atteigne son objectif en matière de mise en valeur des sables bitumineux car la stratégie énergétique qui avait été élaborée prévoyait l'inauguration d'une nouvelle usine à tous les trois ou quatre ans. Or, il semble que les données les plus optimistes à ce moment-ci n'entrevoient que la mise en exploitation de trois nouvelles usines, après Syncrude, au cours des 20 prochaines années.

"Le pétrole dérivé des sables bi-

tumineux et la récupération du pétrole lourd pourraient s'avérer les entreprises les plus coûteuses du siècle mais elles sont les sources de pétrole canadien les plus sûres pour l'avenir. Une bonne production dérivée des sables bitumineux nous rassurerait et réduirait le risque d'avoir à déboursier de fortes sommes, un jour, pour nous approvisionner auprès des pays étrangers."

Il fait remarquer que les réserves accessibles de l'Alberta se chiffrent à quelque six milliards de barils et qu'il existe des gisements quatre fois plus considérables (23 milliards de barils) qui ne sont pas économiquement récupérables présentement. Le président de Gulf Canada presse donc les autorités en place de créer des stimulants qui encourageraient l'élaboration de projets

de récupération capables de retirer au moins dix pour cent de ces réserves additionnelles soit l'équivalent de la production de deux usines de traitement des sables bitumineux semblables à celle de Syncrude, pendant une période de 20 ans.

L'Alberta a récemment annoncé qu'elle se préparait à mettre sur pied un système en vertu duquel les projets de récupération secon-

daire et tertiaire seraient assujettis à des redevances et à des impôts moins élevés, "mais," de conclure M. Stoik, "il n'y a pas que les provinces productrices qui devraient prendre une telle initiative. Le gouvernement fédéral et les provinces consommatrices devraient également encourager la récupération des réserves marginales car leur apport à l'approvisionnement énergétique serait très important."

Les problèmes...

Suite de la page 1

(souvent peu représentatifs de la base des travailleurs québécois) qui ont orienté le syndicalisme québécois vers un radicalisme politique et social qui constitue un élément nouveau des relations de travail.

Prenant à titre d'exemple, la grève générale du 14 octobre, déclenchée en guise de protestations contre les mesures anti-inflationnistes, le président du CPQ pense qu'elle illustre bien l'écart qui existe entre les consignes des appareils syndicaux et les opinions réelles des travailleurs.

De plus, ces mesures anti-inflationnistes ne furent pas pour autant accueillies avec enthousiasme par le milieu patronal:

"Le patronat en effet sans nier la nécessité d'une politique anti-inflationniste, a toujours soutenu que par les contrôles et les restrictions qu'il impose aux entreprises, ce programme risque de créer des forces d'inertie et de fausser les tendances à l'équilibre sur le marché. Les incertitudes issues de l'implantation du programme de contrôle des salaires et des prix risquent également de prolonger la phase du fléchissement des investissements et de freiner ainsi la reprise de l'économie. Les dépenses d'investissements durables des entreprises québécoises, après avoir été fortement en hausse en 1974 et 1975, ne seront plus que de 5% au Québec contre 7.8% au Canada cette année, et de 9% au Québec, mais de 10.2% au Canada l'an prochain."

Mais, il ne faut pas en conclure pourtant, de préciser Monsieur Des Marais II, que les milieux d'affaires sont aux prises avec des situations intenables. "Nos problèmes ne sont pas insolubles... et il est possible de procéder à une refonte du code du travail afin de tenir compte des négociations du secteur public." — Quant aux relations de travail dans le secteur privé, il faudra un changement de mentalités aussi bien du côté patronal que syndical.

Les Affaires, lundi 15 novembre 1976

Nouvelles teintes
Elles sauront rehausser le décor de votre bureau. Choix de rouge, blanc, bleu, jaune, havane ou noir.

Nouveau signal indicateur électronique
Il vous suffit d'appuyer sur ce bouton pour indiquer électroniquement le début et la fin de vos lettres et les endroits où se trouvent vos instructions spéciales.

Nouvel affichage électronique
Des diodes émettrices de lumière permettent de "voir" les signaux placés sur le ruban pendant la dictée. Pas moyen de manquer les signaux.

Toute nouvelle apparence
Le "Maître de vos pensées" est tellement beau qu'il saura rehausser le décor de tout bureau. Nul besoin de le cacher.

Nouveau son
Il faut l'entendre pour le croire.

Nouvel adaptateur pour la dictée au téléphone
Cette option permet au "Maître de vos pensées" de répondre au téléphone et d'enregistrer automatiquement des messages dictés.

Nouvelles commandes électroniques
Les touches sont regroupées de façon logique, et il suffit d'appuyer légèrement du doigt pour les actionner. Une lumière vous indique lesquelles fonctionnent.

Nouveau format
Il est plus petit que toute machine à dicter comparable.

Voici le nouveau "Maître de vos pensées": la machine à dicter incomparable.

**Une machine à dicter
de bureau de fabrication nord-américaine
qui peut utiliser des cassettes standard.**

Afin d'en apprendre davantage au sujet du "Maître de vos pensées", ce qu'il fait et ce qu'il peut faire pour vous, remplissez le coupon ci-dessous ou communiquez avec le représentant Dictaphone de votre localité. Il possède la réponse idéale à toute question que vous pourriez lui poser sur les machines à dicter.

Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements Veuillez demander à l'un de vos représentants de m'appeler pour une démonstration gratuite

NOM _____

TITRE _____ TELEPHONE _____

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV _____ CODE POSTAL _____

POSTER A: Dictaphone Corporation Limited,
630 The East Mall,
Islington, Ontario M9B 4B2

A-76-11-15

▶ Dictaphone

Pour le personnel de bureau, temporaire ou permanent, téléphonez à Dot Service de Personnel... nous faisons partie de Dictaphone

Dictaphone, "Maître de vos pensées" et Dot sont des marques de commerce de la Dictaphone Corporation

La société d'Ingénierie Montréal Limitée, une société du groupe Monenco, a annoncé la signature d'un contrat pour une importante étude de faisabilité relativement à une centrale thermique en République d'Indonésie. Ce projet, en voie d'exécution pour le Perusahaan Umum Listrik Negara, agence du ministère des Travaux Publics de ce pays, comportera des études sur une centrale thermique de 2,000 à 2,500 MW dans la région de Cilincing ou de Anyer. On examinera dans cette étude les possibilités de chauffe au mazout et de chauffe double mazout ou charbon. L'étude complète de l'impact de ce projet au point de vue sociologique et environnement constituera une phase importante. Cette étude est financée par la Banque mondiale... Depuis le 25 septembre dernier, le Center for Business Information, regroupant des spécialistes multilingues de la recherche d'informations économiques et financières, dispose d'une banque d'informations sur le domaine des affaires européens. Le CDI, par un guide complet de références entend désormais répondre adéquatement aux questions sur les produits, les compagnies, les services gouvernementaux et les industries du marché européen de l'est et de l'ouest... **Toujours à Paris, c'est au Parc des Expositions de la Porte de Versailles que se tiendra du 12 au 18 février 1977 le 16ième Salon international du Jouet. A cet occasion, l'agence Toptours organise avec Air France et Progexco, représentant officiel des Salons spécialisés français au Canada, un voyage Montréal-Paris-Montréal... Le ministère du Revenu national annonce qu'une enquête antidumping au sujet des importations d'acide hydroxy-12 stéarique, originaire du Brésil, a été ouverte par la division des Douanes et de l'Accise de son ministère en réponse à une plainte formulée par la société Emery Industries Limited, de Toronto. En attendant la décision du Tribunal, les importateurs des marchandises sous-évaluées devront payer un droit temporaire d'un montant égal à la marge de dumping... Le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, le MEER a annoncé qu'une aide financière totalisant \$246,775 serait accordée à quatre entreprises québécoises pour la réalisation de projets qui devraient amener la création de 99 emplois et des investissements de plus de \$612,900. Les compagnies bénéficiaires de cette aide au développement régional sont Consolidated Textiles Ltd, de Montréal, Produits Roberto Inc., de Saint-Damase, l'Office général des eaux minérales Ltée, de Montréal, et les Ateliers F.C. Inc., de Dolbeau... Les Papiers Reed Ltée a annoncé que sa filiale Reed Lumber Company Ltd, dont elle est le propriétaire exclusif, a l'intention de vendre tout l'actif de Riverdale Lumber Ltd, concessionnaire de bois en grume et de matériaux de construction aux environs de Vancouver en Colombie-Britannique, et ce peu après la fin de l'exercice. Riverdale est une filiale de Reed Lumber. Ses exploitations comprennent une cour à bois en grume, un magasin de vente au détail et une fabrique de fermes et de portes à deux battants... Environ 200 compagnies, dont plusieurs d'outre-mer, exposeront leurs biens et services à plus de 7,000 visiteurs lors de l'Exposition canadienne de la construction qui se tiendra les 7, 8 et 9 décembre prochain, à Toronto. Seront exposés alors divers articles dont des équipements et des matériaux de construction, des camions, des monte-charges et des systèmes préventifs d'incendie. L'Exposition, le Canadian Construction Show, est tenu conjointement par la Canadian Construction Association et la Canadian Association of Equipment Distributors... Une nouvelle usine a été inaugurée dernièrement à Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'une usine de \$1,600,000 de Plastiques Modernes Limitée, fabrique québécoise de récipients de plastique pour la conservation des aliments sous la marque de commerce Frig-O-Seal. L'usine de 83,000 pieds carrés a créé 25 nouveaux emplois dans la région, de qui porte les effectifs de la compagnie à 125 employés... En août 1976, les ventes des grossistes a atteint plus de \$4,08 milliards, soit une augmentation de 14.4% par rapport à août 1975. C'est ce qu'estime Statistique Canada. Du côté des biens de consommation, un des changements les plus importants s'est révélé aux chapitres des "tabacs, confiseries et des boissons gazeuses" en marquant une augmentation de 38.9%. Pour ce qui est des biens industriels, c'est à l'élément "autres matériaux de construction et fournitures, y compris le bois" que revient la hausse la plus importante, soit 30.1%... A la fin du mois d'octobre dernier, le tonnage non utilisé de la flotte mondiale de pétroliers est tombé à son niveau le plus bas depuis le printemps 1975 avec près de 33 millions de tonnes de port en lourd. Il convient cependant de signaler que les "mises à la ferraille" se sont poursuivies avec une moyenne de 1 million de tpl-mois qui fait ressortir un total de 9.11 millions de tonnes depuis le début de cette année... Le ministère fédéral de l'Agriculture a annoncé la signature d'ententes dans le cadre du Programme d'aide financière pour la construction d'entrepôts pour fruits et légumes frais. Un montant global de \$442,996 est réparti entre six groupes de producteurs, soit la Island Vegetable Co-oprative Association, de Victoria (C.-B.), la Pak-Well Produce Ltd, de Lethbridge (Alb.), la Edmonton Potato Grower Ltd, d'Edmonton (Alb.), la Bradford Marsh Growers Gold Storage Ltd, de Bradford (Ont.), la Coopérative des pomiculteurs du Québec, de Farnham, et la Pomme de Terre Saint-Ubaldo Inc., de St-Ubaldo...**

Seules la paix avec Israël ou la découverte

L'Égypte a une superficie globale de 1,001,000 kilomètres carrés mais 96% de ce territoire sont envahis par le désert. L'absence de terres forestières, la difficulté d'entretenir des pâturages permanents expliquent aisément la surpopulation des zones arables. En 1973, la population du pays était de 35.6 millions d'habitants... ce qui correspond à une densité de 1,000 personnes au kilomètre carré si l'on inclut dans le calcul les terres inhabitées. Ce même rapport donne une densité de 5.5 personnes par acre si l'on ne tient compte que des terres arables! C'est l'un des rapports homme/terres le plus élevé du monde! Parmi les causes fondamentales de la pauvreté de l'Égypte, on retiendra l'augmentation rapide de sa population qui a enregistré entre 1965 et 1972 un taux d'expansion de 2.5% (bien que les responsables de la planification familiale en Égypte aient annoncé en 1975 qu'il était désormais inférieur à 2.1 pour cent). D'autre source égyptienne, on estimait, en 1975, la population à 37 millions d'habitants!

En dépit d'un faible niveau de revenu, certains aspects de l'économie égyptienne indiquent certains progrès qui sont malheureusement encore neutralisés par la surpopulation.

Le régime qui a pris le pouvoir en 1952 et mis fin à la monarchie a fait du règlement des problèmes économiques du pays sa priorité. Ses politiques prévoyaient une réforme agraire, un partage des terres, un grand barrage et un programme d'industrialisation

dont la réalisation a été accélérée en 1960 par la mise en place d'un plan de développement socio-économique.

Culture intensive et irrigation

La contribution de l'agriculture au PNB est restée presque constante et se situe aux alentours de 30% (alors que la part de l'industrie est de 20-21 pour cent et celle des services de 20-22 pour cent). Aujourd'hui encore, l'agriculture emploie près de 52% de la population active et procure avec les exportations de coton le plus gros des gains obtenus par le commerce extérieur. Le volume de la production agricole n'a cessé de s'accroître mais, là encore, l'explosion démographique a pratiquement annulé les effets de cette progression.

L'ensemble des terres arables et disponibles est de 6 millions de feddans (un feddan = 1,038 acres). L'extension de ce territoire a été lente, difficile et coûteuse. La présence sur ces terres d'une population sans cesse plus nombreuse a eu pour conséquence une intensification de la culture qui n'a pas, ailleurs au monde, son pareil. Des barrages, des pompes et un réseau très dense de canaux et de systèmes de drainage (25,000km de canaux en 1960), permettent l'irrigation permanente de toutes ces terres. La pratique rigoureuse d'un assolement rotatif, l'épandage en abondance d'engrais commerciaux et de pesticides et la patiente pratique d'un travail manuel non seulement permettent plusieurs récoltes par an mais encore autorisent des taux de productivité très élevés!

Près des trois quarts des revenus de l'agriculture proviennent des récoltes de coton et de céréales, le reste est fourni par les fruits, les légumineuses, le bétail et les produits laitiers. L'Égypte est devenue le troisième exportateur mondial de riz après les États-Unis et la Thaïlande. Mais, surtout, ce pays est le premier producteur du monde de coton long devant le Soudan et le Pérou. Au cours des dernières années, près de la moitié des exportations de coton ont été faites à destination de pays communistes en vertu de différents accords bilatéraux. La préférence de l'Égypte pour le commerce avec les pays occidentaux avec lesquels l'Égypte a une balance des paiements déficitaire a été altérée par plusieurs facteurs dont les restrictions américaines sur les importations de coton et des motifs d'ordre politique.

Le Grand barrage

La décision d'investir plus de 400 millions de livres égyptiennes dans le projet du Grand barrage (ces chiffres incluent les crédits soviétiques de 113 millions de livres égyptiennes et un prêt subséquent de 81 millions de livres pour les étapes suivantes), a été prise avec la perspective d'obtenir également de l'électricité bon marché pour l'industrie. On estimait à 234 millions de livres la contribution du barrage à l'économie égyptienne. Dès 1974, les revenus générés par le barrage avaient dépassé son coût de construction! Entamés en 1960, les travaux de construction ont été achevés en 1971 et le barrage a été inauguré en 1971.

Un secteur industriel

"Ne Plus Ultra"

Insurpassable -
Le Scotch
De Luxe
Dewar's
12 ans
d'âge

de pétrole pourraient relancer l'économie égyptienne

en voie de développement

Des données officielles sur l'emploi en 1969-1970 font état de la répartition suivante de la main d'œuvre: 916,000 personnes dans le secteur minier et l'industrie de transformation, 22,800 personnes dans le secteur de la production électrique et 387,000 personnes dans le domaine de la construction ce qui correspond à un total à 16% de la population active (alors que l'agriculture en emploie 48.9%).

Dans le secteur industriel, les manufactures de coton génèrent encore plus d'un tiers de la production globale.

Par ailleurs, dans un souci de diversification, le gouvernement étudie différentes offres d'implanta-

tion de compagnies étrangères dans les zones franches (notamment British Leyland, Honda et Massey-Fergusson).

Les besoins d'une industrie lourde et la volonté d'étendre le réseau électrique aux zones rurales d'ici 1982 soulignent la nécessité de produire davantage d'électricité que ne le fait le Grand barrage. À la suite d'un accord avec les États-Unis des recherches sont faites dans ce sens dans le domaine du nucléaire.

Production pétrolière "amputée"

La production de pétrole brut en 1974 a été de 150,000 barils par jour comparativement à 165,706 barils par jour en 1973 et 208,902 barils par jour en 1972. Les données de

1974 font abstraction des 80,000 barils produits quotidiennement dans les champs pétrolière du Sinai occupé par Israël!

Les principaux champs producteurs demeurent ceux de Morgan et July dans le golfe de Suez. Ils sont désormais renforcés par le nouveau champ de Ramadan. Tous trois sont exploités par la Gulf of Suez Petroleum Co, une compagnie mixte qui regroupe les intérêts de la compagnie d'Etat Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC) et ceux de la société Amoco des États-Unis.

Le champ Morgan avec une production journalière de 80,000 barils est bien loin au-dessous de son "sommel" de 1963 (360,000 barils)

mais le programme d'injection d'eau se poursuit et la production devrait être ramenée à 120,000 barils par jour dès cette année.

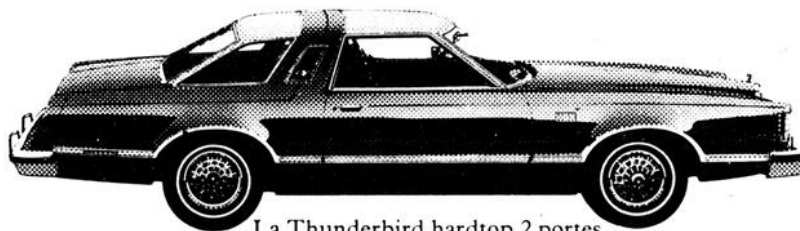
Au nord des champs de Morgan et July se situent dans le Sinai des champs pétrolières qui fournissaient à l'Égypte 60% de son pétrole avant leur occupation par les Israéliens à la suite de la guerre de juin 1967. Ces champs incluent Belayim et Abu Rudeis. La production de ces champs, désormais aux mains des Israéliens, a été estimée en 1974 à 80,000 barils par jour.

Les compagnies étrangères font la queue pour explorer le sous-sol égyptien. Entre mars 1973 et juin 1975, la EPGC a signé 27 accords d'exploration avec diverses com-

panies. Les Égyptiens croient que le désert de l'ouest contient un prolongement du champ géant de Lybie et l'intérêt manifesté par les compagnies étrangères par cette zone renforce leur confiance. Suez dispose de six raffineries. On étudie actuellement les possibilités d'implantation d'une raffinerie pour l'exportation, d'une capacité de production de 500,000 barils par jour, dans la zone franche d'Alexandrie.

Malgré tout cela, l'économie égyptienne demeure assez faible. Seuls un traité de paix définitif avec Israël ou la découverte de pétrole en très grande quantité pourraient modifier cette situation!

Comment tirer le maximum d'une location.



La Thunderbird hardtop 2 portes



La Continental Mark V

Servez-vous du système de location Ford chez la plupart des concessionnaires Ford et Mercury. On l'appelle le système parce qu'on vous fournit beaucoup plus que simplement des voitures ou des camions.

De la compétence

Des conseillers expérimentés vous aideront à conclure l'arrangement de location qui répond le mieux à vos besoins.

Du service

Le service vous sera assuré par les techniciens compétents de Ford à travers tout le Canada et les États-Unis.

Le moyen d'économiser

Parce que les concessionnaires Ford et Mercury possèdent leur propre source d'approvisionnement de voitures et de camions,

ils peuvent vous offrir les taux de location les plus bas qui soient.

Un bon choix

Vous pouvez choisir n'importe quels voitures ou camions compris dans la vaste gamme de produits Ford. A compter des petites voitures jusqu'aux voitures luxueuses. Des fourgonnettes et camionnettes jusqu'aux camions lourds.

De la qualité

N'oubliez pas! Le SYSTÈME DURAGARDE a été intégré à toutes les voitures Ford et Mercury 1977. Ce système comprend une garantie de 36 mois, sans frais et sans limite de millage, contre les perforations par la rouille. De plus, les véhicules de fabrication Ford ont été conçus de façon à exiger un minimum d'entretien, à des intervalles basés sur un nombre de milles

beaucoup plus grand. Ce qui vous permet de profiter de votre voiture plus longtemps sans voir votre concessionnaire aussi souvent.

A vous de choisir. La simple location d'une voiture chez les autres. Ou la location d'une voiture chez les concessionnaires Ford ou Mercury qui comprend un système: le système de location Ford.

Achat ou location d'une voiture? Selon vos besoins bien sûr!



LOCATION FORD



La qualité de la vie au travail par Robert Mathieu, M.Ps. psychologue industriel *

Le Comité d'étude de la salubrité dans l'industrie de l'amiante remettait récemment son rapport au ministre des richesses naturelles, monsieur Jean Cournoyer. Suite à l'étude des normes de sécurité en vigueur dans cette industrie, le Comité émettait, comme principale recommandation, la création d'une Régie provinciale de la santé au travail. Cette Régie aurait pour mission de concevoir, d'appliquer et d'évaluer des programmes de surveillance de la santé au travail, non seulement dans l'industrie de l'amiante mais dans toute l'industrie. Ce nouvel organisme, dont le rôle serait surtout d'ordre préventif et correctif, compléterait l'action de la Commission des Accidents du travail qui se préoccupe principalement d'évaluer, après le fait, le degré d'incapacité physique du travailleur.

Cette recommandation est importante à plus d'un titre. Non seulement reconnaît-elle la responsabilité gouvernementale en matière du contrôle et du maintien de la santé des travailleurs, mais encore, envisagée dans un contexte plus large, elle se fait le reflet du désir de plus en plus manifeste et ouvertement exprimé d'un rehaussement de la qualité de la vie au travail.

Bien que ce dernier concept ne soit pas nouveau en soi, son utilisation de plus en plus fréquente, aussi bien dans le milieu de travail que sur la scène politique, démontre clairement son importance croissante. Dans la période de bouleversements sociaux et économiques que nous vivons actuellement, l'amélioration de la qualité de la vie au tra-

vail canalise les aspirations de la majorité des travailleurs et traduit un nouvel ordre de valeurs de travail. Centré sur la recherche d'un bien-être aussi bien psychologique et physiologique qu'économique dans le travail, ce nouvel ordre de valeur s'efforce avant tout de rendre le climat de travail plus serein et plus gratifiant au plan psychologique.

Les moyens qui permettront d'atteindre une meilleure qualité de la vie au travail devront être intégrés dans une stratégie d'ensemble qui précèdera des priorités d'action. A cet effet, la création d'une Régie provinciale de la santé au travail, telle que proposée par le Comité Beaudry, nous semble essentielle et indispensable. Il est en effet primordial d'établir des normes de santé régissant le travail lorsqu'il est établi que ce dernier constitue une menace à plus ou moins long terme pour le travailleur.

Le contrôle physique de l'environnement de travail par l'établissement de normes de santé n'est toutefois pas suffisant. En effet, plusieurs études, dont celles que nous avons conduites auprès de milliers de travailleurs et cadres québécois, nous ont révélé que la santé peut tout aussi bien être mise en péril par ce qu'il est convenu d'appeler le stress du travail, ou stress professionnel. D'origine et d'intensité diverses, le stress professionnel affecte non seulement la santé physique mais également l'équilibre psychologique d'un pourcentage élevé de travailleurs québécois. Il s'étend à de nombreuses fonctions et touche sans distinction l'employé et le cadre.

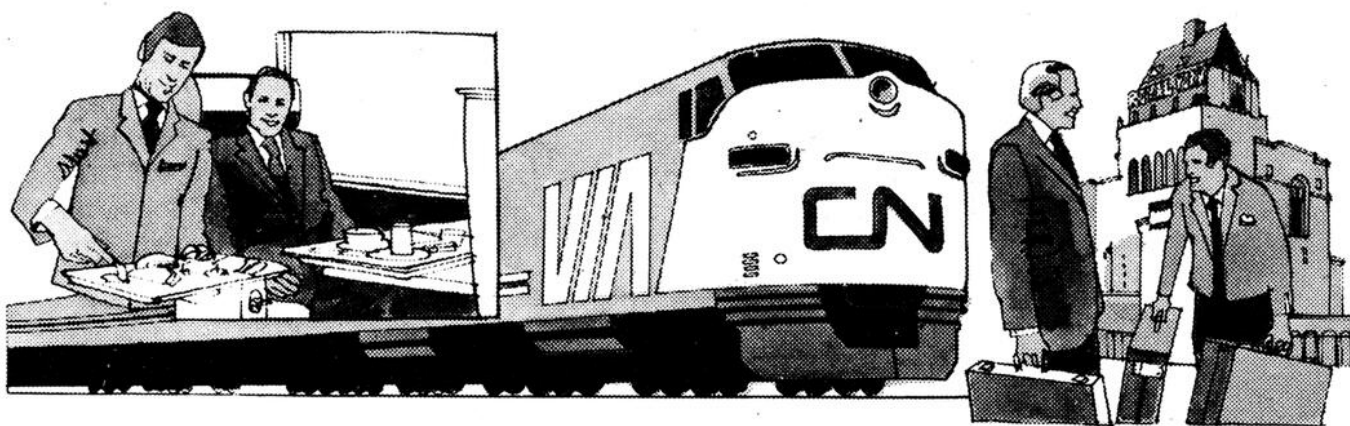
A titre d'exemple, une étude récente que nous avons conduite auprès de plus de 1500 travailleurs québécois a démontré que le stress originant du travail est la cause directe d'un éventail impressionnant de problèmes de santé tant physique que psychologique. Ces malaises ou maladies, d'origine nerveuse pour la plupart, sont variés: troubles gastriques, troubles cardio-vasculaires (précurseurs de la crise cardiaque), dépression nerveuse, insomnie, baisse de l'estime de soi et de l'acceptation de soi, ulcère, troubles du foie et autres. Compte tenu de l'importance du sujet, nous présenterons d'ailleurs dans une série d'articles subséquente le détail de ces recherches ainsi que des propositions concrètes visant à réduire et à contrôler le stress professionnel.

Aussi, nous croyons qu'une Régie provinciale de la santé au travail se doit, pour atteindre ses objectifs fondamentaux, d'élargir son action de façon à contrôler non seulement l'environnement physique du travail, mais également les éléments stressogènes du milieu de travail. Ce n'est qu'à cette condition que la qualité de la vie au travail pourra réellement être rehaussée.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que la qualité de la vie au travail est synonyme d'un bien-être physique et psychologique au travail. Elle doit être recherchée pour deux raisons, c'est-à-dire comme une fin en soi et comme le moyen de développer des organisations plus efficaces.

*M. Robert Mathieu est membre de la firme Pierre DuBois et Associés, psychologues-conseils.

VIA vous a promis du NEUF...



FORFAIT D'AFFAIRES POUR TORONTO À MOINS DE \$100

Ce forfait comprend:

L'aller-retour Montréal-Toronto en voiture club

Les repas dans le train

Une nuit à l'hôtel Royal York*, relié directement à la gare.

Tout ça, à \$99. Si deux personnes partagent la chambre, le prix est réduit à \$88 par personne.

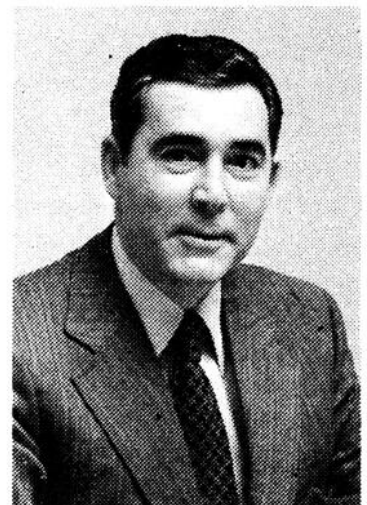
L'offre vaut dans tous les Turbo et tous les Rapido. Vous pouvez prendre le train à Dorval où le stationnement est gratuit. Moyennant ajustement, vous pouvez choisir un autre hôtel ou prolonger votre séjour.

Une excellente affaire...



No de permis: 75-01-50369

Northern Telecom
Limitée



M. JAMES G. STARK

La Northern Telecom Limitée annonce la nomination de M. James G. Stark, C.A., au poste de vice-président exécutif, finances.

M. Stark occupe le poste de vice-président principal, finances, depuis son entrée à la société, en 1974. Il est aussi administrateur de Nedco (1975) Limitée, filiale de distribution de Northern Telecom de Recherches Bell-Northern Limitée, filiale de recherches, ainsi que de la Compagnie des Industries Nevron Limitée, société à capital de risque.

Northern Telecom, autrefois Compagnie Northern Electric Limitée, est le premier fabricant canadien de matériel de télécommunications et le second en importance en Amérique du Nord.

Budget...

Suite de la page 1

que deux budgets supplémentaires ont été déposés au cours de l'année financière 1975-76: le budget (A) qui totalisait \$1,750,8 millions et le budget (B) qui se chiffrait à \$921,2 millions.

Le budget supplémentaire (B) est le deuxième qui soit déposé depuis le début de l'année financière. Le premier (le budget "A") ne proposait qu'une avance de \$5 millions à Loto-Canada Inc.

Les Affaires, lundi 15 novembre 1976

La formule ESOP

Des possibilités populaires aux USA qui méritent d'être explorées

La formule ESOP, forme d'actionnariat ouvrier et de capitalisme populaire, connaît depuis quelque temps une certaine popularité aux États-Unis. Dans son dernier bulletin d'information, le Conseil du Patronat du Québec analyse cette formule qui offre, d'une part à l'entreprise, des possibilités de financement et des avantages fiscaux, malheureusement souvent discriminatoires, que seul ombrent des éléments de risque, d'instabilité et de liquidité et, d'autre part aux employés, un régime supplémentaire de rente et un mécanisme de participation à la propriété et à la gestion de l'entreprise.

Le capitalisme populaire ne constitue pas une nouveauté mais les idées défendues aux États-Unis par Louis O. Kelso et le sénateur B. Long, en particulier, bénéficient actuellement d'un regain d'intérêt grâce aux avantages fiscaux qu'entraîne leur application. Dans cette veine entre la formule ESOP, Employee Stock Ownership Plan. Le C.P.Q. explique ainsi son fonctionnement. Une compagnie désireuse d'investir et à la recherche d'un financement crée un ESOP. Ce dernier emprunte par exemple \$1 million à la banque et achète, avec cet argent, des actions nouvellement émises de la compagnie. Le prêt est garanti par ces actions et endossé par la compagnie qui s'engage en outre à verser, chaque année, à l'ESOP, un montant suffisant pour rembourser le prêt. Lorsque la dette est entièrement effacée, les actions sont attribuées au compte individuel de chaque employé pour distribution au sommet de la retraite.

Cette formule comporte plusieurs avantages autant pour les entreprises que pour les employés. Pour les entreprises, et en particulier les PME pour qui les marchés financiers restent fermés, c'est une formule de financement intéressante aussi longtemps que le rendement sur les investissements dépasse le coût du capital qui, dans ce cas, peut être très faible. L'ESOP permet en effet à l'entreprise d'emprunter davantage et à meilleur marché car dans ce cas, le prêt (intérêt et capital) est remboursé avec des revenus avant impôt, alors que dans un financement conventionnel seuls les intérêts sont déductibles.

Cet avantage fiscal découle du fait que les contributions de l'entreprise à l'ESOP constituent un avantage marginal, déductible au même titre que, par exemple, les contributions aux fonds de pension. Ainsi, pour une entreprise imposée à 50%, il lui suffira de \$1 million de revenu au lieu de \$2 millions pour rembourser le prêt de \$1 million et elle épargnera \$500,000 d'impôt. Cette épargne d'impôt peut même être plus élevée si le gouvernement décide d'accorder des crédits fiscaux pour investissements nouveaux comme c'est le cas aux États-Unis. Sous l'influence du chairman du comité sénatorial sur les finances, M. Russel B. Long, la loi américaine a en effet accru de 10 à 11% le crédit fiscal pour investissement dont jouissent les compagnies, à condition que ce 1% additionnel soit utilisé pour payer les actions de la compagnie distribuées aux employés par l'entremise d'un ESOP. Ce 1% a même récemment été porté à 1,5% le 20 septembre 1976 lorsque les employés ont accepté d'investir eux-mêmes un

montant équivalent dans la compagnie.

Comme tous les programmes de participation, cette technique permet également d'espérer de meilleures relations de travail, moins d'absentéisme, une plus grande productivité et une stabilité accrue de la main-d'oeuvre. De plus, l'un des aspects non négligeable de ce programme est qu'il permet une redistribution non gouvernementale de la richesse nationale, redistribution qui tout en réalisant certains objectifs égalitaristes, fa-

vorise en même temps la croissance économique.

Pour les employés, c'est là une formule relativement peu dispendieuse de mise sur pied d'un régime supplémentaire de rente qui peut être, dans certains cas, le seul accessible et, dans d'autres cas, un complément non négligeable à d'autres programmes. C'est également un mécanisme facilement acceptable de participation progressive à la propriété et à la gestion de l'entreprise. Dans certaines circonstances, il peut s'agir de la seule

solution permettant d'assurer la survie d'une entreprise et le maintien des emplois.

Cependant, plusieurs critiques ont été adressées à l'encontre de ce programme. Les plus sérieuses se fondent sur le fait qu'il ne favorise pas une allocation optimale des ressources nationales, comme c'est d'ailleurs le cas de toutes les politiques fiscales discriminatoires. Les ESOP, dans le contexte fiscal actuel, n'intéressent que les compagnies réalisant déjà des profits substantiels et fortement capitali-

sées. Cette formule accorde donc un avantage fiscal aux industries et aux salariés qui sont déjà les plus favorisés.

Par ailleurs, un régime de retraite fondé sur un ESOP a le désavantage de lier l'employé à l'entreprise et d'asseoir sa stabilité financière sur un investissement unique qui pourrait toujours s'effondrer. Il faut aussi mentionner les dangers de dilution de la propriété et de la perte de contrôle de l'entreprise par les premiers ac-

Voir page 17: *Entreprise*

Aux États-Unis, tout est affaire de synchronisme

Au bon endroit au bon moment

Air Canada dessert les destinations américaines avec une ponctualité et une fréquence dignes des plus grandes compagnies aériennes. Il y a, par exemple, trois vols quotidiens sans escale vers Chicago. De plus, le service de réservations de vingt-quatre heures vous réservera sur-le-champ une voiture, une chambre d'hôtel et une place à bord d'un vol d'affaires.

L'art de bien voyager

Air Canada offre encore plus aux gens d'affaires: le plaisir de bien voyager, sous le signe de l'hospitalité et de la courtoisie. Pourquoi ne pas profiter des tarifs excursion ou de fin de semaine? Votre voyage d'affaires devient alors une aventure touristique, à prix réduit. Loisir bien mérité! Votre agent de voyage connaît tous les détails de ces tarifs excursion et de fin de semaine.

Dallas/ Fort Worth et Houston

- Un vol le matin, le samedi et le dimanche en 727
- Via Toronto, un vol tous les jours de la semaine

Chicago

- Trois vols quotidiens; tous sans escale: deux le matin dont un en 727 un l'après-midi en 727

Los Angeles

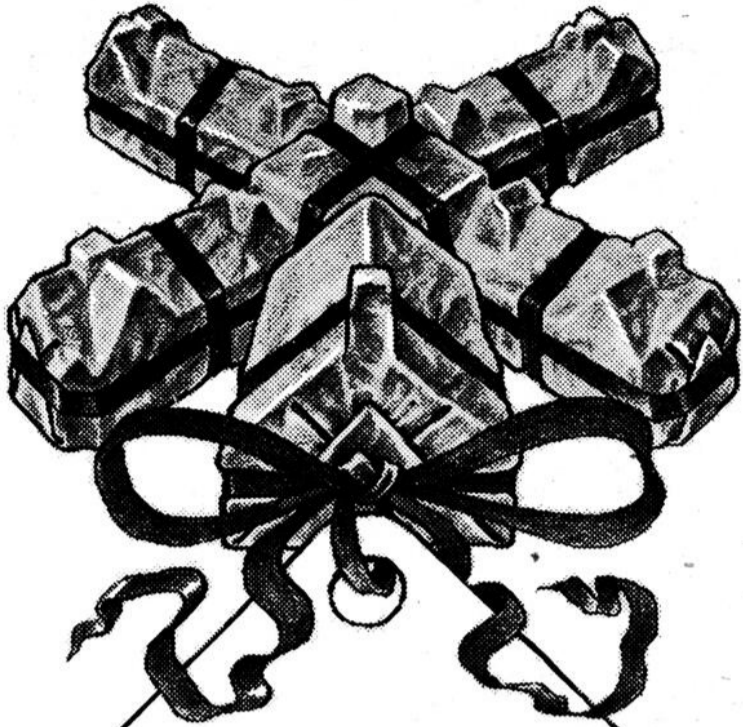
- Deux vols quotidiens en L1011 avec cinéma: un le matin et un l'après-midi

Horaires en vigueur le 31 octobre 1976.

AIR CANADA



Ony va?
Ony va!



Un forfait économique et emballant

Réunions d'affaires \$26.75

par jour, par personne
deux personnes par chambre

Le meilleur de tout ça, c'est encore le Château Montebello.

Tout ce qu'il faut pour vos réunions d'affaires, nous vous l'offrons:
la vie facile dans le grand calme,
le sport dans l'air pur de notre forêt
de 105 milles carrés et un forfait économique qui s'applique aussi bien à 20 qu'à 120 personnes.

En plus,
vous savez à l'avance
ce que vous aurez à déboursier.

Le forfait comprend

Des salles de réunions tout équipées
Séjour dans notre fameux château de bois rond
(minimum requis de 10 chambres par groupe)

3 succulents repas par jour

2 pauses-café par jour

De nombreux sports pour la détente

(taxes et pourboires non compris)

Pour des réunions où se mêlent l'utile et l'agréable,
venez chez nous dans la grande nature.

Montebello, c'est seulement
à 80 milles à l'ouest de Montréal.
Écrivez-nous ou téléphonez-nous.

Nous vous attendons.

(L'offre vaut du 15 nov. au 19 déc. 1976)

861-6811 locale 370

CP Hôtels

Le Château Montebello

Montebello, Québec JOV 1L0
(819) 423-6341

Pour une réduction des écarts

Même si la convention collective est devenue le principal moyen d'établir des normes de travail au Canada, il sera sans doute nécessaire d'apporter des changements dans la législation relative aux normes de travail et dans les organismes chargés de l'appliquer afin d'améliorer les conditions de travail et de réduire ainsi l'écart qui existe à l'heure actuelle entre les travailleurs syndiqués et non syndiqués. C'est une des principales observations auxquelles se livre M. Paul Malles dans une étude publiée dernièrement sous les auspices du Conseil économique du Canada.

Cette étude, "Normes du travail au Canada dans les lois, les conventions et en pratique," constitue la première tentative réelle pour rattacher à la convention collective l'évolution de la législation canadienne en matière de normes du travail, et déterminer les effets de ces normes sur les conditions de travail. Par leurs interventions législatives, les différents niveaux de gouvernement ont contribué à faire évoluer un certain nombre de normes minimales s'appliquant aux conditions de travail. Bien que ces normes diffèrent selon qu'il s'agit de législation fédérale ou provinciale, elles s'appliquent néanmoins à tous les travailleurs qu'ils soient syndiqués ou non. La négociation collective a cependant montré qu'à la longue, elle pouvait mieux s'adapter aux besoins particuliers de certains groupes d'employés. C'est pourquoi elle a souvent été la première à améliorer les conditions d'emploi.

Ainsi, bien que la plupart des dis-

positions législatives prescrivent maintenant au moins huit jours fériés payés, la négociation collective a de fait amélioré ces conditions par rapport à la loi elle-même. En 1973, la plupart des travailleurs bénéficiaient d'au moins neuf jours de congés rémunérés, soit 79% pour les employés hors-bureau et 91% pour les employés de bureau. Selon M. Malles, la tendance évolue vers une moyenne d'une "longue fin de semaine" par mois.

De plus, l'auteur fait remarquer que, jusqu'à une date récente, les syndicats étaient surtout préoccupés par les questions de sécurité d'emploi. Contrairement à leurs homologues européens, ils ne s'intéressaient guère à certains domaines, telles que les communications entre ouvriers et patrons, la participation des travailleurs à la gestion des entreprises et la valorisation des "postes de travail" par des changements dans l'organisation du travail, et dans la conception des tâches. Ils concentraient plutôt leurs efforts sur le droit syndical et la sécurité des employés, et cherchaient à améliorer leurs avantages sociaux tels que les régimes d'assurance-maladie et d'assistance sociale, ainsi que les congés payés.

Toutefois, si répandue qu'elle soit, la négociation collective ne s'applique pas à la majorité des travailleurs. La base des données est incertaine mais il semble peu probable que pour la population active salariée dans son ensemble, le champ d'application dépasse plus de 40 à 45%. Les ouvriers agricoles et les aides domestiques, notamment, ne sont pas couverts et ne

l'ont jamais été. En outre, ils ont jusqu'ici échappé à la protection de la loi, bien que les choses semblent vouloir changer. Une telle tendance se manifeste en effet chez les travailleurs professionnels. Ces dernières années, un nombre de plus en plus grand se sont organisés en vue de protéger leurs intérêts. Certains d'entre eux, comme les enseignants, ont créé "des syndicats professionnels" qui partagent les préoccupations de base de tous les autres employés, entre autres l'emploi et la sécurité d'emploi, tandis que d'autres, comme les avocats, se regroupent dans des associations professionnelles qui exercent un contrôle direct ou indirect sur le droit de pratique en dressant des barrières en matière d'emploi, en relevant le niveau de scolarité requis, ou en réclamant le droit exclusif à légiférer sur la profession, quand ils ne conjuguent pas ensemble ces deux recours.

Étant donné la situation actuelle tant sur le plan juridique que sur celui de l'organisation syndicale, l'auteur estime que le pourcentage des travailleurs couverts par une convention collective n'augmentera plus beaucoup. Il existe des obstacles juridiques à la formation de syndicats, de même qu'une certaine résistance de la part des employeurs. En outre, on trouve la plupart des travailleurs non syndiqués dans le secteur des services et, sauf le cas des fonctionnaires, il est difficile de les syndicaliser et de leur offrir divers services parce qu'ils sont géographiquement très dispersés et travaillent dans de très nombreuses petites entreprises.

LA SAAB EST NÉE À 500 MILLES DU CERCLE ARCTIQUE.

VOILÀ POURQUOI ELLE N'A PAS PEUR DES HIVERS CANADIENS.

En suède, ce n'est pas un luxe d'avoir une voiture avec traction avant, un siège chauffant pour le conducteur et des pneus radiaux... c'est un nécessité.

Si la SAAB est adaptée au climat sub-arctique, c'est évident qu'elle est à l'aise partout... même ici.



FAITES L'ESSAI D'UNE SAAB TRÈS BIENTÔT.
LES DERNIÈRES SAAB 1976 DISPARAISSENT VITE... ÇA SE COMPREND.
LA SAAB FAIT 0-60 EN 9,5 SEC.

SAAB

IMPORTATEUR ET DISTRIBUTEUR CANADIEN

Scancar Ltd
860 Progress Avenue
Scarborough, (Ontario)
(416) 438-9704

et une amélioration des normes de travail au Canada

Ces employés doivent donc s'en remettre à l'efficacité avec laquelle les normes du travail imposées par les règlements statutaires sont appliquées. L'objectif premier de la loi est donc de réduire l'écart existant dans les salaires et les conditions de travail entre les travailleurs syndiqués et ceux qui ne le sont pas.

Pour faciliter ce processus, il serait peut-être possible, selon M. Malles, de mettre en oeuvre une

politique "d'extention des conventions collectives" un peu à la façon du système des décrets au Québec et des diverses lois sur les normes industrielles. Dans un tel système, les avantages dont jouirait un syndicat en matière de salaires moyens et de conditions de travail pourraient être élargis aux travailleurs non syndiqués dans l'industrie ou le secteur correspondant, sous réserve des normes minimales légales. Même si l'expé-

rience du Québec a montré certaines faiblesses, des modifications pourraient permettre de surmonter ces difficultés.

Cependant, une partie de la population active continuerait d'être régie par des dispositions législatives. C'est pourquoi l'auteur préconise une meilleure protection statutaire contre le renvoi arbitraire. De la même façon, il recommande que l'on s'efforce d'appliquer plus efficacement les normes du travail en

ayant recours, par exemple, à des tribunaux qui statueraient sur les griefs. Il fait également remarquer que la plupart des plaintes portent sur le non-paiement de salaires et s'adressent le plus souvent à des employeurs qui s'avèrent insolubles ou difficiles à localiser. Si les gouvernements se font une obligation de prendre en considération de telles revendications, alors les plaignants éviteront ainsi la période d'attente souvent longue qui

est nécessaire aux agences de perception pour retrouver les employeurs et percevoir les salaires dus. De tels changements pourraient faire de la législation gouvernementale un moyen plus efficace d'améliorer les normes qui s'appliquent à l'emploi.

Au moment où il rédigeait cette étude, qui a constitué parmi d'autres l'une des bases analyti-

Voir page 17: Social-Travail

...Quand j'étais petit, je n'étais pas grand...

Si j'avais su! Aujourd'hui, vous savez. Pour grandir, c'est souvent pas les idées qui manquent; si c'est l'argent, notre programme d'assistance financière à l'industrie manufacturière peut peut-être vous donner les moyens qui vous manquent. Il vous suffit d'élaborer un projet d'expansion, et de nous en parler.

Bâtissons ensemble

LA-15-11-76

Veuillez me faire parvenir de la documentation sur votre programme de subventions à l'industrie manufacturière.

Nom _____ Titre _____

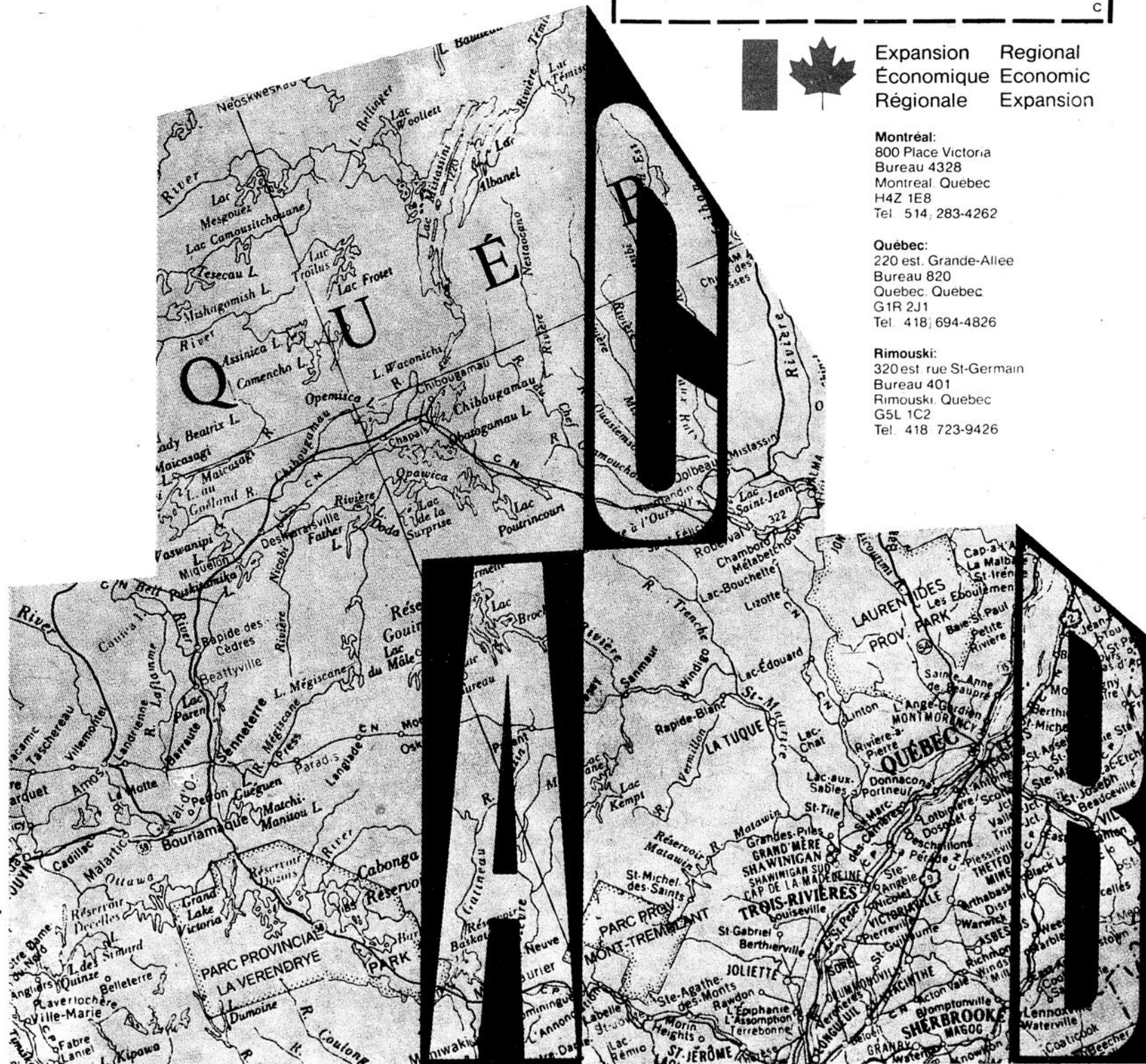
Nom de la compagnie _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Nature de l'entreprise projetée _____

Remplissez ce coupon, et faites-le parvenir à l'une de ces adresses.



Expansion Regional
Économique Economic
Régionale Expansion

Montréal:
800 Place Victoria
Bureau 4328
Montréal, Québec
H4Z 1E8
Tel. 514, 283-4262

Québec:
220 est. Grande-Allée
Bureau 820
Québec, Québec
G1R 2J1
Tel. 418, 694-4826

Rimouski:
320 est. rue St-Germain
Bureau 401
Rimouski, Québec
G5L 1C2
Tel. 418 723-9426

Campagne électorale et problèmes économiques

Suite de la page 6

Inflation, poussée en avant de la socialisation des coûts et propension à s'affirmer dans l'exercice du pouvoir constituent les trois moteurs responsables des écarts qui surprennent les journalistes. Une chose est certaine: le ministre des Finances n'était guère surpris. C'est un fait bien connu et une tradition: il convient toujours de surestimer les recettes et de sous-estimer les dépenses.

Les Jeux

Les conséquences financières et inflationnistes du projet des Jeux olympiques constituent sans doute la meilleure illustration de cette vieille querelle qui a trait aux motivations des administrateurs des secteurs privé et public. Pour une école de pensée, les entreprises privées auraient pour objet de rechercher le maximum de profit et d'efficacité tandis que les gestionnaires du secteur public ne seraient que des vaniteux qui se serviraient de leur puissance politique pour maximiser leur prestige, le nombre de leurs subalternes, la dimension de leurs responsabilités. Pour d'autres, la recherche de la gloire et du prestige ne sont pas uniquement la marque des gestionnaires publics et des hommes politiques; peu de chefs d'entreprise restent indifférents au plaisir que confère la défaite d'un concurrent ou la décoration intérieure prestigieuse du bureau chef. L'intérêt d'un élargissement d'un tel débat mis à part, on admettra volontiers que les règles du jeu sont beaucoup plus strictes dans le secteur privé que dans le secteur public. Les gestionnaires du secteur privé n'ont pas la possibilité de financer leurs erreurs ou leurs déficits en décrétant des hausses d'impôt et la concurrence met rapidement fin aux efforts valeureux mais infructueux comme en témoigne, par exemple, l'interminable succession des présidents chez Mac Millan Bloedel au cours des dernières années. Même si le processus démocratique constitue également un mécanisme de rejet et de sélection, il n'offre pas les mêmes garanties sur le plan de l'efficacité non seulement parce que l'électorat est moins informé que le milieu des affaires mais aussi parce que les forces du marché et la concurrence tendent à discipliner les ambitions.

Ce n'est pas une exagération de dire que la magnificence et le coût du projet des Jeux sont une conséquence presque inévitable des forces qui animent les gestionnaires du secteur public. Ce projet d'envergure internationale constituait une occasion de rêve pour ceux qui, aux frais d'un public mal informé, pouvaient associer leurs noms à un projet grandiose. Ici encore, on a l'impression que ce que l'on a appelé le "scandale des jeux" est moins une conséquence de l'administration provinciale actuelle que d'un mal beaucoup plus profond et épidémique auquel les hommes publics ne peuvent se soustraire sans renoncer à leur raison d'être.

Conclusion

Il n'est pas nécessaire d'expliquer l'exode d'Ottawa vers Québec en cherchant à démontrer que le gouvernement du Québec a besoin d'un renforcement. En fait, cette idée est absurde puisque les 100 députés du gouvernement lui confèrent une force aussi "redoutable" qu'embarrassante. Une explication beaucoup plus simple consiste à penser que le pôle d'attraction que constitue en apparence Québec traduit davantage la croyance en une défaite inévitable des libéraux lors de la prochaine élection fédérale et le désir de sécurité que la tentative pernicieuse d'imiter les Grecs qui avaient fait pénétrer un cheval de bois dans la ville de Troie.

L'agriculture canadienne a réalisé

La production agricole a — au cours de l'année 1976 — enregistré une progression notable dans de nombreux pays du Globe. Le Canada n'a vraisemblablement pas échappé à ce mouvement général de la conjoncture qui a été, somme toute, bénéfique pour les consommateurs du fait que le prix de certaines denrées de base a dû, par la force des choses, accusé une tendance à la baisse.

En effet, s'il faut se fier aux données présentées dans une étude publiée dans l'édition de novembre de la Revue des Affaires de la Banque de Montréal, force est de constater qu'une remise en ordre est en train de s'opérer au sein de l'économie canadienne. Intitulée "Les silos seront pleins", cette étude est pour le moins optimiste. La production de céréales, fait-elle observer, a atteint un niveau record au pays, la production de bétail et de volaille aurait connu une certaine augmentation; les coûts de production — en raison de la baisse des prix des céréales — se seraient améliorés de façon remarquable.

Seul le marasme que traverse l'industrie laitière a constitué la seule ombre au tableau brossé par les auteurs de cette étude. Compte tenu de la place occupée par l'agriculture dans l'évolution économique générale du pays, nous croyons utile de reproduire à l'intention de nos lecteurs de larges extraits de cette étude.

(...) Il semble que la récolte de céréales pour cette année (...) battra tous les records et les stocks quasi épuisés vont reprendre des niveaux plus normaux. Les prix de l'alimentation devraient continuer de baisser en raison de cette récolte record, ce qui serait une bonne nouvelle pour les consommateurs après (...) la flambée des prix qui a caractérisé la période 1972-1975.

La magnifique récolte de cette année est due à de bonnes conditions climatiques, tout comme les mauvaises récoltes des années 1970 étaient dues au mauvais temps.

La récolte canadienne

Dans les Prairies, comme dans beaucoup d'autres régions de production du monde, les conditions météorologiques ont été presque idéales en 1976. L'ensemencement a pu commencer de bonne heure car un printemps chaud et sec a permis de travailler très tôt dans les champs. Les pluies sont arrivées au moment opportun (...) pour apporter l'humidité nécessaire, et le temps chaud (...) a permis aux

cultures de se développer favorablement. (...)

La majeure partie de la récolte étant rentrée, on constate que la production canadienne de céréales a atteint un niveau record. La production totale de blé, soit 866 millions de boisseaux, dépasse de 5% le record précédent établi en 1966 et est supérieure de 38% à la bonne récolte de l'an dernier. Un accroissement de 17% des emblavures de blé est un important facteur de l'accroissement de la production par rapport à 1975, mais la production record est surtout due à des rendements plus élevés. Le blé a donné cette année 31,5 boisseaux à l'acre, un record, et pour la première fois depuis longtemps le ren-

dement de blé canadien est égal au rendement américain. En fait, le rendement 1976 est supérieur de 18% à celui de l'an dernier et de 30% à la moyenne 1965-1974.

Étant donné que la production mondiale de blé cette année atteindra également des niveaux records, on prévoit que les stocks mondiaux augmenteront d'environ 30%. Par la suite, le prix du blé a baissé régulièrement et sensiblement ces derniers temps. Au cours de la première semaine de juillet, la Commission canadienne du blé a proposé du blé — blé rouge de printemps de l'Ouest canadien No. 1 — à \$4,50 environ le boisseau, mais le prix était tombé à la mi-octobre à \$3,30.

FRANC PARLER

Sur l'approvisionnement pour les projets de construction

par
Bob
Weber



Directeur du service de l'approvisionnement de la Bechtel Canada Limited

L'approvisionnement implique tout le processus des achats, des contrats, de l'expédition, du transport et de l'inspection des produits à la réception. A partir de la réception, le "service d'approvisionnement sur chantier" s'occupe de l'acceptation des produits, de l'entreposage et des autres questions connexes.

L'approvisionnement n'est pas une simple question d'offre et de demande; c'est presque une science en soi. C'est pourquoi nous employons des spécialistes accrédités en administration et qui montrent des aptitudes en génie et en droit, aussi bien que des gens d'atelier qui comprennent le côté pratique de la production. Il nous faut des employés qui connaissent à fond les règlements de l'importation et de l'exportation aussi bien que les moyens de transport disponibles, que ce soit par air, par terre, par mer ou par chemin de fer sans oublier des choses aussi exceptionnelles que le transporteur de 200 pieds de longueur, spécialement conçu, en service à Churchill Falls.

On désigne, pour chaque projet important, un "directeur du service de l'approvisionnement du projet", relevant de notre service de gestion de projets. Ce directeur doit entretenir des relations constantes avec les employés du client. De fait, il arrive souvent que le représentant du client dirige le projet à partir de nos bureaux.

Des problèmes? Bien sûr, nous avons à surmonter quotidiennement le problème de trouver les produits appropriés dans les quantités requises, de les faire expédier au bon endroit, au bon moment. Mais d'une façon générale, nous devons faire face au grand problème que posent les hausses imprévisibles des coûts par suite de l'inflation. Ceci exige, de notre part, une vigilance et une recherche constantes, avec en plus du flair et un crayon bien aiguisé.

BECHTEL CANADA

Les bâtisseurs de l'industrie

RELOCALISEZ VOTRE ENTREPRISE SUR LES BORDS DU RICHELIEU



COMMUNIQUEZ AVEC
M. JEAN-MARC LAJOIE
COMMISSAIRE INDUSTRIEL
188 JACQUES-CARTIER
ST-JEAN, QUE.
TEL.: 347-2222 MTL: 658-4721

Demandez notre brochure publicitaire

d'extraordinaires performances en 1976

Si la baisse générale des prix est une bonne nouvelle pour les consommateurs, la vente de cette énorme récolte — alors que les stocks mondiaux sont en hausse — pourrait poser d'importants problèmes durant les prochains mois.

Bien sûr, ce n'est pas un problème nouveau pour le Canada. Les stocks de blé ont connu une croissance rapide au Canada vers la fin des années 60 alors que les récoltes étaient bonnes et que les ventes à l'exportation étaient en

baisse à la suite de la production accrue dans d'autres pays. Pour réduire ces énormes stocks, le gouvernement fédéral avait même lancé un programme de réduction des emblavures de blé (Programme LIFT).

Même s'il n'est guère probable que les stocks de blé atteignent comme dans le passé le milliard de boisseaux, ils pourraient fort bien doubler d'ici le début de la prochaine campagne et atteindre environ 600 millions de boisseaux, si les exportations baissent de 10%

par rapport au total de la campagne 1975-76, où les exportations de blé se sont élevées à 449 millions de boisseaux. Ce chiffre représentait une augmentation de 14% sur l'année précédente, où une forte augmentation des achats de l'U.R.S.S. (représentant 27% de toutes les exportations de blé canadien) avait plus que compensé une réduction des ventes à la Chine et au Royaume-Uni. Toutefois, cette année, en raison du succès de la récolte en U.R.S.S. et d'une récolte record en Chine — le plus grand

acheteur de blé canadien en moyenne depuis dix ans — on ne peut guère espérer un accroissement des exportations. La consommation intérieure de blé augmentera peut-être en raison de la baisse des prix, mais cette augmentation serait trop faible pour exercer une influence sur les stocks qui seront reportés au début de la prochaine campagne céréalière.

Quant aux autres principales grandes cultures, les excellentes conditions de croissance dans les provinces des Prairies ont partout

augmenté les rendements. Comme le montre le graphique, cinq des six principales céréales ont connu des rendements records et le rendement du lin est le deuxième en importance depuis le record de 1970.

La production de trois grandes céréales fourragères — l'avoine, l'orge et le seigle — a considérablement augmenté par rapport à l'an dernier et, pour les deux dernières céréales, par rapport à la moyenne de 1965-74. Dans le cas de l'orge, la production a, augmenté malgré une réduction de 2 1/2% des emblavures.

À la suite des excédents mondiaux de graines oléagineuses et d'huiles du printemps dernier qui ont entraîné une chute des prix, les ensemencements de colza et de lin ont considérablement diminué. Les emblavures de colza ont diminué de 54% et celles de lin de 38% par rapport à 1975. C'est pourquoi la production de ces deux oléagineux a fortement baissé cette année, malgré d'excellents rendements. (...)

La viande est en baisse.

La très bonne récolte de céréales a d'importantes incidences pour les éleveurs de bétail. Ils étaient ces derniers temps dans une situation difficile en raison du prix élevé des provendes, et les producteurs de bœuf avaient envoyé de nombreux animaux à l'abattoir pour réduire leurs troupeaux. (...)

Les troupeaux étant fortement réduits et le prix du bœuf aux environs de son point le plus bas des dernières années, on pourrait conclure que les prix vont se redresser. Toutefois, plusieurs facteurs indiquent que le prix du bœuf ne remontera pas avant un certain temps en 1977. Pour essayer de réduire leurs excédents, les producteurs continueront sans doute de mettre sur le marché de nombreux animaux ces prochains mois. De plus, la baisse du prix des provendes les amène à placer davantage de bêtes dans les parcs d'embouche au lieu de les laisser au pré. (...)

Cette année, de nombreuses bêtes ont été abattues, mais les stocks restent très élevés dans les principaux pays exportateurs. Par suite, les expéditions internationales de bœuf ont considérablement augmenté cette année. Par exemple, les importations de bœuf au Canada durant les neuf premiers mois de 1976 ont augmenté de 60% par rapport à la même période de l'an dernier.

Les prix du porc ont connu une chute brutale dans les 14 derniers mois, après avoir atteint un sommet en octobre 1975 lorsque les approvisionnements étaient faibles. Comme d'habitude, les prix élevés ont encouragé les producteurs à développer leur production. Au premier juillet de cette année, le nombre de porcs avait augmenté de 4% et le nombre de reproducteurs de 6%. De plus, le nombre de truies qui devaient mettre bas dans le second semestre de cette année était de 4% supérieur à celui de la période juillet-janvier de 1975. Les stocks sont encore plus élevés aux États-Unis et les exportations vers le Canada en 1976 ont déjà battu tous les records.

Ainsi, étant donné que les livraisons de porc continueront sans doute de se développer au moins durant le premier semestre de 1977, la tendance des prix restera

Voir page 22: Agriculture

Derrière chaque système CNCP pour la transmission des données, on retrouve un autre système CNCP.

Parce que deux précautions valent mieux qu'une.

Une solution de rechange instantanée qui assure la sécurité de fonctionnement.

En affaires, le double emploi est un terme négatif. Sauf dans le domaine de la transmission des données, CNCP double les principaux éléments de son service afin d'offrir à ses clients un rendement virtuellement sans faille.

Voies à micro-ondes jumelées.

Notre réseau à micro-ondes transcontinental, qui utilise la technique des fréquences diverses, transmet simultanément les données sur deux voies indépendantes. À chaque station de micro-ondes, un contrôleur-combinateur électronique choisit le meilleur signal pour le retransmettre. Ainsi, vos données sont doublement protégées contre les interruptions et les évanouissements du signal.

Le CD au secours du CA.

CNCP a pris des mesures extraordinaires pour protéger tout son réseau des pannes de courant.

Un groupe électrogène diesel, installé aux principaux maillons du réseau, prend la relève dès l'interruption du courant.

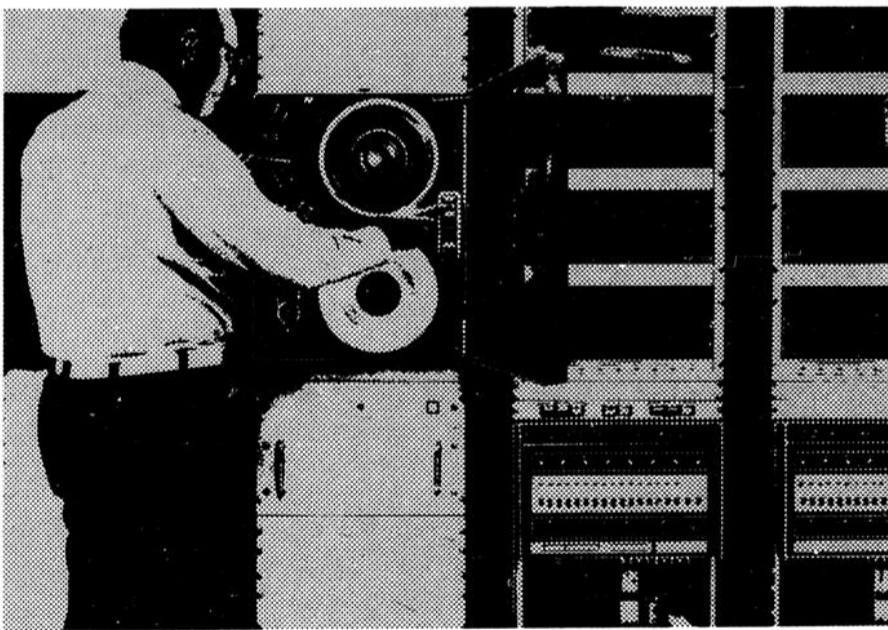
Ordinateurs de secours en fonction permanente.

Le centre de commutation des données de CNCP achemine des millions de messages par semaine. Il est doté d'ordinateurs de secours prêts à prendre le relais sans délai.

Les systèmes doublés ne sont qu'un aspect de la haute qualité des services de CNCP. Une marge de sécurité supplémentaire vous est également garantie par la prévérification, l'entretien, la

vérification, la régulation, le développement de méthodes de plus en plus perfectionnées ainsi que l'intérêt soutenu de CNCP pour son service de transmission des données.

Puisque vous comptez de plus en plus sur des données instantanées, cette marge de sécurité supplémentaire est un gage de succès dans vos opérations. Il y aurait encore beaucoup à dire au sujet de la qualité de notre service et de la fiabilité de notre réseau. Si cela vous intéresse, communiquez, par Téléx, par téléphone ou par lettre, avec le représentant local de CNCP.



A toute heure, en tout temps, comptez sur nous!

Télécommunications
CNCP

Le Canada pourrait adopter le modèle allemand de collaboration syndicale-patronale

Le commerce extérieur: Requis de dire quelle solution envisage-t-il pour remédier au déficit du Canada vis-à-vis les États-Unis pour les pièces d'automobiles, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien, répond que les relations entre le Canada et les États-Unis sur l'Accord canado-américain au sujet des automobiles constituent un problème extrêmement compliqué, même si l'accord a généralement bien fonctionné. Le ministre dit qu'il étudie actuellement la question, mais qu'il n'a pas encore trouvé de solutions magiques. L'industrie du textile et les mises à pied: Le ministre prévoit des mises à pied encore dans le domaine du textile. À une question posée par un député qui fait souligner au ministre la fréquence actuelle des mises à pied dans le domaine du textile et qui lui demandait s'il fait une évaluation de l'état de cette industrie pour déterminer combien d'emplois seront ainsi supprimés dans le textile dans les six prochains mois, M. Chrétien répond qu'il a déjà imposé des quotas en vue d'essayer de limiter le nombre des importations, "mais, dit-il, il y a toujours un délai entre le moment où certains quotas sont imposés et le moment où la situation se rétablit. Je dois comprendre, ajoute-t-il, qu'il y aura des mises à pied temporaires pour quelques mois, mais j'espère que les impositions de quotas que j'ai faites au cours des dernières semaines auront les effets attendus au cours des prochains mois. Cependant, je dois admettre qu'au cours des prochaines semaines, il y aura certaines mises à pied dans le domaine de l'industrie du textile. J'espère, toutefois, que la situation se rétablira un peu plus tard au cours de l'année". L'énergie: À propos des difficultés qui sévissent actuellement dans le domaine du pétrole lourd et plus particulièrement au secteur de Lloydminster, et à la suite d'une question venant d'un député qui voulait savoir si le contingentement de 25,000 barils par jour va être maintenu dans ce secteur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie dit ce qui suit: "... Je considère qu'il s'agit là d'une ressource très importante. J'ai grand espoir que les efforts de réflexion qui se poursuivent sur ce problème dans

mon ministère, dans l'industrie et aussi, je l'espère, à l'Office national de l'énergie, vont déboucher sur une solution. Je pense que le contingent de 25,000 barils par jour adopté par l'Office national de l'énergie pour le mois de cours constitue un pas dans la bonne voie. J'ai très bon espoir que dans l'étude de ce dossier, l'Office, qui examine actuellement comme vous le savez diverses solutions proposées par l'industrie, va songer à prendre d'autres mesu-

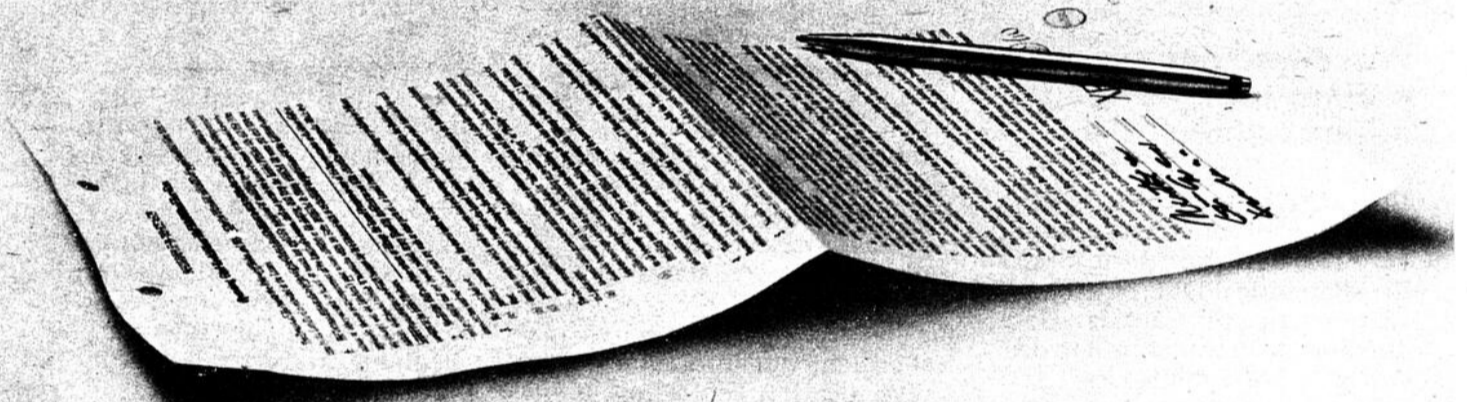
res susceptibles de contribuer à la solution d'un problème très difficile qui pose dans ce coin-là du pays." L'assurance chômage: Après une intervention du député Armand Caouette sur les délais d'attente, M. Jack Cullen, ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration a laissé sous-entendre que certains changements seront apportés en ce sens. Questions ouvrières et collaboration syndicale-patronale: Le modèle allemand de collaboration Syndicale-Patronale

pour arriver peut-être pas au même genre d'entente semblable... Évidemment, l'expérience tentée par mon prédécesseur au printemps de 1975, nous incite à ne pas être trop confiants mais nous bénéficierons tous si ce genre d'initiatives pouvait réussir. En Allemagne où un gouvernement social-démocrate a été élu par les syndicats, il existe des rapports étroits entre les syndicats et le gouvernement, chose

qui n'existe pas ici". La hausse des tarifs de Bell: À des inquiétudes manifestées par un député au sujet de la récente déclaration de hausse des tarifs de Bell, Mme Jeanne Sauvé, ministre des Communications, répond comme suit: "... je suis au courant de la demande de la compagnie de téléphone Bell Canada relativement à une augmentation de tarif fondée sur ses besoins d'investissement pour l'avenir. Je ferai, toutefois, remarquer...

Voir page 17: Échos

Une simple feuille de papier peut cacher bien des "embêtements".



Surtout si cette feuille de papier est un contrat, et surtout s'il s'agit d'un contrat de copiage en grosses quantités. On y retrouve tout simplement un trop grand nombre de facteurs variables.

Par exemple, il se peut que vous découvriez que le coût par copie n'est pas exprimé très clairement. Pour la plupart des contrats, il faut faire preuve de beaucoup d'adresse pour découvrir le coût de diverses quantités d'originaux et de copies. Car, voyez-vous, la plupart des appareils ne sont efficaces que pour des quantités précises,

Un rapide examen du contrat vous fera peut-être découvrir quelques indications floues au sujet des fournitures ou de l'entretien.

Bien sûr, une feuille de papier peut couvrir un tas de petits problèmes embêtants mais AM vous aide à vous débarrasser de tout ces embêtements... grands et petits. Le plan AM pour le copiage en grosses quantités est un contrat simple et direct basé sur la quantité d'originaux et le nombre de copies par mois. Il n'y a qu'un seul et unique coût pour chacun... et ce coût comprend tout. Il comprend absolument tout.

L'entretien, le service après-vente, l'installation et toutes les fournitures, sauf le papier... tout est compris. Chaque copie et chaque original sont calculés au compteur et facturés à un seul tarif de base. Vous n'avez plus besoin de faire des calculs multiples.

Le plan AM pour le copiage en grosses quantités est rendu possible grâce aux systèmes de copiage en grosses quantités AM qui sont les plus rapides, les plus efficaces et les moins coûteux qui soient... sans aucune exception.

AM vous rend la tâche plus facile.

ADDRESSOGRAPH MULTIGRAPH
DU CANADA LIMITEE

5850, CÔTE DE LIESSE RD., MONTRÉAL, QUÉBEC H4T 1B2

VICTORIA, VANCOUVER, CALGARY, LETHBRIDGE, EDMONTON, REGINA, SASKATOON, WINNIPEG, WINDSOR, THUNDER BAY, SUDBURY, LONDON, HAMILTON, TORONTO, OTTAWA, MONTRÉAL, QUÉBEC, MONCTON, HALIFAX, SAINT-JEAN

Crainces et incertitudes économiques

face au renouveau politique

Marchés des capitaux: Tant sur le marché canadien qu'à New York, le cours des actions a connu une baisse au cours des dernières semaines. Depuis l'élection de Jimmy Carter, les incertitudes liées à son accès à la Maison blanche continuent de peser sur la cote et nombre d'investisseurs préfèrent demeurer à l'écart du marché. Mais dans les milieux financiers on s'attend à ce que des données saines et vigoureuses finiront par se refléter sur des cours plus élevés au cours des mois prochains. Quant à l'économie canadienne, elle reste tributaire de ce qui se passe chez nos voisins du sud. Selon le dernier rapport de la maison Wood Gundy, les pétroles de l'Ouest ne se vendent pas bien, malgré l'annonce de profits supérieurs. La tendance saisonnière semble être favorable au secteur au cours des six prochains mois. Wood Gundy conseille d'investir dans des valeurs pétrolières aux cours actuels. Il se dit aussi convaincu que la production industrielle du monde occidental accusera une progression suffisante pour entraîner une augmentation graduelle du cours des métaux pendant les deux prochaines années, malgré les fluctuations plus importantes que prévu des derniers mois. Wood Gundy est persuadé que les bénéfices des sociétés connaîtront une augmentation spectaculaire au cours des prochains trimestres.

Marché monétaire On a pu assister au cours du mois dernier à une légère tendance à la baisse des taux d'intérêt à court terme. On estime que cela est dû à un fléchissement qui s'est manifesté dans la demande de fonds. La confiance un peu haussière de nombreux prêteurs et courtiers et l'attitude légèrement conciliante de la Banque du Canada y ont contribué. Mais la situation n'est pas encore tout à fait claire à brève échéance. Le marché des effets commerciaux et des billets de financement n'a accusé qu'une croissance de 6.4% depuis décembre 1975, alors que le taux annuel moyen composé de croissance était de 16.4% depuis le début de 1970. La non déclaration dans le discours du trône d'une politique purement interventionniste et l'annonce par le premier ministre que les mesures de contrôle anti-inflationnistes avant 1978 semblent redonner confiance aux investisseurs et accroître le capital d'investissement. En ce qui concerne les bons de trésor, on note qu'ils ont fait preuve d'une stabilité remarquable devant la baisse de taux des effets commerciaux. La banque du Canada n'a donné aucun signe qu'elle allait modifier sa position et la maison Wood Gundy estime qu'une baisse au début de 1977 serait peut-être prématurée. Wood Gundy conseille donc d'exercer de la prudence en ce qui concerne les taux d'intérêt à court terme.

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	↓	↓	↓	↑	↓
SERV PUB	141.44 - 2.14	141.00 - 0.44	139.32 - 1.68	138.65 - 0.67	138.78 - 0.13
BANQUES	241.72 - 2.45	238.34 - 3.38	237.64 - 0.70	237.38 - 0.26	236.86 - 0.52
PAPIERS	111.21 - 1.01	109.08 - 2.13	107.75 - 1.33	107.55 - 0.20	107.65 + 1.00
INDUSTRIELLES	175.16 - 2.74	173.75 - 1.41	172.70 - 1.05	175.53 + 2.83	172.57 - 0.69
TORONTO	↑	↓	↑	↓	↓
AURIFERES	294.02 + 19.15	295.85 + 1.83	308.87 + 13.02	300.11 - 8.76	305.76 + 5.65
METAUX	82.02 - 0.48	81.39 - 0.63	80.70 - 0.69	81.07 + 0.37	80.74 - 0.33
INDUSTRIELLES	176.04 - 2.52	174.49 - 1.55	173.13 - 1.36	173.30 + 0.17	172.98 - 0.32
PETROLE	208.95 - 1.95	207.47 - 1.48	206.12 - 1.35	205.03 - 1.09	203.47 - 1.56
NEW YORK	↓	↓	↓	↑	↓
DOW JONES	933.68 - 9.39	930.77 - 2.91	924.04 - 6.73	931.43 + 7.39	

ÉCHOS Impôt...

Suite de la page 16

que les organismes de réglementation existent pour examiner les revenus des sociétés exploitantes des services d'utilité publique. Ces organismes sont créés précisément pour protéger le consommateur contre des augmentations qui ne seraient pas justifiables, compte tenu du fait que ces sociétés se trouvent souvent dans des situations de monopole ou de quasi-monopole... Le CRTC est habilité à appliquer le programme de lutte contre l'inflation, et les critères que nous avons établis pour lutter contre l'inflation sont examinés par le CRTC en fonction des demandes qui lui sont faites. Ces organismes ont une certaine flexibilité compte tenu du fait que des sociétés comme Bell Canada ou d'autres ne sont pas toujours soumises aux lois normales du marché".

Suite de la page 1

personnes âgées et aux invalides de \$1,310 à \$1,420. De plus, l'exemption maximale pour les enfants de moins de 16 ans passera de \$390 à \$430 tandis que pour les adolescents de 16 ans et plus, l'exemption correspondante passera de \$720 à \$780.

Le redressement de 8.6 p. cent à l'égard de 1977 a été obtenu en divisant l'indice moyen des prix à la consommation pour la période de 12 mois se terminant en septembre 1976, par la moyenne correspondante pour la période des 12 mois précédents.

M. Macdonald a déclaré que le redressement d'indexation reflète

la situation tant d'avant que depuis l'instauration des contrôles, et a fait remarquer que le taux d'inflation a sensiblement diminué depuis le début du programme anti-inflation. Au cours des derniers mois, les augmentations annuelles moyennes de l'Indice des prix à la consommation ont été de près de 7 p. cent. Pour septembre, l'Indice n'a enregistré qu'une hausse de 6.5 p. cent par rapport à septembre 1975. D'après les statistiques, il semble certain que la hausse de l'IPC, d'octobre 1975 à octobre 1976, soit inférieure au taux visé de 8 p. cent.

Le ministère du Revenu national, Impôt, distribuera sous peu des tables de retenue fiscale tenant compte des modifications applicables à l'année d'imposition 1977.

Chômage...

Suite de la page 1

travers ces données fournies par Statistique Canada la situation économique du pays n'est nullement reluisante. Une action gouvernementale s'impose pour juguler la montée du chômage au pays et en ce sens la démarche du chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, n'était pas mal venue lorsqu'il a sollicité le tenue d'un débat d'urgence pour examiner le problème posé par un taux de chômage jugé par trop élevé, au pays. L'adoption d'un budget supplémentaire de \$594 millions pour l'exercice financier 1976-77, dont \$90.4 millions seront consacrés aux programmes de création d'emplois, semble s'inscrire dans le cadre de mesures destinées à résorber le phénomène.

servée à l'élite québécoise de gestion et sera diffusée par abonnements seulement. Son comité de rédaction est composé de onze professeurs d'universités et dirigé par M. Pierre Laurin, directeur de l'école des H.E.C. De plus, la revue Gestion a conclu une entente avec la Revue française de gestion, non seulement au niveau de la distribution mais aussi d'échanges d'articles d'auteurs.

"Pour nous, explique M. Laurin, un article de notre revue est un article qui répond aux plus hauts standards d'excellence." À ce titre, la revue Gestion traitera des problèmes relatifs aux entreprises qui désirent développer leurs opérations à l'échelon international, des problèmes posés par les fusions, du marketing, de la gestion des ressources humaines, des nouvelles méthodes de financement et de comptabilité-contrôle ainsi que des nouvelles techniques de production.

"Notre politique rédactionnelle, conclut M. Laurin, reflète une orientation, une préoccupation québécoise multinationale. Elle doit d'une part rapprocher les points de vue des secteurs privés et publics au sein des pays francophones et confronter, d'autre part, les conceptions des Européens et des Américains, avec une prédominance évidente et voulue pour le point de vue québécois."

Revue Gestion...

Suite de la page 3

de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises que le projet d'une revue commune dans le domaine de la gestion est né. Jusqu'à alors, la coopération franco-québécoise avait été limitée à des initiatives peu nombreuses et individuelles. D'un tirage de 8,000 exemplaires, au départ, la revue Gestion est ré-

Entreprise

Suite de la page 11

tionnaires. Enfin, l'avantage financier qu'obtient l'entreprise au moment de la mise sur pied d'un ESOP peut devenir un handicap sérieux au niveau de la liquidité si, au départ de plusieurs employés à la retraite, elle se voit dans l'obligation de racheter leurs actions.

Malgré toutes ces réserves, les ESOP connaissent actuellement une certaine popularité aux Etats-Unis. Pas moins de 250 entreprises opèrent avec un tel programme, parmi lesquelles le C.P.Q. mentionne la Mobil Oil, la Hallmark Cards, l'Atlantic Richfield... Finalement le C.P.Q. conclut en affirmant que pour les possibilités qu'elle offre, cette formule mérite donc d'être explorée.

Social-travail

Suite de la page 13

ques du rapport que le Conseil économique du Canada a consacré au marché du travail et intitulé "Des travailleurs et des emplois - Une étude du marché du travail au Canada". M. Paul Malles était économiste au Conseil. Depuis, il l'a quitté et il est maintenant expert-conseil à Ottawa.

Scotch / Avant



Cognac / Après

Importations Québec Inc. (514) 731-3919



Imasco Limitée

Avis est donné que les Administrateurs d'Imasco Limitée ont déclaré les dividendes suivants:

Dividende no 320

Actions ordinaires convertibles Classe A dividende trimestriel 35 cents par action

Actions ordinaires convertibles Classe B dividende trimestriel libéré d'impôt 29 3/4 cents par action

Les dividendes seront payés le 31 décembre 1976 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 novembre 1976.

Daté à Montréal, Québec, le 4 novembre 1976.

Par ordre du Conseil, le secrétaire, Norman J. Flynn.

Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES					1976					1976					1976									
Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas	clôt.	diff.		
(a)	.73	Abitibi	23500	\$10 1/2	10 1/4	- 1/8	13 3/4	8 3/4	10 1/2	- 1/4	13 3/4	8 3/4	10 1/2	- 1/4	13 3/4	8 3/4	10 1/2	- 1/4	13 3/4	8 3/4	10 1/2	- 1/4	13 3/4	8 3/4
(a)	.40	Alta Gas T	20600	\$13 1/2	12 3/4	- 1/2	14 1/2	11 3/4	13 1/2	- 1/4	14 1/2	11 3/4	13 1/2	- 1/4	14 1/2	11 3/4	13 1/2	- 1/4	14 1/2	11 3/4	13 1/2	- 1/4	14 1/2	11 3/4
(a)	.80	Alcan	36715	\$24 1/2	22 3/4	- 1/4	29 3/4	23 1/4	24 1/2	- 1/4	29 3/4	23 1/4	24 1/2	- 1/4	29 3/4	23 1/4	24 1/2	- 1/4	29 3/4	23 1/4	24 1/2	- 1/4	29 3/4	23 1/4
(a)	.30	Algoma St	789	\$22	21 3/4	- 1/4	28 1/2	21 1/4	22 1/2	- 1/4	28 1/2	21 1/4	22 1/2	- 1/4	28 1/2	21 1/4	22 1/2	- 1/4	28 1/2	21 1/4	22 1/2	- 1/4	28 1/2	21 1/4
(a)	.20	Aquitaine	4200	\$26 1/2	25 3/4	- 1/4	31 1/2	24 1/2	26 1/2	- 1/4	31 1/2	24 1/2	26 1/2	- 1/4	31 1/2	24 1/2	26 1/2	- 1/4	31 1/2	24 1/2	26 1/2	- 1/4	31 1/2	24 1/2
(a)	.06	Asbestos	26065	\$28 1/2	26 3/4	- 1/4	33 1/2	21 1/2	27 1/2	- 1/4	33 1/2	21 1/2	27 1/2	- 1/4	33 1/2	21 1/2	27 1/2	- 1/4	33 1/2	21 1/2	27 1/2	- 1/4	33 1/2	21 1/2
(a)	.40	Astral	500	\$8 1/2	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2
(a)	1.00	Atco a	100	\$12	12	- 1/8	16 1/2	12	12	- 1/8	16 1/2	12	12	- 1/8	16 1/2	12	12	- 1/8	16 1/2	12	12	- 1/8	16 1/2	12
(a)	1.72	Banister	300	\$8 3/4	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/8	11 1/2	8 1/2
(a)	1.08	Bank Mtl	16901	\$15 1/4	14 3/4	- 1/4	17 1/2	14 3/4	14 3/4	- 1/4	17 1/2	14 3/4	14 3/4	- 1/4	17 1/2	14 3/4	14 3/4	- 1/4	17 1/2	14 3/4	14 3/4	- 1/4	17 1/2	14 3/4
(a)	1.08	Bank NS	2881	\$4 3/4	4 1/2	- 1/4	5 1/2	4 1/2	4 1/2	- 1/4	5 1/2	4 1/2	4 1/2	- 1/4	5 1/2	4 1/2	4 1/2	- 1/4	5 1/2	4 1/2	4 1/2	- 1/4	5 1/2	4 1/2
(a)	1.08	Bank CN	4814	\$14	13 1/2	- 1/4	16 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/4	16 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/4	16 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/4	16 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/4	16 1/2	13 1/2
(a)	1.08	Bq Deprg	2295	\$19 1/2	18 1/2	- 1/4	22 1/2	18 1/2	18 1/2	- 1/4	22 1/2	18 1/2	18 1/2	- 1/4	22 1/2	18 1/2	18 1/2	- 1/4	22 1/2	18 1/2	18 1/2	- 1/4	22 1/2	18 1/2
(a)	1.00	Bell Canad	29467	\$49 3/4	47 3/4	- 1/4	51 1/2	43	48 1/4	- 1/2	51 1/2	43	48 1/4	- 1/2	51 1/2	43	48 1/4	- 1/2	51 1/2	43	48 1/4	- 1/2	51 1/2	43
(a)	1.00	Bell A pr	269	\$48	48	- 1/2	51	43 1/2	48	- 1/2	51	43 1/2	48	- 1/2	51	43 1/2	48	- 1/2	51	43 1/2	48	- 1/2	51	43 1/2
(a)	1.00	Bell B pr	260	\$48 1/4	48 1/4	- 1/8	51	44 1/2	48 1/4	- 1/8	51	44 1/2	48 1/4	- 1/8	51	44 1/2	48 1/4	- 1/8	51	44 1/2	48 1/4	- 1/8	51	44 1/2
(a)	1.00	Bell D pr	240	\$50 1/2	49 3/4	- 1/4	52 1/2	48 1/4	49 3/4	- 1/4	52 1/2	48 1/4	49 3/4	- 1/4	52 1/2	48 1/4	49 3/4	- 1/4	52 1/2	48 1/4	49 3/4	- 1/4	52 1/2	48 1/4
(a)	1.00	Bell E pr	2415	\$26 1/2	26 1/2	- 1/8	27 3/4	25 1/2	26 1/2	- 1/8	27 3/4	25 1/2	26 1/2	- 1/8	27 3/4	25 1/2	26 1/2	- 1/8	27 3/4	25 1/2	26 1/2	- 1/8	27 3/4	25 1/2
(a)	1.00	Bell F pr	5400	\$20 1/2	20 1/4	- 1/4	20 1/2	20	20 1/4	- 1/4	20 1/2	20	20 1/4	- 1/4	20 1/2	20	20 1/4	- 1/4	20 1/2	20	20 1/4	- 1/4	20 1/2	20
(a)	1.00	Bell RT u	83680	\$90	390	- 70	6 1/2	170	390	- 70	6 1/2	170	390	- 70	6 1/2	170	390	- 70	6 1/2	170	390	- 70	6 1/2	170
(a)	1.00	Bomb Mlw	1200	\$13 3/4	13 3/4	- 1/4	14 3/4	13	13 3/4	- 1/4	14 3/4	13	13 3/4	- 1/4	14 3/4	13	13 3/4	- 1/4	14 3/4	13	13 3/4	- 1/4	14 3/4	13
(a)	1.00	BP Can	2438	\$8	7 3/4	- 1/4	11 1/2	7 3/4	7 3/4	- 1/4	11 1/2	7 3/4	7 3/4	- 1/4	11 1/2	7 3/4	7 3/4	- 1/4	11 1/2	7 3/4	7 3/4	- 1/4	11 1/2	7 3/4
(a)	1.00	Brcan Pr d	6393	\$10 3/4	10	- 1/4	12 3/4	9 3/4	10	- 1/4	12 3/4	9 3/4	10	- 1/4	12 3/4	9 3/4	10	- 1/4	12 3/4	9 3/4	10	- 1/4	12 3/4	9 3/4
(a)	1.00	BCFP	3700	\$25 1/2	25	- 1/2	25 1/2	24	25	- 1/2	25 1/2	24	25	- 1/2	25 1/2	24	25	- 1/2	25 1/2	24	25	- 1/2	25 1/2	24
(a)	1.00	BC Phone	6200	\$23 1/4	22 1/4	- 1/2	24	16 1/4	22 1/4	- 1/2	24	16 1/4	22 1/4	- 1/2	24	16 1/4	22 1/4	- 1/2	24	16 1/4	22 1/4	- 1/2	24	16 1/4
(a)	1.00	BC T 10.	1080	\$12 3/4	12 3/4	- 1/4	13 1/2	10 1/2	12 3/4	- 1/4	13 1/2	10 1/2	12 3/4	- 1/4	13 1/2	10 1/2	12 3/4	- 1/4	13 1/2	10 1/2	12 3/4	- 1/4	13 1/2	10 1/2
(a)	2.54	B C T 10.	3050	\$27	26 1/2	- 1/4	27	26	26 1/2	- 1/4	27	26	26 1/2	- 1/4	27	26	26 1/2	- 1/4	27	26	26 1/2	- 1/4	27	26
(a)	2.00	Cadi Fwv	20000	\$9 3/4	9 3/4	- 1/4	11 3/4	9	9 3/4	- 1/4	11 3/4	9	9 3/4	- 1/4	11 3/4	9	9 3/4	- 1/4	11 3/4	9	9 3/4	- 1/4	11 3/4	9
(a)	2.00	Cal P a	20625	\$30 1/4	29 3/4	- 1/4	32 1/4	27 1/4	29 3/4	- 1/4	32 1/4	27 1/4	29 3/4	- 1/4	32 1/4	27 1/4	29 3/4	- 1/4	32 1/4	27 1/4	29 3/4	- 1/4	32 1/4	27 1/4
(a)	2.00	Camp a	100	\$40	430	+ 15	5 1/2	40 1/4	430	+ 15	5 1/2	40 1/4	430	+ 15	5 1/2	40 1/4	430	+ 15	5 1/2	40 1/4	430	+ 15	5 1/2	40 1/4
(a)	2.00	CCemL a	3026	\$9	8 3/4	- 1/4	11 1/2	8 1/2	8 3/4	- 1/4	11 1/2	8 1/2	8 3/4	- 1/4	11 1/2	8 1/2	8 3/4	- 1/4	11 1/2	8 1/2	8 3/4	- 1/4	11 1/2	8 1/2
(a)	2.00	CCemL b	200	\$99	99	- 1/4	100 3/4	95 3/4	99	- 1/4	100 3/4	95 3/4	99	- 1/4	100 3/4	95 3/4	99	- 1/4	100 3/4	95 3/4	99	- 1/4	100 3/4	95 3/4
(a)	2.00	CCemL c	100	\$19 1/2	19 1/2	+ 1 3/4	21	18 1/2	19 1/2	+ 1 3/4	21	18 1/2	19 1/2	+ 1 3/4	21	18 1/2	19 1/2	+ 1 3/4	21	18 1/2	19 1/2	+ 1 3/4	21	18 1/2
(a)	2.00	CCemL d	1000	\$18 1/4	18 1/4	- 1/4	23 1/2	18 1/4	18 1/4	- 1/4	23 1/2	18 1/4	18 1/4	- 1/4	23 1/2	18 1/4	18 1/4	- 1/4	23 1/2	18 1/4	18 1/4	- 1/4	23 1/2	18 1/4
(a)	2.00	CCemL e	800	\$15 3/4	15 1/4	- 1/4	19 3/4	15 1/4	15 1/4	- 1/4	19 3/4	15 1/4	15 1/4	- 1/4	19 3/4	15 1/4	15 1/4	- 1/4	19 3/4	15 1/4	15 1/4	- 1/4	19 3/4	15 1/4
(a)	2.00	CCemL f	500	\$8	8	- 1/4	28	8	8	- 1/4	28	8	8	- 1/4	28	8	8	- 1/4	28	8	8	- 1/4	28	8
(a)	2.00	CCemL g	311	\$38 3/4	38	- 1/4	39	33 3/4	38	- 1/4	39	33 3/4	38	- 1/4	39	33 3/4	38	- 1/4	39	33 3/4	38	- 1/4	39	33 3/4
(a)	2.00	CCemL h	125	\$15 1/2	15 1/2	- 1/4	18 1/2	12	15 1/2	- 1/4	18 1/2	12	15 1/2	- 1/4	18 1/2	12	15 1/2	- 1/4	18 1/2	12	15 1/2	- 1/4	18 1/2	12
(a)	2.00	CCemL i	300	\$16 1/2	16 1/2	- 1/4	200	16 1/2	16 1/2	- 1/4	200	16 1/2	16 1/2	- 1/4	200	16 1/2	16 1/2	- 1/4	200	16 1/2	16 1/2	- 1/4	200	16 1/2
(a)	2.00	CCemL j	17050	\$6 1/4	6 1/4	- 1/8	7 1/2	6 1/4	6 1/4	- 1/8	7 1/2	6 1/4	6 1/4	- 1/8	7 1/2	6 1/4	6 1/4	- 1/8	7 1/2	6 1/4	6 1/4	- 1/8	7 1/2	6 1/4
(a)	2.00	CCemL k	1800	\$6 3/4	6 3/4	- 1/8	10	6 3/4	6 3/4	- 1/8	10	6 3/4	6 3/4	- 1/8	10	6 3/4	6 3/4	- 1/8	10	6 3/4	6 3/4	- 1/8	10	6 3/4
(a)	2.00	CCemL l	4726	\$25 3/4	24 3/4	- 1/4	28 1/2	24 1/2	24 3/4	- 1/4	28 1/2	24 1/2	24 3/4	- 1/4	28 1/2	24 1/2	24 3/4	- 1/4	28 1/2	24 1/2	24 3/4	- 1/4	28 1/2	24 1/2
(a)	2.00	CCemL m	34460	\$19	18 1/2	- 1/4	25	18	18 1/2	- 1/4	25	18	18 1/2	- 1/4	25	18	18 1/2	- 1/4	25	18	18 1/2	- 1/4	25	18
(a)	2.00	CCemL n	2640	\$15	14 3/4	- 1/4	16 3/4	14 1/4	14 3/4	- 1/4	16 3/4	14 1/4	14 3/4	- 1/4	16 3/4	14 1/4	14 3/4	- 1/4	16 3/4	14 1/4	14 3/4	- 1/4	16 3/4	14 1/4
(a)	2.00	CCemL o	175	\$13 1/2	13 1/2	- 1/4	14 1/2	11 1/2	13 1/2	- 1/4	14 1/2	11 1/2	13 1/2	- 1/4	14 1/2	11 1/2	13 1/2	- 1/4	14 1/2	11 1/2	13 1/2	- 1/4	14 1/2	11 1/2

Table with multiple columns of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for 'Bomac A', 'Cop Fields', and 'Imp Oil B'.

Table with multiple columns of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for 'CC Yachts', 'MDS Health', and 'MAGNACOR'.

Table with multiple columns of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for 'MDS Health', 'MAGNACOR', and 'MAGNACOR'.

Table with multiple columns of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for 'HAMBRO C', 'HAMBRO C', and 'HAMBRO C'.

Table with multiple columns of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for 'HAMBRO C', 'HAMBRO C', and 'HAMBRO C'.

Sullivan A	13997	120	110	118	+3	179	110
Sunbrst E	10000	81/2	8	81/2	+1/2	19	71/2
Sundale O	500	16	16	16	+3	171/2	61/4
Superior A	100	162	162	162	-13	200	156
Superior E	858	55	55	55		65	42
Surpass C	1315	190	186	190	-7	230	170
Systems D	3227	225	200	210	+13	360	150

T a Z

Talcorp	1364	1111/2	1111/2	1111/2		1111/2	7
Tara	1700	151/2	15	15	-1	191/2	13
Teck Cor A	24340	495	470	480		51/2	360
Teck Cor B	22108	445	420	430	+5	5	280
Tele Cap A	1000	465	465	465	+5	5	480
Tele Cap B	1350	51/2	51/2	51/2	-1/4	61/2	480
Teledyne	3300	121/2	101/2	121/2	+2	17	8
Tex-Sol	1785	2241/2	241/2	241/2	-3/8	301/2	221/2
Texas Gulf	11580	5311/2	30	30	-1	361/2	281/2
Textmont	21300	91/2	81/2	81/2	-1	21	8
Texone	13000	6	5	5	-1/2	12	131/2
Thd CGInv	100	1141/2	141/2	141/2		151/2	41/2
Thom L	8100	-40	36	40	+5	53	18
Thom Ind	1200	571/2	71/2	71/2	-1/8	9	51/2
Thom N	16830	1111/2	1111/2	1111/2	+3/8	141/2	111/2
Thom N pr	2120	3371/2	371/2	371/2		39	331/2
Tombill	6000	44	42	42		75	42
Tone Craft	100	435	435	435		51/2	370
Toromont	5500	245	245	245		290	185

Tor Dm Bk	35584	\$191/2	181/2	181/2	-1/2	201/2	171/2
Tor Star B	4850	\$141/4	141/4	141/4	-3/8	181/2	14
Total Pet	7704	\$51/2	51/2	51/2	-3/8	8	5
Total P A P	2250	\$111/2	111/2	111/2	-1/8	16	111/4
Totl Pet w	4600	176	162	162	-18	340	160
Traders A	24195	\$14	131/2	131/2	-1/8	16	121/2
Traders B	855	\$13	121/2	13	+1/4	14	12
Trader A P	225	\$221/2	22	22		23	191/2
Trade 101/4 P	210	\$101/4	101/4	101/4		11	91/4
Trade 71/2 P	295	\$371/2	371/2	371/2	-1	381/2	341/2
Trader 69 w	700	360	340	340	-1/2	51/2	325
Tr C Glass	100	\$51/4	51/4	51/4	-3	7	470
Tr Can Res	33100	61	58	58	-3	82	52
Trns Mt A	49984	\$91/2	81/2	91/2	+1/8	121/4	81/4
Transair	2240	155	145	155	+10	200	140
TrCan PL	29551	\$121/2	121/2	121/2	-3/8	131/4	101/4
TrCan A pr	216	\$68	641/2	641/2		711/2	62
TrCan B pr	1450	\$32	311/2	32	+1/2	32	271/2
TrCan C pr	420	\$42	411/2	411/2	-3/4	43	351/2
TrCan D P	900	\$521/4	511/4	52	-1/2	54	511/4
Treco Inc	100	325	325	325		480	325
Trimac A	1500	\$51/2	51/4	51/4		81/2	430
Trin Chib	14000	8	61/2	8	+1	19	6
Trizec Crp	4300	\$111/4	101/4	111/4	-3/8	151/2	101/4
Trizec w	6000	20	19	19		40	15
Tundra	13500	9	9	9		22	6
Turbo R	14225	203	190	203	-1	210	130
UAP A	100	\$261/2	261/2	261/2	+1/2	261/2	24
Ulster Pet	6300	60	58	59	-3	94	37
Ultramir	2800	179	170	174	-6	420	165
Umican S	10600	241	240	240		275	120
Un Carbld	610	\$201/4	201/4	201/4		24	191/2
UGas A	46400	\$81/4	81/4	81/4	-3/8	91/8	71/2

UGas 6 pr	225	\$311/2	311/2	311/2		321/2	28
UGas 81/4	700	\$201/2	201/2	201/2	-1/8	21	181/2
Union Oil	4374	\$81/4	71/2	71/2	-1/8	131/4	71/2
U Asbesto	23635	\$80	365	375	+5	51/2	335
U Canso	15610	\$61/2	6	6	-1/2	81/2	51/4
U Corp B	669	\$121/2	12	12	-3/4	14	111/2
U Keno	3970	\$47/8	61/2	61/2		10	61/2
Un Reef P	2000	10	10	10	-2	16	9
U Siscoe	15535	\$61/2	6	6	+1/8	101/2	5
Un Tire A	200	135	135	135	+5	200	105
Un Wburn	100	381/2	381/2	381/2		84	36
Un Wstn OG	4000	36	36	36		91/2	370
Univr Gas	14133	38	37	37	+1/4	390	255
U Sections	120	350	350	350		143	90
Upp Can	8000	106	98	100	-5	143	90
VS Serv A	2000	380	360	380	-10	61/2	260
Van Der	19100	250	240	241	-9	425	240
Venpower	2300	35	35	35		55	25
Versatile	1980	\$131/2	131/2	131/2	-1/4	181/2	121/4
Versatill A	14890	\$131/4	131/4	131/4	-3/8	171/4	121/4
Vespar	9000	20	20	20		40	12
Vestgron	2400	\$131/2	12	12	-1	171/2	12
Vic G Tr	490	\$241/4	241/4	241/4	-1/4	261/2	221/2
Villcentre	1180	320	315	315	-10	390	300
Voyager P	16211	\$151/4	141/4	15	-1/2	16	91/4
Vulcan Ind	1600	\$151/4	15	151/4	+3/8	19	131/2
WCI Can	800	15	15	15		21	111/4
Wainoco O	700	450	450	450		450	215
Wajax A	3023	\$121/4	121/4	121/4	-1/8	15	111/2
Walk GW A	13159	\$291/4	281/4	29	-1/2	331/2	281/2
Warn Can	400	\$61/4	61/4	61/4		81/2	6
Weco Dev	500	350	350	350	-25	420	156
Weldwod	2800	\$111/4	111/4	111/4	-1/8	131/2	10

Wstburne	700	\$101/4	91/4	91/4	-1/4	131/4	71/2
Wburn wt	630	460	425	425	-50	8	350
Wcoast Pt	6880	\$17	61/2	61/2	-3/8	81/2	405
W Pet A P	4750	\$131/2	121/2	121/2	-11/8	181/4	121/4
Wcoast T	8907	\$251/2	25	251/2	-1/4	261/2	221/2
Wcoast 81/2 P	350	\$511/2	511/2	511/2		541/4	51
Wcoast w	9930	360	320	345	-20	400	175
Westeel	1800	\$13	121/2	121/2	-1/8	161/4	111/2
W Bcas A	370	110	91/4	91/4	-1/2	111/2	81/4
W Decalite	400	38	8	8	-1/4	81/4	495
West Mine	17550	\$51/2	485	485	-52	61/4	260
Wsupplis A	300	\$24	24	24	+1/2	271/2	22
Westfair	100	\$201/4	201/4	201/4	-1/8	23	201/2
Westfair P	125	\$141/2	141/2	141/2		131/2	141/2
Westfield	2300	121	120	120	-5	275	100
Westnhs	3450	221	191/2	21	+11/4	251/4	19
Westmill	6000	210	210	210	+10	300	200
Weston	12875	\$14	121/4	121/4	-3/8	181/2	121/4
Wstn Spr	215	\$61	61	61		64	601/2
White P A	115	176	16	16	-1/2	18	16
Whithorse	2840	171	160	160	-5	200	130
Whonok A	1680	\$71/2	71/2	71/2	-3/8	81/2	51/4
Wilco	14000	121/2	111/2	111/2	-11/2	29	10
Willroy	14285	103	100	100	+2	119	90
Windat	2250	21	21	21		9	3
Wix Corp	300	245	245	245	-25	300	230
Woodreef	60300	85	77	77	-8	105	55
Woodwd A	9410	\$161/4	161/4	161/4		221/4	16
Wr Harg	12696	95	90	95	+19	115	76
Y & R Prop	1500	\$61/2	61/2	61/2	+1/8	7	51/2
Yk Bear	11825	280	272	275	-3	340	202
Yukon C	12300	155	142	142	-12	202	106

ACF In	7	16	32	311/4	311/4	-1/4
ASALtd	669	2231/2	211/4	2171/8	2171/8	+3/8
AbbtLb	16	350	4731/2	471/4	4731/4	+1/4
Acme Clv	13	6	81/2	81/4	81/2	+1/8
Addrso	12	52	101/8	91/4	91/8
Airco	6	x237	263/4	243/4	26	-5/8
Alcan Al	54	175	241/4	231/8	241/4	+3/8
Allieg Cp	12	6	10	10	10	+1/8
Allg Lud	6	35	331/4	33	331/4
Allg Pw	8	164	2031/4	2031/8	2031/4	+1/8
Alln GP	5	20	1131/8	111/4	111/4	-1/8
AlldCh	8	134	351/4	341/2	351/8	+3/8
AllisCh	6	179	2371/2	23	2331/4	+3/8
A Hess	7	162	2431/2	2431/8	2431/8	-1/8
AAir Filt	8	14	1531/2	1531/2	151/2
Am Airl	6	147	1171/2	111/2	111/2	-1/8
ABrnd	9	79	411/4	4031/8	41	-1/4
ABC	15	495	3731/2	371/2	3731/2	+1/8
Am Can	7	105	3571/2	351/2	3531/2
A Cyan	9	155	2531/2	25	251/4	-1/8
Am EIP.06	9	553	231/2	2231/2	2271/2	-1/4
AHome	18	686	3031/4	301/4	3031/4	+1/4
Am Hos	20	238	32	311/4	3131/8	-1/8
Am Mot	6	438	4	31/2	31/2	-1/8
Am Stand	7	115	2671/2	261/2	2631/4	+1/8
Am TT	11	1832	6171/2	6071/2	6131/4	+1/2
Ampx Cp	10	57	631/2	61/2	631/2	+1/8
Anacon	108	120	261/4	251/8	26	-1/4
Apache	5	60	1431/2	1431/2	1431/2	-1/8
Apeco Cp	40	151/2	11/2	11/2	11/2	+1/8
Armco St	8	32	293/4	291/2	293/4	+1/4
Armst Ck	14	113	2971/2	291/2	291/2	-1/4
Arm Ru	3	13	1831/4	181/4	1831/4
Asarco	14	258	1531/4	1531/8	1531/4	-1/8
Atl Rich	11	899	5431/2	54	5431/2	-3/8
Avco Cp	2	695	1371/2	1231/4	1371/2	+7/8
AvonPd	16	828	4431/2	4331/2	44	-5/8
Babck W	7	36	3131/4	31	3131/4	+7/8
Baxt Trv	23	445	401/4	391/2	3931/2	-5/8
Beckmn	15	43	2331/2	231/4	2331/2	+1/2
Beech A	7	12	1931/2	1931/2	1931/2	+1/8
BelHow	7	26	1771/2	171/2	1771/2
BellCan	7	19	491/4	4871/2	491/4	+1/4
Bendix	8	151	401/2	3931/4	3931/4
Benfl Cp	5	80	231/2	231/2	231/4	-1/8
Beth Stl	7	333	351/2	3471/2	35	-3/4
Black D	16	692	1631/4	16	161/2	-5/8
Blis Laug	5	8	1471/2	1471/2	1471/2	-1/8
Block HR	11	112	20	1931/4	1971/2	+1/4
Boeing	11	679	4231/4	42	421/4	-1/4
Boise Cas	11	480	2931/2	2831/4	291/2	-1/4
Borden	9	130	311/2	3031/2	31	+1/8

SouthInd b	12	3	26 1/4	26 1/4	26 1/4	- 1/8
Sperry R	10	297	43 1/2	43	43 1/4
Squibb	13	448	30	29 3/4	29 3/4
St Brand	11	234	29 1/2	29 1/2	29 1/2	- 3/8
STOil Cal	7	550	33 3/8	33 1/2	33 3/4	- 1/4
STOil Ind	9	966	52 3/8	51 3/4	52 3/8	+ 3/8
Std Oil O	21	192	72	71	71 3/4	+1
Ster Drug	11	381	15 3/8	15 1/2	15 3/4
StwWar	7	12	31 3/4	31 3/8	31 1/2	- 1/2
Stud Wor	4	44	37 1/2	37	37 1/4	- 1/8
SunOil	6	183	41 1/8	40 3/8	41 1/8	+ 1/8
Sunbeam	9	61	22 1/2	22 1/8	22 3/8
SunshM	32	120	11 3/4	11 1/2	11 1/2	- 3/8
SuprOil	18	4	203	202	202	-2
TRE Cp	12	35	7 3/8	7 1/4	7 3/8
TRWin	8	481	31	30 1/2	31	- 1/8
Taft Brd	9	34	27 1/8	27 1/8	27 1/8

Tandy Cp	9	834	35 3/4	35 1/4	35 3/8	+ 3/8
Tchnclr	1	1	4 3/4	4 3/4	4 3/4	- 1/8
Tektrnx	16	62	58 1/2	58 1/4	58 1/2
Teldyn	6	473	63 3/8	60 1/4	61 1/2	-2 1/4
Telex Cp	9	90	2 3/8	2 1/4	2 1/4
Tenneco	8	386	32 1/8	31 3/8	32	- 1/8
Texaco	8	1533	25 3/4	25 3/8	25 3/8	- 3/8
TexGif	11	24	31	30 3/8	30 3/8	- 3/8
Textron	8	558	26	24 3/8	24 3/8	-1 1/2
Thiokol	6	15	16 1/4	16	16 1/8	+ 1/8
Timkn	9	107	50 1/4	50	50 1/8	+ 1/4
Tonka Cp	4	54	11	10 3/8	11	- 1/8
TWAir	23	123	11 1/4	10 3/4	10 3/4	- 1/2
Transm	8	268	12 1/2	12 3/8	12 3/8	- 1/8
Trnscon	6	15	8 3/8	8 3/8	8 3/8
Tranwy I	7	24	19 1/4	19	19 1/8	- 1/8
Tricon	72	20 1/8	19 3/4	20 1/8	20 1/8	+ 1/4

TwenCe	8	136	9 1/8	8 3/8	9 1/8	+ 3/8
UAL Inc	125	22 3/8	22 1/4	22 1/2	22 1/2	- 3/8
UOP	19	12 3/4	12 1/2	12 3/4	12 3/4	+ 1/8
UV Ind	4	107	32 3/8	31 1/2	32	- 1/8
Un Carb	8	666	57	55 3/8	56	-1
UnO Cal	7	268	50 3/8	50 3/8	50 3/4	- 1/8
Un Pacif	12	105	93 3/4	93	93
Unit Cp	33	9 3/8	9 3/8	9 1/2	9 1/2	- 1/4
UnFin Cal	6	61	11 3/8	11 1/4	11 1/4	- 1/8
Un Nuclr	10	110	29 3/8	29 3/8	29 3/4
USGyps	12	152	24 3/8	24 1/4	24 3/8
USSteel	8	1188	46 3/8	45 3/8	46 1/8	- 3/8
Unit Tech	7	226	34 3/8	34 3/8	34 3/4	- 1/8
Utah Int	13	196	63 1/4	62 3/8	62 3/8	- 1/8
Venice	5	4	3 3/4	3 3/4	3 3/4	- 1/8
Vetco Of	6	119	18 3/8	18 3/8	18 3/8	- 1/8
Vornado	4	22	5	4 3/8	5	+ 1/8

Wrn Com	7	1100	24 3/8	24 3/8	24 3/4
Warnlb	14	687	29 1/2	28 3/8	29	- 3/8
WUnion	10	118	18 1/8	17 3/8	18	- 1/8
Westg El	6	711	15 1/2	15 1/8	15 3/8	- 1/8
Wheel Fr	11	45	21 3/4	21 3/8	21 3/8	- 1/2
Wheel Pit	9	4	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Whit Cona	6	x94	23 3/4	23 1/2	23 3/4	+ 1/8
Winbago	17	106	5 1/4	5	5	- 1/8
Wolwth	6	299	23 3/8	23 1/8	23 1/4	- 1/4
Xerox Cp	13	661	57 3/4	56 3/4	57 1/4	- 3/8
Zenith R	13	122	27	26 1/8	26 1/4	- 3/4
Zurn Ind	8	27	12 1/8	11 3/4	11 3/4	- 1/4

Total sales: 15,550,000.

Resource and Development						
Aleta	z200	11	11	11		
And Mns	32500	26	19	24	+5	
Anglo Bo	10500	175	170	174	+1	
Aroden	500	20	20	20		
Balfour	3000	35	34	34	-1	
Barrier R	5500	55	53	53	-1	
Bath N	3000	59	58	59	+1	
Bll Mly	1000	11	11	11		
Blmorl	1500	62	61	61	-4	
Benpel	1000	50	50	50		
Bow Rvr	1000	21	21	21		
BX Dev	2300	130	130	130	-3	
Cd Natre	3000	370	370	370	-5	
Canwx	3000	4	4	4		
Carolin	1200	115	110	110	-5	
Casino	2000	17	15	15		
Castle	600	55	55	55		
Celico R	3000	17	17	17		
Charltn	11000	14	13	13		
Cheyen	12740	82	75	80	+5	
Chrmx	13500	11	11	11	-4	
Cima	z125	23	23	23		
Circle B	z250	10	10	10		
Clayme	3900	60	52	60	+5	
CCop	1000	100	100	100		
Colby	39000	69	65	67	+4	
Ciman B	200	5 1/4	5 1/4	5 1/4		
Colt Ltd	17500	29	27	28	+ 1/2	
Cmaplx	4500	22	18	18		
Comet	6000	43	43	43	+2	
Con Res	5300	56	55	55	-1	
C Bound	5000	15	15	15	-1	
Cns Klco	74500	32	29	30	+5	
Cons But	z125	3	3	3		
Con Trn	4500	30	28	28	-2	
Cop Ex	2000	10	10	10	-1	
Copr Lk	4500	13	12 1/2	12 1/2	+ 1/2	
Coralta	1000	29	29	29		
Cream	4500	11	10	10	-1	
Cree Lk	500	375	375	375		
Cube Re	3800	24	23	24		
Cutlass	4500	15	14	15		
Cyp Anv	100	8 3/4	8 3/4	8 3/4		
Cypres	7000	18	17 1/2	18		
Dankoe	2200	233	230	233	+3	
Davoil	2000	50	50	50		
Five Str	1000	3 1/2	3 1/2	3 1/2		
F St Jhn	1300	65	65	65		
Gbrltar	100	5 3/8	5 3/8	5 3/8		
Grando	3500	4	4	4		
Gr Prx A	125	135	135	135		
G N Pete	1000	17	17	17		
Gsa Res	200	114	114	114		
Henriet	15000	110	108	108		
Hi Lode	1000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	+ 1/2	
Hihawk	13000	15	15	15	+1	
H Merc	5500	15 1/2	15 1/2	15 1/2	- 1/2	
Holofi	55000	255	241	246	+6	
Initial	3060	22	22	22	+4	
Intgold	2000	14	14	14		
IHI Bmc	1500	55	52	55	+2	
KentE	2000	22	22	22		
Knobby	19100	62	50	50	-17	
Lmc Res	17500	39	36	38	+1	
Makao	2000	8	8	8		
Mark V	1500	85	85	85		
Mntry A	1500	4 1/2	4	4 1/2		
Mfn Stat	7500	46	46	46		
Nw Min	10500	26 1/2	25	25	-5	
N Privtr	3000	5	5	5		
New Pyr	3724	13 1/2	13	13	-1	
Nthair	17100	157	141	155	+6	
N Atlant	1000	15	15	15		
N Hartre	27000	8	8	8		
Nfrn egl	667	7	7	7		
Nuspar	6500	19	18 1/2	18 1/2		
Oxbow	8300	153	153	153		

Pcfc Rs	500	61	61	61		
P Acher	z375	11	11	11		
Parmnt	1500	5	5	5		
Pegsus	7500	40	37	37	-2	
QC Exp	7360	139	135	137	+2	
Rio Plat	3000	20	20	20	+1	
Robert	2500	13	13	13		
Rosmc	1000	10	10	10		
S Jcinto	59500	17	16	16	-1	
Saxton	600	20	20	20		
Seaforh	2000	20	20	20		
Sicintin	2000	10	10	10		
Silmil	23144	78	70	78	+6	
S Spring	2000	20	20	20		
S Stndrd	7900	85	82	84	+2	
Slocan	2500	20	18	18		
Sonc Ry	18500	21	20	21	+2	
Sproat	16000	15	15	15	+1	
Stall Lak	2000	40	37	40		
Stampd	1300	365	355	355	+15	
Tcoma	4400	9	9	9		
Thor Ex	1800	98	98	98	+3	
Thundr	45000	19	16	19		
Tornrn	6000	35	30	35		
Trc Res	12000	20	20	20		
Tyee	18500	64	61	63	+1	
UCbrge	1000	38	38	38		
Unt Chef	z150	14	14	14		
U Hrne	7600	110	105	105	-5	
UGold	3500	10	10	10		
Vestor	1500	39	38 1/2	38 1/2	- 1/2	
W Mines	100	490	490	490		

WRingH	z50	168	168	168		
Ykn Rev	2000	34	33	33		
INDUSTRIALS						
Al Ven P	100	170	170	170		
Ardi Ind	500	32	32	32		
BBCUn	365	114	13 3/4	13 3/4		
Bell	200	548	48	48		
BCTurf	100	425	425	425		
CP	300	15 3/8	15 3/8	15 3/8		
Comput	800	16	16	16		
Cor Ind	900	500	495	500		
GN Land	1000	73	73	73		
INat Gas	1100	9 1/4	9 1/8	9 1/8		
I Hydro	500	38	38	38		
Intrpub	150	315	315	315	-5	
Ionarc	2150	11	10	11		
Kaiser	700	13	13	13		
Keg Res	1000	81	81	81		
Madill	200	8 3/4	8 3/4	8 3/4		
Nwmrk	2000	39	39	39		
Potter	425	435	430	435		
Renn In	200	160	160	160	-5	
G Spring	2500	20	20	20	-4	
W Redek	100	200	200	200		
VANCOUVERCUREXCHANGE						
Aaron	2500	94	92	94	+2	
Abaca	7000	31	30	31		
Acplmo	2000	1 1/2	1 1/2	1 1/2		
Action	1000	2	2	2		
Arctic	1500	5 1/2	5 1/2	5 1/2		

Aurus	500	57	57	57		
Avinch	4600	254	250	254	+4	
Bch Gld	2500	13	13	13	+ 1/2	
Bermst	2000	7	7	7		
Befina	3000	39	39	39	-1	
BrRes	2000	17	17	17		
Brican	5000	25	25	25		
Brn Mns	2000	38	38	38		
Bur Gld	9500	20	16	16		
C T Exp	15500	126	110	125	+20	
Cadet	9000	4	4	4	- 1/2	
Cannon	4000	13 1/2	13			

Société Asbestos Limitée



Maurice-E. Taschereau

La Société Asbestos Limitée annonce l'élection de M. Maurice-E. Taschereau au poste de président et chef de la direction. M. Taschereau, qui assumera sa nouvelle fonction à partir du 17 novembre prochain, succédera à M. William W. Oughtred qui prend sa retraite après avoir occupé le poste au cours des neuf dernières années. Diplômé en génie minier, M. Taschereau occupait jusqu'à tout récemment le poste de président des Mines de cuivre Gaspé Limitée. Il est natif de Noranda (Québec).

Agriculture

Suite de la page 15

probablement à la baisse. Vu que les consommateurs tiennent généralement compte des différences de prix pour leurs achats de viande la consommation accrue de porc résultant de prix beaucoup plus faibles réduira la consommation de bœuf et, par conséquent, contribuera à maintenir le prix du bœuf au-dessous des niveaux auxquels il pourrait prétendre. Par exemple, l'an dernier où le prix du porc était relativement élevé par rapport à celui du bœuf, la consommation de bœuf par habitant a augmenté de 10% tandis que la consommation de porc baissait de 20%.

Situation de la volaille

Après avoir régulièrement augmenté durant les années 60 et jusqu'en 1973, la consommation de viande de volaille a décliné deux années de suite et était de 42 livres en 1975. En fait, la consommation l'an dernier était de 10% inférieure au sommet atteint en 1973. Le niveau des prix a certainement joué un rôle dans ce déclin. La viande de volaille a augmenté de 22,5% durant 1975 alors que le prix du bœuf restait stable. Les consommateurs ont été ainsi encouragés à remplacer la volaille par le bœuf dans leur alimentation. La production nationale de volaille a baissé de 13% en un an et est à son niveau le plus bas depuis six ans.

Cependant, depuis douze mois (jusqu'en septembre 1976), le prix de la volaille a baissé de 6 1/2%. La baisse du prix des provendes ayant apparemment entraîné une augmentation de la production. Par exemple, durant les neuf premiers mois de 1976, la production a augmenté de plus de 3% et vu que le prix des provendes restera sans doute à la baisse pendant quelque temps, les producteurs continueront probablement de développer leur production.

Marasme dans l'industrie laitière

Dans l'industrie laitière, qui est fortement réglementée, il n'y a guère d'espoir d'une baisse des prix. En fait, les offices de commercialisation du lait décréteront probablement de nouvelles augmentations dans les prochains mois, ce qui réduira sans doute la demande et ne fera qu'aggraver les problèmes actuels de production excédentaire.

L'industrie laitière n'a guère progressé depuis l'après-guerre, bien que la productivité ait considérablement augmenté. Le nombre de vaches laitières a diminué régulièrement depuis 1935. En même temps, en raison des prix plus élevés et, dans une certaine mesure, d'une évolution des préférences qui fait par exemple remplacer le beurre par la margarine, la consommation annuelle par habitant a régulièrement baissé. En 1975, chaque Canadien n'a plus consommé que 753 livres de produits laitiers, soit une baisse de 6% sur 1974 et de 28% sur 1950. En outre, il ne semble pas que l'on puisse espérer bientôt un retournement de la situation.

Au printemps de cette année, le gouvernement fédéral a annoncé une réduction de 15% des quotas de lait industriel pour la campagne laitière du 1er avril 1976 au 31 mars 1977, afin d'essayer d'éliminer les excédents et d'arrêter la croissance en spirale des subventions. Par exemple, de 1973 à 1975, les subventions fédérales directes aux producteurs de lait industriel ont doublé, atteignant \$260 millions, alors que la production augmentait de 5% tandis que la demande baissait, comme on l'a déjà mentionné. Toutefois, au milieu de la campagne actuelle, il est apparu que la production, bien que déjà inférieure à celle de l'an dernier, devrait être encore considérablement réduite si l'on voulait atteindre les objectifs. Plus tard, à la mi-octobre, craignant un approvisionnement insuffisant, le gouvernement fédéral a relevé les quotas de production. Au milieu de toute cette confusion, on peut se demander où va l'industrie laitière. Le système actuel entraîne certainement une forte baisse de la consommation en même temps que des prix de vente au détail du lait liquide qui sont parmi les plus élevés dans les principaux pays producteurs de lait. (...)

Suite de la page 5

Voilà une bonne orientation! Cependant, je crois que vous conviendrez avec moi qu'il incombe à l'électorat d'insister pour que toutes les bonnes intentions exposées dans le Livre blanc se traduisent par des actes.

Or, le premier pas vers cet objectif consistera à créer les conditions voulues pour obtenir la levée du contrôle des salaires et bénéfices.

Cela s'impose afin d'éviter de subir une nouvelle poussée inflationniste car rien n'est plus irrespectueux de la personne que l'inflation. Ce Livre blanc admet qu'à l'avenir, il faut restreindre les impôts, les dépenses et l'intervention gouvernementale.

CARTES D'AFFAIRES

à votre service:

LES PHOTOGRAPHES ASSOCIÉS

Jules Blouin André Larose Denis Garon

publicité
842-2345

portraitiste
849-1211

commercial
849-1211

3466, rue St-Denis, Montréal

Achetez directement et épargnez!

ASSURANCE GÉNÉRALE SERVICE SANS INTERMÉDIAIRE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

BELAIR

Siège social: 5455 St-André, Montréal, 273-5101

succursales: • Montréal • St-Laurent • Québec
• Cap de la Madeleine • Chicoutimi
• Rouyn-Noranda



Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas
un compte courant avec nous!

Association des Taxis Diamond Ltée
Appelez 273-1725



SYSTEME PROVINCIAL (MONTREAL) LTEE
C.P. 953, succursale postale A, Montréal, H3C 2H6
Tél: (514) 677-2981

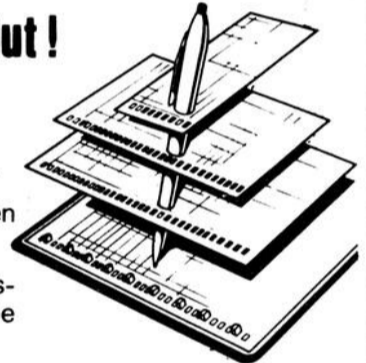
La planche de salut!

Le système S.P.M.
vous sauvera temps,
argent, désagréments.

Faites votre comptabilité en
trois fois moins de temps.

Éliminez les erreurs de transcriptions grâce au système
"Une écriture" de S.P.M.

• Système de paye • Comptes à payer • Comptes à recevoir



Il traite longuement des résultats inflationnistes découlant d'aspirations toujours plus élevées qui vont au-delà de la capacité de l'économie pour ce qui est de fournir les biens et les services exigés. Je crois que nous pouvons tous accepter l'idée que les causes qui sous-tendent l'inflation sont très complexes et que la solution consiste en grande partie à expliquer aux citoyens comment notre économie de marché fonctionne vraiment à leur avantage.

Toutefois, ce que je tiens à préciser ici, c'est que tout programme d'information publique expliquant ce fonctionnement ne peut réussir que partiellement à vaincre les aspirations inflationnistes. Ce qu'il faut véritablement, c'est que l'électorat appuie sans réserve les hommes politiques qui ont le courage de dire "Non" aux demandes inflationnistes. Seul cet appui permettra à ces derniers de modérer efficacement l'essor qu'ont pris les dépenses et l'intervention gouvernementales.

(...) Pour terminer, il me semble qu'il nous faut donner une nouvelle interprétation au refrain populaire: "Stop the world, I want to get off". (Stopper ce manège qu'est le monde; je veux en descendre).

En tant qu'individus, les Canadiens ont besoin d'un sens de participation, d'appartenance et de valeur en tant que personnes.

Peut-être disent-ils aux entreprises, aux syndicats et au gouvernement: "Stop the world; I want to

get on". (Stopper ce manège qu'est le monde; je veux y monter).

Les États-Unis...

Suite de la page 1

notamment pour conséquence de gonfler encore la facture pétrolière américaine déjà estimée pour cette année à 35 milliards de dollars, contre \$27 milliards en 1975.

Le fait est que les États-Unis importent actuellement plus de 40% du pétrole qu'ils consomment, alors qu'ils n'en achetaient que 29% en 1973. La consommation américaine de produits pétroliers est estimée actuellement à quelque 16.8 millions de barils par jour, et — selon l'industrie pétrolière USA — pour l'ensemble de 1976, elle devrait atteindre en moyenne 17 millions de barils par jour, puis passer à quelque 17.8 millions en 1977.

La relance de la production dans plusieurs secteurs gros consommateurs de pétrole, la baisse de la production pétrolière américaine elle-même, la nouvelle pénurie de gaz naturel qui se fait déjà sentir aux États-Unis et l'hiver qui s'annonce particulièrement rigoureux cette année, sont autant de raisons qui expliquent et la progression de la consommation américaine de produits pétroliers et son déficit croissant dans ce domaine.

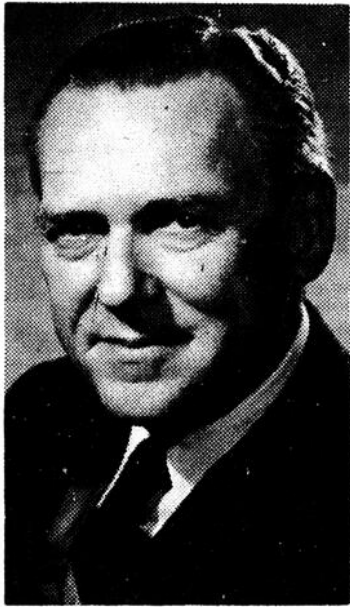
D'où les préoccupations de Washington et ses manœuvres visant à empêcher une nouvelle hausse du prix du brut.

Les Affaires, lundi 15 novembre 1976

Institute Members	Prudential Gr	Canadian	6.98
AGF Group	Growth 5.32	yHypotheq	4.27
Amer Grwth 4.33	Income 5.17	yInternatl	6.75
Cdn Gs Egy 12.32	Savings Invest Gr	yObligatns	5.09
Cdn Sec Gth 2.62	American 8.82	Quebec	3.50
Cdn Trusteed 4.53	Canadian 5.94	PEP	1.96
Corp Invest 5.14	Retirement 6.17	nySpec	4.21
Corp Inv Stk 4.58	Scotiafund Gr	Dixon, Krog	5.21
Gwth Equity 5.79	Scotiafund .86	yDomin Comp	6.26
Japan 8.13	Scotiafd Mtg 1.03	Dreyfus Group	
nMoney Mkt 10.00	United Bond Shr	yInc	11.67
Special 2.81	yRoyFund 5.69	yInternatl	12.90
All Canadian Gr	yRoyFnd Inc 5.04	nExecutv Can	5.65
Compound 5.56	United Group	nExecutv Intl	1.31
Dividend 5.75	yAccumu R 4.08	xFid Trend	20.60
Northern Egy 3.25	yAmerican 1.24	nHarvard	6.04
Revenue Gth 3.88	yCont Mortg 5.05	Heritage	1.76
Venture 3.06	yHorizon 1.97	Industrial Gr	
4000 3.83	ySecurity 4.62	Indust Amer	2.15
Calvin Bullock Gr	yVenture 2.38	Indust Div	5.96
Acrofund 1.12	yVenture Ret 4.06	Indust Eq	5.19
CIF 3.99		Indust Gth	15.79
CIag Inv Grp		Indust Inc	10.17
nyCo-opera 9.37		Indust Pens	21.02
nyLdmk GF 9.71		ITCO	4.67
Eaton Group		Keystone Gr	
Commwth 14.37		Cus K-2	5.03
Growth 9.06		Cus S-1	18.31
Income 4.57		Cus S-4	3.30
Internatnl 6.82		Polaris	3.00
Leverage 3.75		xLex Rsrch	14.72
Venture 3.30		xManhatn	2.58
Viking 4.79		Maritime Eq	2.42
Guardian Group		Marlborough	4.50
Enterprise .79		Natrusco	12.37
GIS Comp 8.28		NW Group	
GIS Income 2.53		Canadian	4.39
yGrwth Fnd 7.83		Equity	6.02
North Amer 3.14		Growth	4.71
Mutual Acu 5.19		xOne Wm St	13.91
Mutual Inc 4.23		xOppenhmr	6.10
Sec Income 9.46		Pemberton Gr	
World Eqty 5.38		nPacific Div	4.90
Investors Group		nPacific Inc	2.73
yGrowth 10.46		nPacific Res	2.40
yInternatnl 5.45		nPacific Ret	4.36
yJapan 8.63		nPacific US	4.04
yMortgage 4.84		PHN Group	
yMutual 5.04		Bond	11.04
yRetirement 5.25		Canadian	7.27
yProvidt Mu 6.65		Fund	13.47
yProvidt Stk 4.70		yPooled	27.76
Nat Res Gth 3.51		nRRSP	10.93
Planned Invest Gr		PMF Managmnt	
Canada Cum 5.30		nPension Mu	5.96
Canada Grth 6.20		nXanadu Fd	3.61
Pld Resourcs 3.80		nPutnam	10.31
Pld Sec Inc 5.65		Sterling Eqty	5.42
Taurus 4.50		xTech	6.86
Pret et Revenu Gr		Temple Gth	10.28
American 8.82		Trans Canada Gr	
Canadian 5.94		A	4.95
Retraite 6.17		C	10.67
Prevest Mut 6.40		Special	4.10
		Vanguard	5.19
		Western Grth	4.77

fonds mutuels

Nomination IBANCO Ltd.



Jack C. Lofquist

Le Conseil d'administration d'IBANCO est heureux d'annoncer l'élection de Monsieur Jack C. Lofquist au poste de président du Conseil d'administration. M. Lofquist est entré au service de la Banque de Commerce Canadienne Impériale en 1928 et occupe le poste de vice-président, financement à la consommation. Il a participé activement à l'implantation et au développement de Chargex au sein de sa banque depuis 1968. Il est également administrateur de huit entreprises.

IBANCO est une corporation internationale qui regroupe des banques de 22 pays; elle a été créée en 1974 pour accroître l'acceptation des cartes bancaires au panonceau bleu, blanc et or et pour simplifier les transactions à l'échelle internationale. Plus de 44 millions de détenteurs de carte et deux millions de marchands membres, répartis dans 116 pays et territoires, font partie de ce réseau international, dont Chargex est le membre canadien.

Hausse de l'activité

Suite de la page 3

de Québec, avec respectivement \$203.79, \$200.72 et \$210.96. La rémunération hebdomadaire réelle des salariés du secteur manufacturier de la région métropolitaine de Montréal était de 5.3% supérieure en 1975 par rapport à l'année 1974.

Main-d'oeuvre

Selon l'Office de l'expansion économique, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés à salaire et à traitement dans la région métropolitaine de Montréal a cru de 15.3% au cours de l'année 1975 par rapport à 1974. En terme de dollars constants, cette augmentation était de 3.9%. Pour l'ensemble du Canada, l'augmentation réelle de la rémunération pour le même groupe d'employés et la même période était également de 3.9%. Toutefois, la rémunération hebdomadaire moyenne de l'ensemble des employés était plus élevée dans le secteur de la construction que dans tout autre, atteignant \$346.24 au cours du quatrième trimestre de 1975. En terme réel, cela signifiait une variation de 10.7%. Au cours de la même période, la rémunération des employés dans les secteurs des services, du commerce, des finances, des manufactures, du transport et de communication était respectivement de \$165.24, \$172.62, \$202.99, \$211.63 et \$252.77.

Le taux moyen (non désaisonnalisé) de chômage dans la région métropolitaine de Montréal était

de 6.3% pendant le deuxième trimestre de 1976. Ce taux représente une amélioration sensible par rapport au chiffre de 6.8% enregistré pendant le deuxième trimestre de 1975. Pendant la première moitié de 1976 le taux moyen de chômage a décliné de 8.3% par rapport à la première moitié de 1975. Le taux moyen (non-désaisonnalisé) de chômage dans la région métropolitaine de Toronto était de 5.2% pendant le deuxième trimestre de 1976, une amélioration par rapport au taux de 5.6% enregistré pendant le deuxième trimestre de 1975. La comparaison à la mi-année pour la région métropolitaine de Toronto indique une diminution de 2.6% du taux par rapport à la même période de 1975.

Le taux d'activité de la main-d'oeuvre (le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus

compris dans la main-d'oeuvre) pour la région métropolitaine de Montréal s'élevait en moyenne à 60.1% pour les deux premiers trimestres de 1976. Pour la région métropolitaine de Toronto, ce taux atteignait 66.8% en moyenne au cours de la même période.

Prix et finance

Finalement, l'Office livre des données couvrant le secteur des prix et des finances. Ainsi, l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal a cru de 8.1% au cours de la première moitié de l'année 1976 par rapport à la même période de 1975. Au Canada, la variation pour les mêmes périodes a été de 8.9% alors que pour la région métropolitaine de Toronto, elle était de 8.5%.

L'indice des prix de vente dans l'industrie manufacturière canadienne était de 4.8% supérieur au

cours du premier trimestre de 1976 par rapport au premier trimestre de 1975. Cet indice mesure les mouvements des prix des livraisons brutes des industries manufacturières, y compris les livraisons inter-industrielles des industries manufacturières.

L'indice implicite des prix pour la formation brute de capital dans le secteur privé au Canada a augmenté de 10.5% au cours des six premiers mois de 1976 par rapport aux six premiers de 1975. Cet indice mesure l'ensemble des mouvements des prix de la construction domiciliaire et non-domiciliaire ainsi que des prix des machines et du matériel.

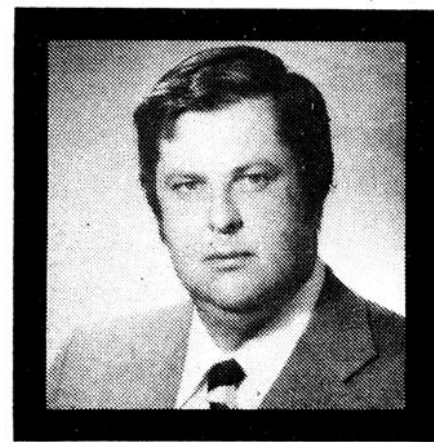
Le volume combiné des actions échangées sur le parquet de la Bourse de Montréal a atteint 72.5 millions au cours des deux premiers trimestres de 1976. Ceci

représente une baisse de 6.0% par rapport à la même période de 1975. La valeur des actions échangées totalisait \$897.0 millions, soit une diminution de 12.2% pour les six premiers mois. Le volume des actions échangées sur le parquet de la Bourse de Toronto a cru de 19.2% pour les périodes de comparaison janvier à juin 1975/76, et la valeur augmentait de 23.1% pour les mêmes périodes.

Publié en janvier, avril, juillet et octobre de chaque année, le bulletin de l'Office d'expansion économique contient les plus récentes données trimestrielles disponibles et présentées sous forme de graphiques, d'histogrammes et de tableaux. De plus, les renseignements font l'objet d'un court exposé sur les principales tendances constatées au cours des derniers mois.

A l'enseigne du Québec le Permanent.

M. Grenier a poursuivi ses études au Collège Mont St-Louis pour ensuite se spécialiser en administration. Il fut gérant et par la suite devenait Président de la firme City Tire Company, spécialisée dans l'industrie du pneu. La Cie fut vendue en 1963. Il débuta sa carrière dans l'immobilier se spécialisant dans le placement immobilier avec Eastern & Chartered qui fut plus tard fusionné avec Canada Permanent Trust, il poursuivit sa carrière pendant cinq ans avec un autre courtier en placement, pour ensuite revenir avec le Permanent, au début de 1976.



Jacques Grenier
Agent I.C.I. de la semaine

DIFFÉRER VOS IMPÔTS SUR LE REVENU

Un autre des avantages des plus importants est la possibilité de différer vos impôts sur le revenu en achetant une propriété à logements multiples dans les classes 30 et 31. Profitez-en !

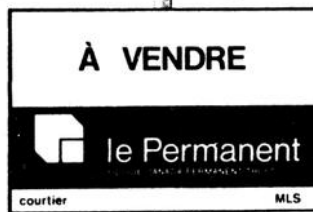
HOMMES D'AFFAIRES

UNE CARRIÈRE EN IMMEUBLE! Y AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ?

Nous sommes actuellement à la recherche de candidats avec "expérience dans les affaires" intéressés à une carrière très rémunératrice dans la section "INDUSTRIEL, COMMERCIAL et INVESTISSEMENT IMMOBILIER" de notre Service d'Immeuble, \$30,000, \$50,000 ou \$75,000 et plus par année, ces objectifs sont définitivement réalisables au sein de notre organisation.

Pour une entrevue confidentielle, veuillez communiquer avec madame Andrée Neveu, Superviseur, Recrutement-Entraînement au 735-5494.

A L'ENSEIGNE DU QUÉBEC



À VENDRE

CENTRE VILLE

Sherbrooke près Bleury, semi-détaché en pierre comprend 15 appartements. Revenu: \$15,396. Prix: \$100,000 négociable. RÉJEANNE FISSETTE: 747-7591.

AHUNTSIC

67 appts. plus 14 garages, élevateurs, près métro, revenu \$136,000. Hypothèque \$502,000 à 10.34%. propriétaire accepterait balance à 10%. MICHEL LAPOINTE, CHARLES LANGELIER, 254-4591.

LONGUEUIL

8 logements de 4 1/2 pièces, chauffage électrique, construit en 1974. Revenu: \$19,000 par année. Non assujetti à la Régie des loyers. RONALD SAUVÉ 659-0685 ou JEAN-PAUL LAPOINTE, 674-1926 - 527-9891.

AHUNTSIC

Valeur de placement. Propriété détachée, près du métro Sauvé. 62 appartements. Revenu: \$116,820. Prix: 650,000. MICHÈLE CLÉMENT 747-7591.

VOTRE BUREAU CHEZ VOUS

Propriété détachée, terrain paysagé, 2x5 1/2, 1x9, plus 3 bureaux avec salle d'attente. Logement principal et 3 bureaux libres à l'acheteur en mars 77. MICHÈLE CLÉMENT 747-7591.

OPPORTUNITÉ

J'ai actuellement des clients qui sont prêts à échanger, vendre ou acheter des propriétés à revenus de 15 logements et plus, dans différents secteurs de Montréal. CLAUDE VALLÉE: 254-4591.

LONGUEUIL

Construit en 1974, 8 logements de 4 1/2, chauffage électrique, comptant requis \$20,000. RONALD SAUVÉ 659-0685 ou JEAN-PAUL LAPOINTE 674-1926 - 527-9891.

REPENTIGNY

Terrains pour développement domiciliaire, plus de 3,000,000 p.c. à \$0.20 p.c.: demandons 30% comptant, acceptons balance/versement à 10% pour 3 ans. A.R. RICHARD 254-4591.

CIE TRANSPORT & EXCAVATION

Affaires \$726,000 bénéfices avant amortissement \$121,615 établie depuis 10 ans. Prix demandé: \$800,000 avec comptant 50%. R. RICHARD 254-4591.

VILLERAY

Crémazie Ouest, immeuble en parfaite condition, construit en 1968, 3x4 1/2, 27x3 1/2, 1x1 1/2, 14 logements meublés. Comptant requis: \$40,000 revenus actuels: \$56,100. ROBERT LEMAY 254-4591.

MONTRÉAL-NORD

17 appartements, construit 1975. Dépréciation sur revenus personnels. Comptant négociable. CLAUDE GAUDO 747-7591 soir: 739-1449.

SPÉCULATEUR, PETIT OU GROS INVESTISSEUR

Vous cherchez une propriété à revenu sur la rive sud de 6-8-12 logements ou plus, venez nous voir, nous avons ce qu'il vous faut. RONALD SAUVÉ, 659-0685 ou JEAN-PAUL LAPOINTE 674-1926 - 527-9891.

VILLE MT-ROYAL

Revenu brut \$180,000. Prix: \$1,100,000. FRANCOIS ST-CYR 527-9891.

La production italienne de coutellerie et couverts

Dans le cadre de la crise qui a frappé et frappe encore l'économie italienne, une lueur d'optimisme est offerte par la situation essentiellement positive du marché italien des articles pour la maison. Et ce malgré la hausse considérable des prix de revient entraînée par les augmentations des prix des matières premières (acier inoxydable par exemple), de l'énergie et du travail.

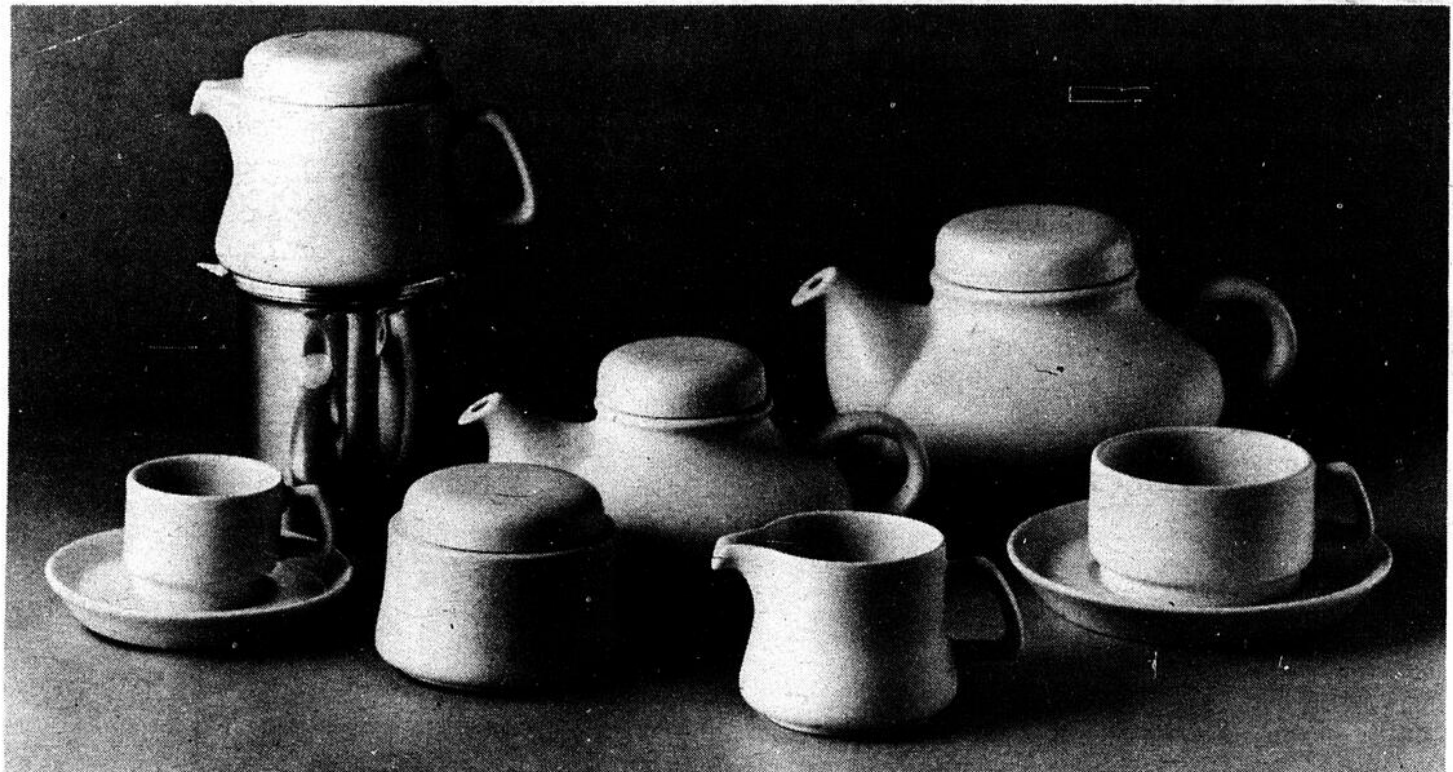
À la baisse de la demande interne correspond en effet une demande plus soutenue venant de l'étranger, qui a confirmé la bonne tenue du produit italien sur les marchés étrangers avec un accroissement progressif des exportations.

La valeur des monnaies étrangères par rapport à la lire, ainsi que la qualité des articles offerts sur le marché italien, de goût raffiné et aux prestations de niveau élevé, ont sans nul doute influencé positivement cette situation.

Aux acheteurs traditionnels (France, Allemagne, États-Unis, Royaume-Uni) viennent maintenant s'ajouter, pour certains secteurs particuliers, de nouveaux marchés tels que l'Afrique du Sud, la Libye, Singapour.

Le secteur des articles pour la maison présente une gamme très variée de produits, depuis la vaisselle et les casseroles, jusqu'aux couverts et coutellerie, depuis les articles en émail, aluminium et acier inoxydable, jusqu'aux articles en bois et matières plastiques.

Également très vaste et toujours plus perfectionnée, la présence d'appareils ménagers, depuis la production pour le ménage, jusqu'aux ar-



Cafetière et ensemble à thé. Design: Ambrogio Pozzi - F. De Goetzen.

articles pour la maison en général.

Afin de donner quelques exemples, citons quelques informations plus détaillées concernant la coutellerie et les couverts, un secteur particulièrement important de cette industrie.

La production de couverts et coutellerie ne repose pas sur une tradition bien longue dans notre pays. Son affirmation au niveau industriel date en effet du début du siècle; cependant, de nos jours elle a atteint un niveau de qualité qui lui permet de rivaliser avec les productions étrangères les plus qualifiées.

Il s'agit en fait de sauvegarder les avantages qualitatifs de l'artisanat de haute classe, tout en assumant les caractéristiques propres de la production industrielle. Les résultats obtenus donnent des produits fonctionnels possédant des caractéristiques de longue durée, bon finissage et haut niveau esthétique.

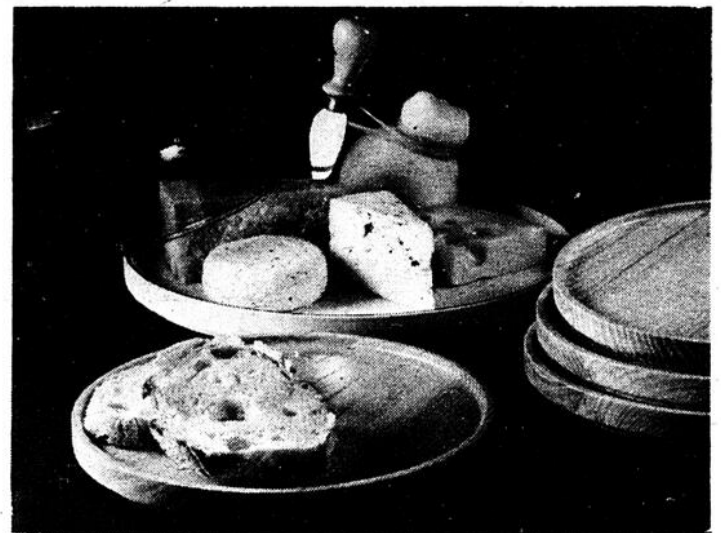
La production de coutellerie comprend une vaste gamme d'articles de haute qualité où l'on retrouve l'exclusivité de la ligne italienne devenue synonyme de bon goût dans le monde entier — tant et si bien que des exemplaires de cette ligne figurent dans les principaux musées d'esthétique industrielle du monde à côté d'une production plus traditionnelle et de masse vis-à-vis de laquelle se fait sentir la concurrence de pays pouvant pratiquer des prix plus compétitifs (Japon, Hong-Kong, Singapour).

Les principaux centres de production se trouvent dans les provinces de Pordenone — Magnago —, Come, Brescia, et Novare. Au cours des toutes dernières années de nombreuses firmes se sont réunies en consortiums qui offrent l'avantage de coordonner la production et les ventes — avec une amélioration constante de la productivité et de la qualité — et permettent donc d'assurer aux produits des débouchés toujours plus vastes sur les marchés nationaux et étrangers.

Nous pouvons affirmer à cet effet que malgré la récession généralisée des marchés nationaux et étrangers, le secteur de la coutellerie a permis d'alimenter un courant d'exportations considérable.

En 1974 les exportations des secteurs en question ont atteint 21 milliards 882.357 millions de lire, contre 16 milliards 645.906 en 1973, soit une hausse de 31%. En 1975 les exportations s'élevaient à 23 milliards 773.622 lire, soit une hausse de 8% par rapport à 1974.

Parmi les principaux clients



Ensemble comprenant assiette à fromage en céramique et assiettes en bois. Fabrication Ceramica Franco Pozzi, Design: Equipe Franco Pozzi.



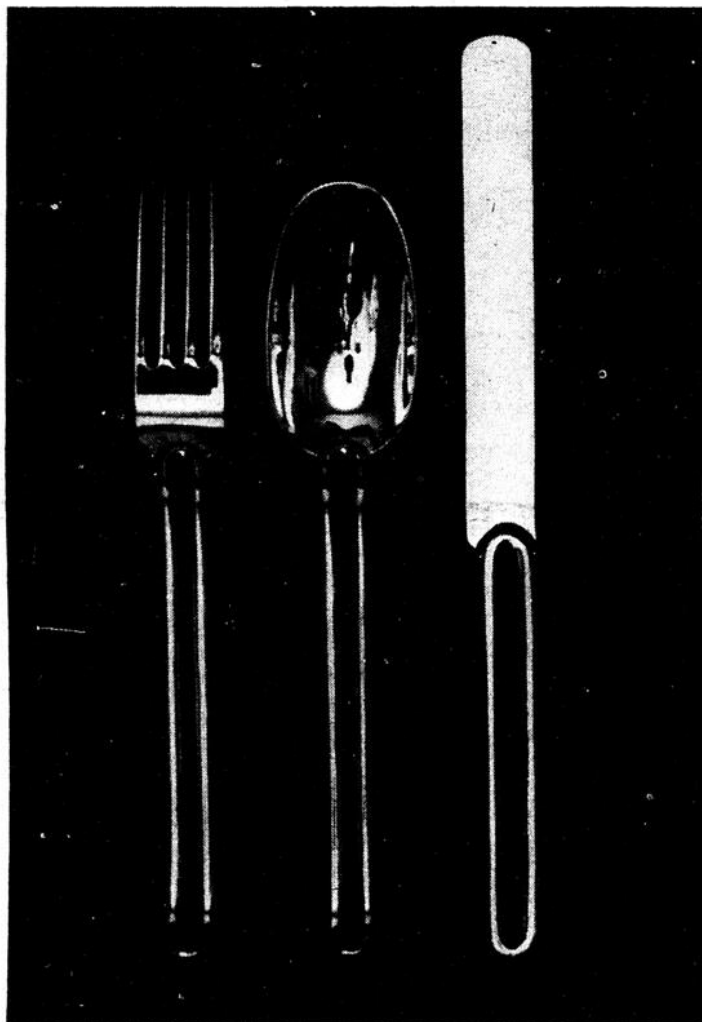
Ensemble à soupe en céramique. Fabrication: Ceramica Franco Pozzi. Design: Franco Pozzi

de l'Italie figurent l'Allemagne de l'Ouest pour les couteaux de table, de cuisine, pour les arts et les métiers, les États-Unis et toujours l'Allemagne Fédérale pour les ciseaux et les autres objets de coutellerie.

D'autres pays toutefois, grâce à leur niveau de vie élevé, sont à même d'offrir des possibilités concrètes au produit italien, et plus particulièrement la France, le Canada, le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud.

Toutes demandes d'information peuvent être adressées au bureau du Délégué Commercial d'Italie situé à Place Victoria, Suite 4527, Montréal. Tél.: 871-2064.

Ce bureau est à la disposition des hommes d'affaires pour tous renseignements sur les exportations italiennes.



Un ensemble de cuillère, fourchette et couteau en argent sterling. Fabrication: S. LORENZO. Design: Antonio Piva